

Rapport de recherche présenté

à

l'Université du Québec à Trois-Rivières

par:

Martin Mbahunzineza

Comme exigence partielle pour l'obtention
du diplôme de maîtrise en
Economie et gestion des systèmes
de petite et moyenne dimensions

Sujet:

ETUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'IMPACT DU
PROJET THÉICOLE DE KITABI (RWANDA)

Octobre 1984

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

A la mémoire de mon regretté cher père

Mathias Semanyukane

REMERCIEMENTS

Ce travail est le résultat d'un effort de convergence des talents d'idées des professeurs, parents et amis.

Mais le grand mérite revient à Monsieur André Joyal qui a bien voulu accepter d'assurer la direction de ce rapport. C'est grâce à sa patience, sa disponibilité, ses diverses recommandations et remarques que ce travail a été accompli. Je tiens à remercier sa famille toute entière.

A ma famille, alors que mon père, quoique absent n'a cessé de m'inspirer et de me souffler de ses encouragements, pendant que ma mère, mes frères et soeurs me comblaient de leur tendre amour pour m'aider à atteindre mes objectifs.

Tout particulièrement, je tiens à remercier Fidèle Nyakagabo et sa famille pour tout ce qu'il a fait pour moi. Que ce travail soit un gage de reconnaissance et qu'il trouve à travers ces lignes, la fierté de sa générosité.

Aux familles Bernard Mutwewingabo, Paul et Jacqueline Lemire qui m'ont donné des conseils techniques et méthodologiques en plus de me supporter tout au long de ce travail.

Je remercie de façon toute spéciale, le directeur et les cadres de l'usine à thé de Kitabi, les agents de bureau au Ministère du plan ainsi que Rukaka Nzamwita de l'OCIR-Thé, qui ont bien voulu collaborer à la réalisation de ce travail.

Aux professeurs à différents niveaux, aux directeurs de sociétés et autres personnes publiques qui ont contribué de loin ou de près dans ma formation, qu'ils trouvent ici mes sentiments d'entièrerie gratitude.

Aux amis, Gatwabuyenge, Harelimana, Kagabo, Kanimba, Lyambabaje, Semututsi, Tereraho Nzorora et beaucoup d'autres, qu'ils soient remerciés.

A mes copains de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Makuza, Nkunzimana, Nkuranga et Ntawuneza, je leur adresse mes remerciements.

Et enfin, mes remerciements iraient à Marie Villeneuve et Diane Lavoie qui ont tenu à la bonne présentation de ce travail au cours duquel l'initiative dans sa dactylographie n'a pas manqué de place.

Que chacun et tous, trouvent, à travers ce travail la matérialisation de son effort.

AVANT-PROPOS

Ce travail se rapporte à l'analyse de l'impact socio-économique d'une des composantes de la politique agricole appliquée au développement de la région de Kitabi.

Fondamentalement ce travail réagit aux observations courantes qui témoignent de l'adoption sans discrimination des modèles de développement économique des pays développés par les pays sous-développés. Cela vient souligner l'incertitude, le manque de confiance de ces derniers quant à leur capacité de mettre au point des modèles à leur mesure, ou d'adapter ces modèles importés au contexte de leurs pays.

En plus, ce travail vient emboîter le pas de ceux qui ne cessent de dénoncer les politiques économiques abusives de ces pays développés qui, de par leur puissance économique et financière, ont réussi à développer des relations de dépendance chez les pays sous-développés en les engageant dans un processus d'échange inégal caractérisé par ce que certains appellent le pillage déguisé des ressources de ces pays et la réduction de la marge de manoeuvre des autochtones à orienter de façon autonome leur politique économique.

Ce n'est d'ailleurs qu'au fur et à mesure que cette situation s'amplifiait qu'on a assisté à la perte d'importance de l'agriculture dans les différentes structures économiques actuelles des pays sous-développés alors que même aujourd'hui, on peut démontrer que l'agriculture est capable de jouer les rôles qui lui sont reconnus, soit dans le domaine de l'alimentation, tout en demeurant le secteur d'ajustement et le secteur moteur dans les économies respectives de ces pays.

Or, dans leur volonté de récupérer ce terrain potentiel perdu, la plupart de ces pays sous-développés ont incorporé dans leur agriculture commerciale, des cultures d'exportation dont la presque totalité du marché était orientée vers l'extérieur.

Le Rwanda pour sa part s'intéresse depuis longtemps à la production du café, du pyrèthre et récemment du thé dont l'expansion prend des dimensions remarquables.

Conscient des avantages que peut offrir la dimension géographique sur la base des particularités des potentialités régionales, le Rwanda a tenté d'en profiter en limitant l'étendue d'action de ses divers projets à thé à des unités régionales plus restreintes.

Alors, il s'agit ici de reconsidérer la place d'une telle stratégie dans le développement économique du pays et pour ce faire, nous avons opté pour une analyse de l'impact de la culture du thé dans le développement de la région de Kitabi, quitte à en apprécier la validité.

RÉSUMÉ

Ce travail se veut une réplique aux pratiques économiques actuelles des pays sous-développés; pratiques qui, depuis fort longtemps, ont été caractérisées par un mimétisme aveugle de modèles économiques à la convenance des pays développés.

Or, ces modèles économiques aujourd'hui en vigueur dans les pays développés sont un résultat d'une combinaison de toute une série d'expériences. Le cheminement évolutif de ces dernières, a légué à chaque étape de développement une base solide et apte à supporter et même stimuler avec une certaine harmonie le rythme et la forte expansion économique de ces pays.

Cette expansion souligne le développement plus marqué des secteurs secondaire et tertiaire qui sont parvenus à déloger l'agriculture de sa place dominante dans la production nationale pour la voir accuser une baisse progressive relative de sa contribution au détriment des deux autres secteurs. Ceci, malgré le maintien de l'accroissement absolu de la production agricole.

Une anticipation sur une structure économique semblable à celle des pays développés dominée par la production industrielle ne peut que conduire à un style de développement dualiste comme le démontre l'expérience des pays sous-développés où on relève la cohabitation de deux économies distinctes, indépendantes l'une de l'autre.

- La première, étant moderne concerne l'industrie et tous les espoirs de développement sont rivés là-dessus.
- La seconde est traditionnelle et autonome et elle est coupée de la première et vit isolément sous le signe de l'inefficience et de la régression: elle concerne l'agriculture.

Une telle attitude fondée sur la dépendance extérieure à l'absence d'un support interne substantiel les a condamnés à l'inefficience généralisée ou globale, à la désintégration du tissus industriel, à la perennité des problèmes de chômage, de stagnation et dans certains cas, de décroissance de la production et donc à la persistance des conditions de vie insatisfaisantes.

A la recherche d'un support économique interne, certains pays ont repensé à intégrer davantage l'agriculture mais sans réussir à se détacher ni de leur hantise à vouloir obtenir des devises fortes ni de leur phobie à l'égard du mythe de l'industrie en introduisant les cultures d'exportation.

Ainsi il est dans l'intention de ce travail de faire un "feedback" de cette stratégie économique afin d'en évaluer la pertinence tout en se référant à l'expérience d'un projet à thé implanté dans la région de Kitabi au Rwanda.

Parmi les objectifs majeurs, l'auteur se propose entre autres:

- de mettre en évidence le rôle de l'agriculture dans l'économie en démarrage ainsi que de dégager les principales composantes d'une politique agricole;
- de fournir les éléments d'évaluation applicables dans les conditions spécifiques de Kitabi qui seront mesurés pour autant que les données à notre disposition le permettent;
- de discuter de l'aspect avantage comparatif par une confrontation de la culture du thé avec d'autres cultures en l'occurrence vivrière au point de vue productivité.

Pour rencontrer ces objectifs, il a fallu se rendre sur les lieux où des entrevues avec les différents intervenants ont été réalisées.

Ainsi cette méthodologie s'est caractérisée par:

- des rencontres informelles avec les paysans théiculteurs ou non de la région de Kitabi (témoignages des 30 théiculteurs);
- l'interview informel avec les responsables de l'usine, les autorités communales et les fonctionnaires de l'OCIR-Thé (Office des cultures industrielles au Rwanda) afin d'enregistrer leurs positions respectives à l'égard de ce projet à thé de Kitabi;
- la recherche théorique qui a permis de préciser davantage le sujet et d'ouvrir à des horizons plus larges.

C'est donc au cours de cette démarche qu'on s'est rendu compte que ce projet à thé, malgré les potentialités qu'il renferme n'a su relever le défi de susciter des activités économiques contribuant au démarrage économique.

Cet échec relatif du projet à thé a fait apparaître les imperfections contenues dans les efforts et les initiatives du gouvernement à créer un environnement favorable. Aussi certaines des politiques en vigueur se sont avérées néfastes sinon incohérentes avec les objectifs de départ.

Il apparaît, d'autre part, que le thé, en dépit des ressources, ne s'est pas révélé d'après les analyses comparées de productivité, une culture offrant des avantages supérieurs à la plupart des cultures vivrières.

Donc en définitive ni la population ni le gouvernement n'en retire un gain net appréciable si ce n'est un apport de devises.

Ainsi ce travail compte mettre en évidence ces différentes lacunes et autres obstacles ayant empêché le projet théicole de réaliser ses effets potentiels sur le développement de Kitabi dans l'espoir que les enseignements riches soient dégagés afin de servir à des expériences futures.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
AVANT-PROPOS.....	iv
RÉSUMÉ.....	vi
TABLE DES MATIÈRES.....	ix
 INTRODUCTION.....	1
PARTIE I: ASPECT THÉORIQUE DE LA POLITIQUE AGRICOLE.....	9
CHAPITRE I: Les fonctions de l'agriculture.....	10
1- Alimentation	
2- Fonctions économiques de l'agriculture	
2.1 Secteur d'ajustement	
2.1.1 La demande de transfert des travailleurs	
2.1.2 Ajustement de la croissance de la production à celle de la demande alimentaire de marché	
2.2 Secteur moteur ou théorie de l'excédent agricole	
2.2.1 Excédent agricole en nature	
2.2.2 Excédent financier	
 CHAPITRE II: Diverses composantes de la politique agricole.....	43
1- Mesures incitatives envers la population agricole	
1.1 Les prix minimum garantis	
1.1.1 Généralités	
1.1.2 Mise en oeuvre de la politique des prix garantis	
1.1.2.1 Autres mesures de soutien	
1.1.2.2 Organisation du marché	
1.2 La réforme agraire	
1.2.1 Notion et généralités	
1.2.2 Les problèmes de mise en oeuvre de la réforme agraire.	

1.3 Financement agricole	
1.3.1 Le handicap des pays en voie de développement	
1.3.2 Le crédit agricole	
1.3.3 Les subventions à l'agriculture	
2- Transformations socio-économiques	
2.1 Adaptation de la structure des unités de production	
2.2 Changement au niveau du type de production	
2.3 Education et formation des agriculteurs	
3- Transfert de technologies et technologies appropriées	
4- La recherche en agriculture	
5- L'interrelation entre l'agriculture et l'industrie	
5.1 Les industries agricoles (en amont)	
5.2 Les industries alimentaires (en aval)	
5.3 Remarques générales sur l'industrie agricole	
6- Les regroupements agricoles	
6.1 Facteurs qui influent sur la constitution des regroupements	
6.2 Le rôle des coopératives	
Conclusion (de la partie I).....	125
 PARTIE II: ASPECT EMPIRIQUE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE FAISANT RÉFÉRENCE À LA CULTURE DU THÉ À KITABI.....	127
 Introduction	
CHAPITRE III: Analyse descriptive de la situation agricole au Rwanda.....	132
1- Présentation du Rwanda	
2- Agriculture et les indicateurs économiques	
2.1 L'agriculture et le PIB	
2.2 L'emploi agricole	

2.2.1	Existence des regroupements
2.2.2	Les effets d'entraînement agricole sur l'emploi
2.3	Cultures d'exportation
2.4	Productivité agricole
3-	Quelques considérations historiques
4-	Production agricole actuelle
4.1	Mode de production et taille des propriétés
4.2	Au niveau de la régie et de la réalisation anti-érosive
4.3	Agriculture et élevage
4.4	Autres facteurs qui influent sur la production
4.5	Situation alimentaire et types de production
4.6	Politiques gouvernementales en matière agricole
4.7	Autres services agricoles
4.8	Cultures vivrières et cultures d'exportation
4.9	Distribution des superficies agricoles entre les cultures

CHAPITRE IV: Le projet à thé et son impact sur le développement de Kitabi.....192

SECTION I: Le thé et la région de Kitabi

1.1	Le thé au Rwanda
1.1.1	Historique du thé au Rwanda
1.1.2	Evolution de la superficie, de la production et de la population agricole du thé
1.1.3	Consommation et marché du thé
1.1.4	Le thé à Kitabi
1.2	Description de Kitabi
1.2.1	Aspect physique
1.2.2	Zone agro-écologique des hautes terres de la crête Zaïre-Nil
1.2.3	Exploitation actuelle et population

SECTION II: Analyse de l'impact de la culture du thé
sur le développement global de Kitabi

- 2.1 Effets potentiels du projet à thé sur Kitabi
 - 2.1.1 Effets du projet à thé sur les superficies agricoles et les aptitudes de la population agricole
 - 2.1.2 Responsabilité du pouvoir public
 - 2.1.3 Effets du projet à thé sur l'environnement socio-économique
 - 2.1.3.1 L'usine de transformation de thé
 - 2.1.3.2 Le choix technologique
 - 2.1.3.3. Effets directs sur le revenu
 - 2.1.3.5 Autres effets potentiels sur le développement régional
 - 2.1.3.5.1 Son impact sur le mode de vie
 - 2.1.3.5.2 Au niveau de l'éducation, de l'enseignement
 - 2.1.3.5.3 Au point de vue démographique
- 2.2 Les effets enregistrés
 - 2.2.1 Effets sur les superficies agricoles
 - 2.2.2 Effets de la méthode d'introduction utilisée sur la production du thé
 - 2.2.3 Les techniques culturales de thé et la production vivrière
 - 2.2.4 Les lacunes dans l'action du pouvoir public
 - 2.2.5 Effets sur l'environnement socio-économique
 - 2.2.5.1 Impact de l'usine à thé de Kitabi
 - 2.2.5.2 L'OCIR-Thé
 - 2.2.6 Intégration verticale des activités de production des ressources
 - 2.2.7 Marché des feuilles de thé et les prix
 - 2.2.8 Effets directs sur l'emploi
 - 2.2.9 Effets sur le revenu

2.3 Les écarts, leurs sources et leurs conséquences	
2.4 La productivité du thé à Kitabi	
2.5 La rentabilité comparée	
2.6 Les enseignements de cette expérience	
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	302
ANNEXES.....	312
LISTE DES TABLEAUX.....	317
BIBLIOGRAPHIE.....	320

INTRODUCTION

Un regard en arrière sur l'évolution du développement économique des pays industrialisés révèle que leur succès économique actuel a été préparé par la longue expérience dans le domaine agricole. La place occupée par ce secteur économique, certes le plus ancien, a permis d'amorcer un processus économique d'envergure axé sur l'utilisation harmonieuse et efficiente des ressources dans une perspective de croissance accélérée.

Entre temps, les temps sont révolus et la mentalité des physiocrates d'après laquelle seule l'agriculture est productrice de richesse, a changé aussi. Le secteur industriel en tire avantage et on le place au centre de tout développement économique.

Après la période de colonisation, les jeunes Etats, au lendemain de leur indépendance, se sont efforcés de renforcer et d'étendre dans le même sens les structures économiques héritées des pays colonisateurs, lesquelles structures étaient, bien entendu, conçues en fonction des intérêts de la métropole. C'est donc dans une volonté pleine de bonnes intentions qu'ils ont cherché à calquer sur les modèles de

développement en place aujourd'hui dans les pays développés pour hâter leur développement économique.

De cette anticipation, on a vu se développer au Rwanda, comme dans presque tous les pays en voie de développement, un style de développement dualiste caractérisé par deux économies distinctes:

- La première est moderne et diffère radicalement d'une économie développée, bien qu'elle soit le prolongement de celle des pays avancés. Elle est formée de segments d'une filière dont les éléments complémentaires se situent bien ailleurs. Elle fait partie intégrante, du système de production et en grande partie du système de consommation. Il s'agit de la grande partie de la production moderne d'exportation.
- La seconde est traditionnelle et autonome, mais coupée de la première; on dirait qu'elle vit isolément sous le signe de l'inefficience et de la régression; elle concerne l'agriculture d'autosubsistance.

L'agriculture dans les pays en voie de développement, sans même suivre le rythme parallèle de modernisation des autres secteurs, a rencontré plusieurs obstacles, même naturels, qui ont entravé sa productivité. Il n'y a pas longtemps, pour accroître la production agricole, les exploitants se

bornaient à étendre la superficie des terres qu'ils cultivaient, laissant aux autres le temps de récupérer (par la pratique de la jachère). Aujourd'hui, on se rend compte que cela n'est plus vrai dans la majorité des cas. Cela résulterait du fait que le taux d'accroissement de la population, particulièrement élevé (en moyenne 2.4%) dans les pays en voie de développement a permis à cette dernière de doubler l'effectif tous les trente ans.

Cette explosion démographique a exercé une forte pression sur l'utilisation des superficies agricoles disponibles, forçant les agriculteurs à abandonner les exploitations de grandes dimensions sous forme d'une agriculture extensive pour les substituer par des exploitations de petites dimensions dans bon nombre de pays.

Laissées à elles-mêmes, pendant que l'attention des autorités remplies d'espoirs était orientée vers les produits d'exportation (les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, les industries extractives, etc...), ces populations, dont les méthodes et techniques culturelles traditionnelles n'étaient plus compétentes devant la nouvelle situation où la terre à la fois s'amenuisait et se dégradait de plus en plus; (elles) ont assisté, impuissantes, à la chute de productivité par unité de superficie et pis encore,

par unité de travail. D'autres populations se sont vues imposer des techniques et méthodes modernes importées de l'extérieur qu'elles étaient incapables d'assimiler et devant lesquelles les autres ont résisté parce qu'elles ne correspondaient pas à leur système de valeurs dont le changement était voué à un processus si lent qu'elles ont subi le même sort que les premières.

Le résultat de ce scénario tragique fut la rupture de l'équilibre entre les besoins alimentaires de ces populations et la production alimentaire interne qui conduisit à l'accentuation de la malnutrition et finalement à la famine à grande échelle chez la plupart de ces peuples pour ainsi justifier la crainte exagérée formulée par celui qui, d'après certains, fut le prophète du malheur et, pour d'autres, l'ami de l'humanité: Malthus Thomas Robert (18e siècle) (1). Sa théorie reposait sur le fait que la croissance de la production agricole suivait le rythme de la progression arithmétique alors que la croissance de la population suivait le rythme de la progression géométrique (la raison étant de deux dans les deux cas) avec le risque élevé de voir se creuser un fossé énorme entre la production agricole et les besoins alimentaires des populations sans terres.

(1) Thomas Robert Malthus "Essai sur le principe de population". Editions Gonthier, Paris, 1963, Page 23.

Ces pays, afin de répondre aux besoins de leurs populations, cherchent à compenser leur déficit alimentaire en recourant aux importations de produits alimentaires qui, compte tenu de leurs faibles moyens financiers, passent sous forme de prêts ou d'aides, accroissant ainsi leur degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

D'autres conséquences, comme le chômage, l'emploi à temps partiel au sein de ce secteur qui s'intègre mal dans les économies sous-développées, sont très courantes.

D'autre part, la faible productivité du travail agricole et les bas prix relatifs des produits agricoles sur le marché interne n'assurent pas aux agriculteurs des revenus suffisants pour leur permettre d'acquérir les techniques, les méthodes et le matériel indispensables à l'amélioration du rendement agricole. Ce sous-développement agricole serait une des principales explications du sous-développement global chez les pays qui en sont encore à leurs débuts, de croire M.L. Malassis (1). Alors qu'une agriculture améliorée, modernisée, peut jouer un rôle de premier plan dans la croissance économique.

(1) Malassis, Louis, Agriculture et processus de développement, Unesco, Paris, 1973, p.93.

Ceci rejoint T. Schultz (1) qui considère le secteur agricole comme une source réelle de la croissance économique.

Devant la persistance du doute sur les fonctions économiques de l'agriculture, les promoteurs économiques et politiques demeurent réservés quand il s'agit de débloquer l'investissement nécessaire à la modernisation de ce secteur. Il s'agit d'un investissement qui, dans la majorité des cas, est relativement très élevé, que ces promoteurs hésitent à octroyer à l'agriculture, trouvant des arguments fondés sur l'insuffisance alimentaire, le faible niveau de vie, les maladies d'origine de la malnutrition, le manque de revenus peu convainquants pour accorder la priorité à l'agriculture.

Le Rwanda est un des pays qui n'ont pas échappé à un tel problème et il s'en montre désormais très préoccupé. Ce n'était plus le temps d'être indifférent devant la description d'une situation où plus de 90% de la population vit de l'activité agricole, où le taux d'accroissement de la population est de 3.7% et la densité moyenne de la population par km² de superficie utilisable oscille aux alentours de 400 habitants et où le revenu moyen annuel par habitant est de 200\$.

(1) Théodore W. Schultz "Transforming Traditional Agriculture
Yale University Press, 1964, Page 4.

Comme le laissent sous entendre de telles données, la population rwandaise se trouverait présentement en état de scepticisme quant à son avenir alimentaire.

Devant cette situation de précarité de l'équilibre alimentaire actuel, les autorités rwandaises optent pour des stratégies de développement agricole axées sur l'utilisation des ressources locales à l'exemple du projet théicole de la petite région de Kitabi.

Par conséquent, dans le but d'apprécier la pertinence de telles stratégies à travers le projet de culture du thé de Kitabi, ce travail se donne comme objectifs de:

- fournir les éléments d'évaluation applicables dans les conditions spécifiques de Kitabi qui seront évalués dans la mesure où les données à notre disposition le permettront;
- discuter de l'aspect avantage comparatif par une confrontation de la culture du thé à d'autres cultures, en l'occurrence vivrières, au point de vue productivité.

Etant dans ses intentions de servir de référence pour d'autres analyses de même genre, ce travail doit avoir une portée générale avec une application sur le contexte de Kitabi par la suite.

Sur ce, avant de s'attaquer à l'évaluation de l'impact du projet de la culture du thé sur le développement de Kitabi, nous aimerais préciser qu'il s'avère nécessaire, au préalable, d'exposer les fonctions de l'agriculture en général ainsi que les différentes composantes de la politique agricole qui feront l'objet de la première partie du présent travail.

PARTIE I

ASPECT THÉORIQUE DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Dans cette partie, nous avons l'intention de souligner en premier lieu, l'importance de l'agriculture en faisant allusion à ses diverses fonctions: que ce soit dans l'alimentation ou dans l'économie. Ensuite, nous tenterons de dégager certaines composantes d'une politique agricole à la base du développement agricole et global valables pour les pays en voie de développement.

CHAPITRE I

Les fonctions de l'agriculture

1. ALIMENTATION

Il va sans dire que la première fonction qu'on assigne à l'agriculture est d'assurer la saine survie de la population en fournissant l'alimentation suffisante au point de vue quantité et complète au niveau de la qualité nutritionnelle.

Or, quand on sait qu'en 1974, selon la FAO (l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture) le total des ressources alimentaires mondiales dépassait de 7% les besoins nutritionnels globaux et que, d'autre part, certains spécialistes s'accordaient à dire que si l'on combinait la production végétale et animale, la planète serait en mesure de nourrir 36 milliards d'êtres humains, il est à peine croyable qu'aujourd'hui, la production totale agricole et végétale ne soit pas capable de satisfaire la demande alimentaire d'au plus 3.5 milliards d'humains.

Certes, ce phénomène est attribuable à d'autres facteurs qui mettent spécialement en évidence les inégalités dans la

distribution régionale de la production vivrière des nations qui favorisent les pays industrialisés pendant que s'accentue l'écart positif entre le taux de croissance accéléré de la population et le taux de croissance de la production dans les pays en voie de développement.

En plus de ce facteur fondamental, il faut ajouter l'insuffisance de revenus dont sont victimes les populations des pays en voie de développement, limitant leur accès au marché des produits agricoles dont ils ont besoin.

Cela n'empêche pas que lorsqu'on considère les moyennes de productions alimentaires, on s'aperçoit qu'en général, l'indice de production a augmenté depuis 1969.

Le tableau no 1 fait apparaître la progression moyenne dans la production alimentaire mondiale par habitant, ce qui laisse penser à une certaine amélioration de l'alimentation mondiale. L'indice de 1969 à 1971 égale 100.

Tableau 1: Variation des indices de la production alimentaire par habitant et par région.

RÉGIONS	ANNÉES	70	72	73	74	75	76	77	78	79	80
Monde	100	99	102	103	104	104	105	107	106	105	
Pays développés à économie de marché	99	101	103	105	107	107	109	111	113	111	
Pays en développement à économie de marché	101	97	98	99	102	102	103	105	102	103	
Pays à économie planifiée	101	100	108	107	106	109	108	113	112	110	

Source: Nations Unies, Annuaire statistique 1979-80, p.15.

Mais il faut se méfier de ces chiffres qui cachent de redoutables inégalités. Il y a bien des pays pauvres du Tiers-Monde qui ont vu leur production vivrière baisser d'au moins .4% par an depuis 1970.

Gilbert Blardonne indiquait, dans son article sur l'agriculture mondiale (1), que la demande alimentaire du

(1) Blardonne, Gilbert "Agriculture mondiale": abondance et sous-alimentation" dans Croissance des jeunes nations, no 248, mars 1983, p.27.

Tiers-Monde a augmenté de 3.5% par an tandis que la production ne s'accroissait que de 2.8% et que la différence a toujours été comblée par les importations de produits alimentaires depuis 1970. Il explique cela par l'explosion démographique, le développement des cultures d'exportation, l'insuffisante attention apportée aux cultures vivrières, le mouvement de concentration des terres, la dégradation et l'épuisement du sol, etc...

Cette pénurie alimentaire croissante pour certains pays pauvres se traduit dans l'évolution récente du nombre effrayant des sous-alimentés:

1969-1971: 360 millions

1972-1974: 410 millions

1974-1976: 420 millions

1980: 490 millions

Ce problème de malnutrition, qui se caractérise par l'absorption insuffisante de calories et de protéines, frappe spécialement les jeunes enfants et les femmes enceintes. D'après le FAO, les causes seraient (1):

a) le revenu familial inadéquat qui ne permet pas d'obtenir d'autres biens sur le marché susceptibles d'équilibrer leur ration alimentaire.

1- Rapport de la Banque mondiale sur le développement, 1980,
p. 61.

- b) l'ignorance de bonnes habitudes nutritionnelles: la majorité de la population n'a aucune signification même de la teneur en calories ou en protéines de son alimentation.;
- c) la distribution inégale d'aliments dans les familles.

Ce problème est si crucial que la FAO estimait en 1975 à 420 millions le nombre de personnes souffrant de la malnutrition dans les pays en voie de développement à économie de marché, soit 22% de leur population et dont les pays africains constituent 70%. Les importations alimentaires de ces pays ont atteint 22 milliards de dollars en 1976 (1).

Par ailleurs, on évaluait à 500 millions le nombre de gens atteints par l'anémie en 1980. Les chiffres du tableau d'indicateurs relatifs à la santé, bien qu'ils dissimulent la réalité de certains pays, nous montrent que la plupart des pays pauvres sont loin d'atteindre le niveau d'équilibre alimentaire nécessaire.

1- FAO, Monde en développement, "Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", 1979, p.256

Tableau 2: Apport journalier de calories par habitant

Régions	Total 1977	En pourcentage de besoins 1977
Pays à faible revenu	2238	97
Chine et Inde	2270	97
Autres pays	2113	94
Pays à revenu intermédiaire	2561	107
Pays exportateurs de pétrole	2444	103
Pays importateurs de pétrole	2653	110
Pays exportateurs de pétrole à revenu élevé	--	--
Pays industriels à économie de marché	3377	131
Pays industriels à économie planifiée	3489	137

Source: Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde de 1982, p.168.

Il faut dire qu'on n'a pas souligné la position inquiétante de certains pays comme le Kampouchea démocratique, le Tchad, l'Ethiopie, la Guinée et bien d'autres pour lesquels l'apport journalier moyen de calories par habitant n'atteignait même pas 80% de leurs besoins en 1977.

Si on a parlé de l'anémie en tant que conséquence de la malnutrition chez les adultes, il ne faut pas non plus perdre de vue l'importance du nombre d'enfants des populations rurales des pays sous-développés atteints par le Kwashiorkor, ainsi que d'autres méfaits.

Mis à part cette forme de destruction lente qui, dans certains cas, peut accorder à la longue aux sujets une chance de s'en remettre, il existe une autre forme, impitoyable celle-là, qui n'est rien d'autre que la faim. Elle survient lorsqu'on a épuisé tous les recours possibles pour avoir de quoi manger.

Le malheur est que, dans certains pays où le déficit alimentaire représente encore un faible pourcentage, on ne s'attend pas à l'amélioration du sort des populations qui se détériore d'année en année. C'est de cela que nous fait partie le tableau no 3.

Tableau 3: Déficit vivrier de quelques pays en développement en pourcentage de leur consommation.

Pays	Déficit effectif 1975	Déficit extrapolé 1990
Inde	1	10-12
Nigéria	2	35-39
Bangladesh	7	30-35
Indonésie	8	14-17
Egypte	35	32
Pays du Sahel	9	44-46
Ethiopie	2	26-28
Birmanie	7	21-25
Philippines	4	11-13
Afghanistan	--	19-22
Bolivie et Haïti	24	35-38

Source: Coopération et Développement international, p.20.

Donc, on se rend compte que la situation alimentaire actuelle n'est pas reluisante et que certaines populations continuent de souffrir de la malnutrition, pis encore, de la faim et que pour la plupart des pays en développement, la fin de ce mal n'est pas pour demain.

Cela laisse conclure que la production agricole est loin d'être à la hauteur des besoins nutritionnels chez bon nombre de peuples et que l'agriculture, comme secteur-clef, mérite plus d'attentions si on veut qu'elle puisse accomplir sa noble fonction devant laquelle elle est en train de perdre.

Mais il reste que, faire que l'agriculture gagne la course entre l'accroissement de la population et l'augmentation de la production alimentaire, demeure pour de nombreux pays à faible revenu un défi redoutable. Il est alors essentiel que ces pays aient la possibilité d'améliorer leurs terres dans l'espoir d'accroître les revenus des agriculteurs.

Par ailleurs, il est à constater que le manque de revenus chez certaines gens, faute de ne pas pouvoir diversifier l'activité économique par la création d'emplois nouveaux dans ces pays, peut être l'auteur de la famine alors que l'offre de denrées alimentaires est suffisante à l'intérieur même de ces pays, comme c'est le cas des pauvres sans terre.

Cependant, le rôle de l'agriculture ne se limite pas uniquement à l'alimentation de populations comme le révèle

l'expérience des pays industrialisés où elle a joué un rôle économique de grande envergure. C'est ainsi que le texte qui va suivre, tentera de mettre en évidence les capacités du secteur agricole à amorcer le développement économique d'un pays.

2. FONCTIONS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

En remontant de très loin, on s'aperçoit que l'agriculture est le secteur économique le plus anciennement considéré comme tel. Nous n'avons qu'à nous référer au temps où les physiocrates affirmaient que "seules les classes agricoles produisaient la vraie richesse et que les classes manufacturières et commerçantes ne faisaient que la manipuler de façon stérile." (1)

Par ailleurs, on ne peut nier la contribution majeure de ce secteur dans le déclenchement de la révolution industrielle qui a amorcé une ère nouvelle dans la structure économique.

Que ce soit en Europe, au Japon ou aux Etats-Unis, il est indubitable qu'une agriculture dynamique a accompagné

(1) Heilbroner, Robert L., Les grands économistes, 1971, p.47

l'industrialisation et la croissance quand elle n'en a pas été un facteur déterminant, révélait le rapport de la Banque mondiale de 1982.

En outre, une vue rétrospective permet de considérer l'agriculteur comme étant le principal instigateur de la croissance du secteur agricole dans les pays maintenant industrialisés, en tant que celui qui a déclenché une série d'innovations permettant de réaliser des économies, celui qui a financé et apporté des améliorations foncières voulues pour pouvoir exploiter de nouvelles techniques.

Bien que sa part intrinsèque demeure primordiale, il apparaît qu'au fur et à mesure de la croissance économique, on observe une baisse relative de la part de l'agriculture dans la production, le revenu et l'emploi au profit des autres secteurs en croissance, comme le montre le tableau no 4.

Tableau 4: Structure de la production
 Pourcentage de la part de l'agriculture
 dans la répartition du produit intérieur brut

	1960	1977	1978	1979	1980
Pays à faible revenu (moyenne)	50	37	38	34	36
- Bangladesh	61	55	57	56	54
- Pakistan	46	33	32	32	31
- Angola	50	49	50	48	48
- Rwanda	81	--	46	42	48
Pays à revenu intermédiaire (moyenne)	22	15	16	14	15
- Honduras	37	32	32	32	31
- Côte d'Ivoire	43	25	21	26	34
- Colombie	34	26	31	29	28
- Mexique	16	10	11	10	10
Pays industrialisés (moyenne)	6	4	4	4	4
- Japon	13	5	5	5	4
- Canada	6	4	4	4	4
- Norvège	9	6	5	5	5
Pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux (moyenne)	--	--	5	2	--
- Libye	14	3	2	2	2
Pays à économie planifiée (moyenne)	21	--	--	15	15
- Roumanie	31	--	--	--	--

Source: Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1979, 1980, 1981, 1982.

Selon les chiffres de ce tableau, il est facile d'apprécier l'importance du produit intérieur brut agricole dans la production interne brute des économies en voie de développement.

Quoique cette part relative est allée en décroissant au fur des années, il n'en demeure pas moins que son importance est loin d'être négligeable dans la plupart des pays.

On observe par ailleurs, que cette part tend à diminuer lorsque l'économie diversifie ou étend ses activités vers d'autres secteurs. C'est ce qu'affiche l'évolution des données précédentes où la contribution de l'agriculture dans le produit intérieur brut s'est rarement maintenue alors que dans la majorité des cas, elle a baissé. Cela s'explique par la croissance des autres secteurs de l'économie.

Cela est encore plus vrai lorsqu'on compare la part de l'agriculture dans le P.I.B.(produit intérieur brut) des pays sous-développés et la part de l'agriculture dans le P.I.B. des pays développés, lesquels sont supposés avoir atteint un développement plus ou moins équilibré de tous les secteurs.

Mais malgré tout, aussi bien dans les économies développées que sous-développées, on reconnaît toujours à l'agriculture des contributions fondamentales. Ainsi elle fournit un apport important à la croissance globale:

- par la croissance de la production agricole et alimentaire pour répondre à la croissance de la demande, tant intérieure qu'extérieure;
- par le transfert des ressources (travail et capital) de l'agriculture vers d'autres secteurs de l'économie où ils vont contribuer davantage à la croissance globale, surtout si la productivité des facteurs transférés est plus élevée dans ces autres secteurs;
- à l'approvisionnement des réserves de change et à l'équilibre de la balance des paiements par l'intermédiaire des devises provenant des exportations agricoles et alimentaires qui permettront l'importation des biens nécessaires à la modernisation de l'économie;
- au processus d'industrialisation, lorsqu'elle devient fournisseur de matières premières aux industries agricoles et alimentaires ou cliente de biens industriels, stimulant par le fait même, la croissance industrielle.

Cela nous amène à faire la distinction de deux caractères liés à ce secteur, soit le caractère régulateur ou rajusteur et le caractère moteur.

2.1 Secteur d'ajustement

Généralement, on attribue à l'agriculture le caractère d'ajustement à cause qu'elle est le seul secteur, qui, sans exiger une formation de base poussée, accueille facilement les travailleurs ne pouvant pas se trouver un emploi.

Deuxièmement, parce qu'en tant que réservoir, elle peut céder une partie de sa main d'œuvre pour satisfaire les besoins en travailleurs des industries naissantes ou en croissance sans nuire à la production agricole.

Et enfin, ceci s'explique dans la mesure où elle parvient à ajuster sa production en fonction de la demande alimentaire, y compris celle des travailleurs transférés.

2.1.1 La demande de transfert des travailleurs

A) Ajustement de l'emploi et de la productivité du travail agricole

L'agriculture a été et continue d'être pour la plupart des pays le réservoir de la main-d'œuvre dans lequel les autres secteurs de l'économie puisent pour satisfaire leurs besoins en travailleurs.

C'est le cas des pays en voie de développement où la population active agricole peut atteindre 90% de la population active totale, ce qui souligne son importance dans l'emploi de ces pays où la majorité de la population attend presque tout de l'agriculture, d'autres secteurs étant moins développés.

Par contre, si même ce secteur encadre la majorité des travailleurs, il peut arriver qu'il atteigne des proportions abusives conduisant à la saturation et finalement à la baisse de productivité du travail.

Le tableau no 5 nous dresse l'évolution de la situation dans l'emploi agricole ces dernières années.

Tableau 5: Pourcentage de la population active agricole par rapport à la population active totale

	1960	1977	1978	1979	1980
Pays à faible revenu (moyenne)	77	73	72	71	71
- Boutan	95	93	93	93	93
- Mali	94	89	88	88	73
- Népal	95	93	93	93	93
- Rwanda	95	92	91	91	91
Pays à revenu intermédiaire (moyenne)	59	46	45	43	44
- Côte d'Ivoire	89	82	81	79	79
- Cameroun	79	74	82	83	83
- Sénégal	84	77	77	76	76
Pays industrialisés (moyenne)	17	7	6	6	6
- Finlande	36	14	14	12	11
- Irlande	36	21	20	19	19
Pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux (moyenne)	57	--	42	44	46
- Arabie Saoudite	71	63	62	62	61
- Libye	53	22	21	20	19
Pays à économie planifiée (moyenne)	44	25	49	17	16
- Chine	75	63	62	71	70
- Albanie	71	63	62	--	--

Source: Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1979, 1980, 1981, 1982.

Il ressort de ce tableau qu'en général, le secteur agricole est celui qui fait travailler beaucoup de gens et que, malgré le développement parallèle des autres secteurs, il tend à maintenir sa place dans l'emploi, surtout dans les pays sous-développés où il a conservé sa part jusqu'à nos jours.

Si l'on cherchait à comprendre le phénomène qui rend sa part relative dans l'emploi statique, on ne manquerait pas d'évoquer le fait que la population s'accroît à des taux plus élevés que celui de la création d'emplois non agricoles. Il en résulte que la population active agricole supporte la différence entre ces deux taux, différence qui est même parfois plus que proportionnelle par rapport au taux d'emploi déjà existant dans l'agriculture par défaut du dynamisme dans les autres secteurs.

Considérant la plupart des contraintes qui rendent impossible ou presque l'extension des terres dans bon nombre de pays où l'agriculture conserve son aspect purement traditionnel, il n'est pas étonnant que la productivité marginale du travail excédentaire soit négligeable, zéro ou, dans des cas extrêmes, négative.

Pour ces pays, on relève un excédent de force de travail dans l'agriculture vivrière qui ne répond pas

nécessairement à l'hypothèse de qualifications des travailleurs agricoles requise par J.Alves lorsqu'il conclue que la "croissance est réalisée par le retrait de la force de travail redondante dans le secteur agricole et de ses emplois dans le secteur industriel" (1). Cette main d'œuvre excédentaire pourrait devenir plus productive ailleurs surtout dans les activités n'exigeant pas de spécialisation et dans d'autres où l'apprentissage à la tâche nouvelle se base sur leurs aptitudes actuelles.

C'est alors grâce à de telles activités de nature industrielle ou autre qu'on peut espérer faire disparaître ou du moins réduire le sous emploi dans l'agriculture vivrière au profit d'une production globale plus grande.

Pour cela, il suffit que les salaires payés soient légèrement supérieurs au niveau de subsistance pour motiver le déplacement des agriculteurs vers les nouvelles activités. Tant que la main d'œuvre est disponible, il y a possibilité d'assurer la croissance de la production en vue de satisfaire la demande alimentaire de marché en empêchant ainsi de devoir recourir à l'importation des denrées alimentaires. On évite de cette façon, la détérioration de la balance des paiements. Ainsi, il y a moyen d'assister à une amélioration de la productivité du travailleur agricole et celle du travailleur transféré.

B) Assurer la continuité du processus industriel en croissance

L'agriculture accomplit la continuité du processus

(1) Alves, J., The role agricultural sector in the process of economic growth, National Library of Canada, 1979, p.4.

industriel en répondant continuellement à la demande de transfert de travailleurs agricoles formulée par l'industrie croissante et naissante.

On a vu L. Malassis (1) accuser l'agriculture de revêtir un caractère résiduel lorsqu'il considère que les agriculteurs sont ceux qui restent après que d'autres secteurs ont fini de se servir pour répondre à leurs besoins; ce qui est vrai, tant et aussi longtemps qu'elle va demeurer l'activité accessible à tout le monde alors qu'elle procure des revenus relativement bas.

2.1.2 Ajustement de la croissance de la production à celle de la demande alimentaire de marché.

On sait que la croissance de la demande de marché est en fonction de la population, du revenu, du niveau général des prix alimentaires et autres. Alors, en tant que secteur d'ajustement, l'agriculture devra assurer la croissance de la production agricole et alimentaire si elle veut s'adapter à la croissance de la demande de marché pouvant être le résultat du récent transfert des travailleurs agricoles dans les activités plus payantes. Dans le cas contraire, les prix peuvent monter au risque de s'engager dans un

(1) Malassis, L. Agriculture..., p. 157

processus inflationniste et constituer ainsi un freinage à l'industrialisation.

C'est ce qui illustre bien L. Malassis quand il écrit: "Bien que l'impulsion du développement provienne de l'industrie, il devient évident que négliger l'agriculture, c'est courir le risque d'un freinage de la croissance à court terme et d'un blocage à long terme." (1)

2.2 Secteur moteur ou théorie de l'excédent agricole

L'excédent ou surplus agricole, que plusieurs considèrent comme la part du produit agricole qui n'est pas consommée directement par les unités de production, peut être vu de deux façons si on se place par rapport à l'agriculteur. D'un côté, on peut parler de l'excédent agricole en nature et de l'autre, de sa contrepartie monétaire ou, comme le dirait Celso Furtado, de l'excédent financier. Les deux excédents peuvent assumer des fonctions économiques de façons distinctes, mais pour des fins complémentaires.

Pour comprendre le rôle moteur que joue l'agriculture, il revient au même de savoir comment elle peut contribuer à la croissance des autres secteurs (secondaire et tertiaire) de manière telle que ces derniers, à leur tour, puissent

(1) Malassis, L., Agriculture... op. cit., p. 183

stimuler la croissance de celle-ci. Et c'est ici qu'on voit apparaître le jeu des relations intersectorielles dans le processus de développement global équilibré.

2.2.1 Excédent agricole en nature

Celui-ci aura pour fonction première de satisfaire la demande alimentaire monétaire des travailleurs non agricoles. Autrement dit, il sera destiné au ravitaillement des populations en majorité urbaine en premier lieu.

C'est d'ailleurs dans ce sens-là que tout en écartant la possibilité d'importation d'aliments, Furtado déclare:

"C'est l'excédent in natura qui détermine les limites dans lesquelles peut s'accroître l'emploi non-agricole" (1). Ce qui laisse sous-entendre le rôle essentiel de ce surplus dans l'alimentation des travailleurs des secteurs autres qu'agricoles et, indirectement, son importance dans la croissance et le développement de ces derniers.

On sait qu'Adam Smith a écrit, que c'est seulement le surplus de produit de la campagne, c'est-à-dire l'excédent de subsistance des cultivateurs, qui constitue la subsistance

(1) Furtado, Celso, Théorie du développement économique, Presses universitaires de France, collection SVP, 1979, p. 166

de la ville, laquelle, par conséquent, ne peut se peupler que pour autant que ce surplus de produit vienne à grossir. (1)

Lorsque la demande alimentaire intérieure est suffisamment satisfaite, le nouvel excédent, s'il y en a, peut être destiné à l'exportation. Dans ce cas, l'Etat en profite pour renflouer ses caisses de taxes à l'exportation tout en corrigeant sa balance de paiement en augmentant ses possibilités d'importer les biens d'équipement avec les devises qu'il reçoit en retour. Ainsi, l'agriculture contribue au processus d'industrialisation par le canal du marché étranger.

Le tableau no 6 nous fait apprécier la part de l'agriculture dans la structure des exportations de marchandises.

(1) Smith, Adam, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776

Tableau 6: Part des exportations agricoles dans l'ensemble des exportations.

Régions	1969	1977	1978	1979
Pays à faible revenu (moyenne)	70	44	38	42
Pays à revenu intermédiaire (moyenne)	61	30	29	28
Pays industriels à économie de marché (moyenne)	23	15	15	15
Pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux (moyenne)	4	--	--	--
Pays industriels à économie planifiée (moyenne)	--	16	11	11

Source: Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1979, 1980, 1981.

On observe une part relativement importante de l'agriculture dans les exportations surtout des pays en voie de développement, lorsqu'elle n'est même pas négligeable dans les pays dits industrialisés.

L'exportation des produits agricoles peut se faire sous deux aspects: premièrement, l'exportation des produits agricoles à leur état naturel et deuxièmement, l'exportation des produits agricoles à l'état transformé.

Le second cas se produit lorsque l'excédent en nature est en quantité suffisamment grande pour justifier l'installation d'une industrie de transformation ou lorsqu'il s'agit des produits facilement périssables et que la transformations permet de les conserver pour une longue période. Mais encore là, il faut que l'excédent soit important, ce qui permet en même temps d'éviter des gaspillages tout en stimulant la production. Cette complémentarité entre l'agriculture et l'industrialisation apparaît comme une étape importante dans le développement économique, surtout qu'elle permet au pays de bénéficier, par l'exportation, des devises étrangères.

En observant de près le tableau no 7 sur l'industrialisation dans le monde, on peut se rendre compte à quel degré les industries agricoles et alimentaires contribuent de façon particulière à la génération de la valeur ajoutée, spécialement dans les pays où d'autres secteurs sont relativement sous-développés.

Tableau 7: Répartition de la valeur ajoutée
Pourcentage de l'industrie agricole et alimentaire

Pays	1975	1976	1978	1979
Zaïre	59	59	43	44
Malawi	73	77	51	--
Pakistan	40	46	41	42
Mozambique	68	68	48	--
Indonésie	46	41	26	--
Madagascar	91	95	28	27
Nigéria	91	92	--	24
Philippines	41	44	38	40
El Salvador	49	45	--	--
Nicaragua	64	61	48	--
Pérou	31	31	28	--
Canada	15	14	13	13
France	13	13	16	16

Source: Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1979, 1980, 1981, 1982.

Cela nous pousse à dire que dans la plupart des pays, l'agriculture demeure encore le secteur prédominant de l'économie qui englobe leur grande capacité productive.

Bref, cet excédent agricole en nature vient de nous révéler les potentialités de l'agriculture, à contribuer à la croissance économique dans la mesure où elle peut satisfaire les besoins alimentaires des travailleurs non agricoles d'abord, promouvoir l'emploi et la production industriels ensuite, et enfin, stimuler les échanges commerciaux du pays avec l'extérieur.

2.2.2 Excédent financier

L'existence de l'excédent financier repose d'abord sur la productivité élevée de l'agriculture qui va permettre de dégager, au-delà des consommations des producteurs, des surplus agricoles commercialisables en échange desquels ces agriculteurs obtiendront ensuite des revenus agricoles.

Comme l'acroissement de la productivité de ce secteur est l'une des conditions de base de la formation de capital, il va falloir pour y arriver, que les agriculteurs se dotent des moyens et techniques efficaces et des facteurs de production nécessaires.

Avec le soutien de l'aide internationale, des crédits, d'une meilleure politique de distribution de revenus, ces revenus agricoles feront naître une demande importante de

certains équipements agricoles comme des tracteurs, ainsi que d'autres ressources intermédiaires comme des engrains, des aliments de bétail, des pesticides, etc...qui, au fur et à mesure que ces besoins augmentent, pourront justifier la nécessité de industries de fabrication de ces facteurs de production, leurs importations étant descendues en dessous du seuil de rationnalité.

Par ailleurs, des revenus agricoles élevés ont pour effet l'élargissement du marché intérieur en augmentant le pouvoir d'achat de la partie prédominante de la population que constitue la population agricole qui était démunie auparavant. Ce pouvoir d'achat discrétionnaire va leur donner l'occasion d'accéder au marché d'autres biens. A l'intérieur, on pourra se rendre compte de l'accroissement de la demande de vêtements, de chaussures, de matériaux de construction, d'ameublements, d'ustensile ménager, etc..., ce qui va conduire à l'avènement d'industries de genre à pouvoir répondre à cette demande sans cesse croissante, d'autant plus que les investisseurs ne résisteront pas face à ce débouché potentiel d'agriculteurs en majorité.

Autrement, on peut dire que de par sa demande, l'agriculture devient créatrice d'emplois industriels et peut contribuer au financement des investissements nécessités par cette création, surtout lorsqu'une fabrication nationale

peut être substituée avec avantages aux importations.

Et, comme le rapportait la FAO "du fait de l'accroissement insuffisant de leur production agricole en 1974 et au cours des deux années précédentes, nombre de pays en voie de développement ont entrepris de consacrer des efforts accrus au développement de l'agriculture, même lorsque leur économie était en voie d'industrialisation rapide et et tournée vers l'exportation. Ce qui indique que ces pays prennent de plus en plus conscience de ce que la faiblesse des revenus agricoles entraîne non seulement de graves inégalités sociales, mais constitue également un handicap pour l'ensemble de l'économie qui freine la croissance de branches d'activité orientées vers la fabrication de produits de grande consommation destinés au marché intérieur." (1)

Si on s'est limité aux emplois industriels suscités par l'agriculture, cela ne signifie pas qu'on a négligé le réseau commercial pouvant être induit par l'équipement agricole donnant lieu à un réseau d'artisans oeuvrant à l'intérieur d'atelier de réparation.

(1) FAO, Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, p. 148.

Il ne faut pas perdre de vue non plus le renflouement supplémentaire de fonds publics provenant des recettes fiscales sur le revenus des ventes des produits et biens agricoles ainsi que d'autres biens de consommation de base.

Ainsi, le Gouvernement accroît ses possibilités pour accélérer le développement de l'infrastructure matérielle telle que routes, voies de communication, etc...

Bref, il apparaît que lorsque la productivité agricole s'améliore, une partie des gains de productivité doit être réservée à la modernisation de l'agriculture. C'est surtout pour assurer la continuité du processus du développement agricole. Tandis que l'autre partie doit être affectée à l'amélioration du bien-être rural en vue de répondre à des impératifs de justice sociale.

Cela constitue l'un des objectifs fondamentaux du développement afin de tendre vers la satisfaction des besoins primordiaux: se nourrir, se soigner, former, informer, éduquer, etc...

Lorsqu'on sait que le bien-être rural procède de la croissance du bien-être général, on s'imagine mal l'absence des industries produisant les biens de consommation, de la mise en oeuvre d'un infrastructure facilitant les communications et permettant la distribution d'eau potable, de gaz,

d'électricité, des hôpitaux, des écoles, etc...

On n'ignore pas l'importance des épargnes des agriculteurs auprès des banques qui peuvent être distribuées en terme de crédit pour stimuler l'investissement dans plusieurs branches jugées prioritaires. On peut dire dans ce cas que les épargnes agricoles ont indirectement orienté la politique économique en favorisant la promotion de tel ou tel autre domaine de l'économie.

Et, comme le disait Adam Smith à la fin du 18^e siècle lorsqu'il soulignait la nécessité de la croissance de la productivité, ce n'est que le "jour où, par l'amélioration de la culture de la terre, le labeur d'une seule famille permettra d'en nourrir deux, alors que le travail de la moitié de la population suffira à nourrir la société toute entière que l'autre moitié pourra donc être employée, en majeure partie tout au moins, à fournir d'autres choses ou satisfaire d'autres besoins et aspirations de l'humanité."

(1)

Si même ses prédictions ont été dépassées dans bon nombre de pays, surtout les pays industrialisés, il reste

(1) Smith, Adam, cité dans L. Malassis, Agriculture..., p.755.

que la productivité agricole demeure l'élément fondamental du démarrage du développement global et que, par conséquent, négliger l'agriculture, conduirait probablement à de grandes désillusions.

En résumé, le rôle de l'agriculture apparaît nettement dans trois domaines. Premièrement, dans la nécessité impérieuse d'améliorer le niveau nutritionnel par tête et de faire face à l'accroissement démographique; deuxièmement, dans les équilibres économiques fondamentaux, balance de l'emploi, balance des paiements, équilibre épargne-investissement, frein à l'exode rural et par conséquent, limiter les maux sociaux qui l'accompagnent; enfin, dans le processus de développement où l'agriculture constitue, surtout dans de nombreux pays, la base sur laquelle peut s'édifier le processus d'industrialisation. Elle le réalise en fournissant à l'industrie des hommes, des capitaux, des devises et des matières premières en plus de stimuler la croissance de la demande des agriculteurs de biens industriels. Mais pour ça, il est indispensable de la moderniser afin d'améliorer sa productivité.

Or, le défi que présente le développement agricole est, de toute évidence, beaucoup plus difficile à relever, quand on sait que dans les pays en voie de développement

l'économie est essentiellement fondée sur une agriculture isolée du reste de l'économie. Donc, ce secteur mérite d'être encouragé et soutenu, mais comme il est presque la seule source de revenus, d'épargne et de croissance, il doit assurer lui-même ce soutien.

Bref, s'il est dynamique et productif, le secteur agricole stimule la demande intérieure de biens industriels, fournit des denrées alimentaires bon marché aux travailleurs de l'industrie et des matières aux agro-industries, rapporte des devises permettant de financer les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires pour l'industrialisation et facilite le développement de petites et moyennes entreprises industrielles employant une main-d'œuvre nombreuse dans les petites villes et les campagnes.

On a beau vouloir vanter les fonctions de l'agriculture qui sont fort louables, mais la question très complexe revient à faire en sorte que l'agriculture soit à la hauteur de son rôle. Lequel, pour plusieurs, demeure théoriquement utopique. Et, devant des demandes économiques, d'accroissement de production, de création d'emplois, de meilleure distribution de revenu et d'accroissement de surplus agricole pour la génération du capital, aussi bien d'origine étrangère que domestique, et en face des

dimensions sociales d'amélioration de la santé, de l'éducation et des autres services à l'intérieur du pays et des changements de vieilles structures de système traditionnel, la brèche n'offre pas d'autres choix que d'agir sur tous les éléments pouvant contribuer positivement à satisfaire la large part de ces besoins.

C'est dans ce sens-là que le deuxième chapitre se propose de discuter de la validité de certaines composantes de politique agricole en vue de permettre aux pays sous-développés à s'assurer d'une base solide à leur développement économique global.

CHAPITRE II

Diverses composantes d'une politique agricole

Quand on parle de politiques agricoles on se réfère à celles qui consistent à modifier les conditions technologiques de la production, d'un système socio-économique de type traditionnel.

Ce changement, qui fait appel à l'usage d'une certaine technologie et de différents intrants, exige une acceptation préalable par la population. Ce processus, malgré sa lenteur, finit par permettre l'accroissement de la productivité par unité de surface et ce, dans l'intérêt des agriculteurs d'abord et de tout le pays ensuite.

Il apparaît alors clairement que ces politiques placent au centre de tout développement agricole, le paysan dont il faut revaloriser la place dans la lutte contre la pauvreté en lui rendant sa dignité pour ainsi compter sur un partenaire engagé.

Ces stratégies agricoles visent principalement les objectifs suivants:

- subvenir aux besoins alimentaires;
- mettre fin à la dépendance croissante tout en prévoyant des situations catastrophiques pouvant être engendrées par les sécheresses et d'autres calamités naturelles ou artificielles incontrôlables.

Si on revient à l'opinion de R. Dumont, toute politique agricole doit reposer sur l'augmentation de la productivité, tout en faisant appel à une utilisation accrue de la main-d'oeuvre.

Donc, ces stratégies agricoles doivent toucher sensiblement tous les facteurs de développement agricole à savoir: l'utilisation des terres, la technologie, la recherche, ainsi que d'autres services à l'appui de telle sorte que leur intervention harmonieuse et complémentaire puisse conduire à l'amélioration de leurs productivités respectives.

Dans cette partie, nous tâcherons de passer en revue les quelques politiques agricoles les plus couramment utilisées en insistant sur le rôle des incitations à l'endroit des agriculteurs dans l'amélioration de la productivité agricole, ainsi que d'autres actions de nature à les aider à améliorer leur rendement.

1. Mesures incitatives envers la population agricole.

Ces stratégies doivent s'intéresser en premier lieu aux acteurs principaux et instigateurs directs du développement agricole que sont les agriculteurs.

Ce n'est pas parce que ce sont des agriculteurs qu'ils doivent être oubliés et ignorés, même méprisés comme c'est le cas dans la plupart des pays en voie de développement pendant que leurs homologues du secteur industriel et autres bénéficient des avantages sociaux, des augmentations de salaires dans l'espoir d'un accroissement ou au moins du maintien de leur productivité au travail en retour.

Comme le faisait remarquer le rapport de la Banque mondiale de 1982, les agriculteurs, comme les autres travailleurs, sont sensibles aux mesures d'encouragement et, "si ce secteur se laisse distancer, c'est en raison de l'inadéquation des investissements, du manque d'incitation et de politique inadéquates aussi bien que des problèmes techniques, climatiques et pédologiques." (1)

Ces mesures d'encouragement doivent être de nature à motiver le producteur à augmenter sans cesse sa production

(1) Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, Editions économica, 1983, p.47.

pour autant qu'il en a les moyens et ainsi, le faire entrer dans une sorte de compétition individuelle de production tout en le stimulant à trouver lui-même de nouveaux procédés d'augmentation de la production agricole, sinon à adopter ceux qui existent déjà. Mais pour y arriver, il faut qu'il soit convaincu lui-même par des preuves réalistes de l'intérêt évident: celui qu'il recherche, lié à toute son activité.

Cela nous conduit à affirmer qu'en dehors de l'insuffisance des terres à exploiter, les raisons qui peuvent expliquer la stagnation ou la baisse de la production agricole seraient de trois sortes:

- 1) Le non accès pour certains, aux terres cultivables à cause de l'inégalité dans la répartition de celles-ci en faveur d'une infime minorité qui les sous-exploitent;
- 2) un supplément de production, au-delà d'une certaine quantité, se compare à un gaspillage d'effort non rémunéré adéquatement et le producteur se sent victime d'une sorte de lésion au cours de son échange et préfère maintenir la même quantité de production et limiter son investissement;
- 3) les terres sont disponibles, mais pour les exploiter de façon rentable, il faut un matériel, des matières et d'autres connaissances qu'on n'est pas en mesure d'acquérir,

faute de moyens disponibles pour une certaine catégorie de gens.

Donc, la politique d'incitation est un paramètre essentiel de la performance agricole et il reste que les outils doivent être appropriés et manipulés avec soin.

D'après les propos de T.W. Schultz: "incentives to guide and reward farmers are a critical component. Once there are investment opportunities and efficient incentives, farmers will turn sand into gold" (1) l'auteur souligne, bien que de façon exagérée, l'importance sinon la force magique des politiques agricoles dans tout effort d'amélioration de la production agricole.

Nous essaierons ici d'identifier les mesures motivatrices susceptibles de parer aux obstacles à l'accroissement de la production agricole ci-haut exposés.

1.1 Les prix minimum garantis

La politique des prix minimum garantis, vise à assurer aux producteurs agricoles de recouvrer un montant minimum en échange de leurs récoltes. Ces prix minimum interviennent

(1) Schultz, T.W., Transforming..., p.5.

surtout pour enrayer les perturbations ou les défaillances du marché des produits agricoles dans la mesure où les forces de l'offre et de la demande font baisser le niveau d'équilibre en dessous des prix rémunérateurs, soient ceux qui permettent aux agriculteurs de réaliser des revenus comparables à ceux des travailleurs des autres secteurs tout en leur assurant un retour monétaire sur investissement appréciable. C'est en effet une mesure incitatrice efficace dans la mesure où elle répond aux conditions posées par les agriculteurs qui, pour augmenter la production agricole, demandent d'être rémunérés pour leur effort et leur investissement dont cette politique leur assure en même temps le débouché.

1.1.1 Généralités

Plusieurs études se sont penchées sur la question du revenu des agriculteurs en comparaison avec les revenus dans d'autres secteurs et aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement, les chiffres démontrent nettement que les revenus des agriculteurs sont de loin inférieurs à ceux des travailleurs des autres secteurs.

Le rapport de l'OCDE de 1975 révèle que le revenu moyen des familles d'agriculteurs représente 70% environ du

revenu moyen des travailleurs de l'industrie en Norvège alors qu'il est de 53% en Finlande; et il en est de même pour tous les pays membres de l'OCDE sauf l'ouest Canadien et les Etats-Unis.

Sans se limiter au fait que les revenus des agriculteurs dépendent des conditions d'exploitation, de la dimension des unités, du type d'agriculture, etc..., facteurs qui rendent difficile la comparaison entre les revenus de l'agriculture et ceux des autres secteurs, étant donné les différences dans le niveau de travail des deux catégories, il convient tout au moins de tenter de trouver d'autres explications à la faiblesse de ce revenu.

Dans les pays en voie de développement, le problème essentiel est lié aux systèmes commerciaux dans l'agriculture. Il englobe aussi bien les opérations d'achat des productions agricoles auprès des agriculteurs que les approvisionnements en biens de production. Généralement, on y retrouve des grands et moyens commerçants qui jouent un rôle dominant dans les campagnes ou villages ruraux, grâce aux moyens financiers qu'ils détiennent. Cela leur permet d'exercer un certain oligopsonie dans l'achat des produits agricoles pour le marché intérieur ou pour l'exportation, d'un côté, et de jouir d'une position de quasi monopole lorsqu'il s'agit de fournir à la population des éléments de production

dont elle devient de plus en plus dépendante du moment qu'elle se montre soucieuse de la modernisation agricole. Cela témoigne certaines pratiques déloyales répandues sur des marchés locaux dont des réfactions arbitraires opérées à cause d'impuretés ou de mauvaise qualité qui servent de prétexte pour abaisser les prix d'achat, ainsi que des fréquentes fausses pesées. Il en est de même lors de la vente d'engrais où le prix peut aller jusqu'à trois ou quatre fois celui demandé dans le pays développés. Cela démontre bien que les commerçants occupent une position stratégique de grande envergure d'abord parce qu'elle couvre parfaitement le circuit de production et de commercialisation et leur permet d'agir aisément aux stades clefs de façon complémentaire, ce qui est néfaste à la cause des agriculteurs.

En plus de ces opérations d'achat et vente qu'ils conservent pour eux, ils fournissent des crédits de production et de soutien. Ils se font ainsi passer pour des généreux en achetant des récoltes en avance en payant moins cher, tout ça pour accroître la dépendance des agriculteurs à leur égard. Ceci jusqu'au point où l'agriculteur se trouve coincé dans un engrenage où se mêlent les crédits, les inputs et les marchés pour ses produits, tout étant contrôlés par les mêmes commerçants et firmes oeuvrant dans leurs propres intérêts. Cela étouffe l'agriculteur incapable de

comprendre et qui assiste impuissant à la détérioration de sa situation.

La position de force des commerçants s'accentue, en plus du pouvoir financier, par l'absence de regroupements de producteurs agricoles formés en vue de défendre leurs droits. Donc, ces commerçants profitent de l'isolement de l'agriculteur sur le marché, ainsi que de son peu de connaissances dans le domaine pour l'escroquer.

Par ailleurs, l'instabilité des prix de produits agricoles tiendrait dans une mesure considérable aux rapports de l'offre et de la demande qui déterminent ces prix. Or, il se fait que les agriculteurs, surtout dans les pays en voie de développement, cherchent à se départir le plus vite possible de leurs récoltes à cause des dettes dont ils doivent s'acquitter, du besoin d'argent pour toutes sortes de choses, du manque de moyens de stockage, etc... Cela fait que tous les producteurs, immédiatement après la récolte, se retrouvent sur le marché avec la plus grande partie de leurs productions. Se compétitionnant entre eux, ces agriculteurs se livrent au marchandage avec les commerçants qui finissent par les convaincre d'accepter les plus bas prix possibles.

Une autre observation est que les prix reçus sont souvent inférieurs aux prix payés, surtout à cause:

- du contrôle des prix dans la volonté des gouvernements des pays en voie de développement de stabiliser les prix à la consommation, politique qui favorise les travailleurs ou consommateurs non agricoles pour ne pas risquer la hausse du coût de la vie, car cette protection des revenus de ces derniers se fait au détriment du revenu de l'agriculteur. Et même si cette politique est anti-inflationniste, elle s'exerce paradoxalement en accentuant le niveau d'écart entre les revenus agricoles et ceux des autres secteurs, surtout qu'en gelant les prix agricoles, elle les empêche de s'ajuster par rapport au taux d'inflation qui a eu ses effets sur les autres sous-ensembles de l'économie;
- les prix des facteurs de production augmentent en fonction du mouvement inflationniste, ce qui accroît d'autant les dépenses de production agricole, brisant ainsi l'équilibre antérieur entre les dépenses et les revenus agricoles. On peut parler des salaires, même agricoles, qui s'ajustent en fonction du coût de la vie et qui contribuent au gonflement des dépenses agricoles alors que, comme le révèle la FAO (1), les prix n'ont augmenté par rapport au

(1) FAO, Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1967, p.57.

coût de la vie que dans très peu de pays pendant que les prix perçus augmentaient moins fortement que les prix versés dans plusieurs et que le rapport entre les prix perçus et les prix payés par les agriculteurs s'améliorait dans très peu de pays ces derniers temps.

Un autre élément, non moins important, est le manque d'infrastructure qui handicape la circulation facile des produits agricoles depuis la campagne jusqu'au marché, ainsi que la rareté des moyens de transport qui se louent à des prix inaccessibles pour l'agriculteur; encore là, le commerçant y trouve avantage en allant négocier avec l'agriculteur peu informé des prix courants du marché au village.

Un autre facteur est celui du grand nombre de petites unités de production qui, malgré qu'elles soient souvent dotées d'une grande capacité de production, n'ont pas assez de dimensions pour être suffisamment payantes pour les agriculteurs.

Il faut également noter que souvent, dans la plupart des pays en voie de développement, les produits agricoles font concurrence avec les produits importés de l'extérieur, ce qui réduit la position des producteurs agricoles nationaux.

Malheureusement, tous ces éléments vont à l'encontre des points de vue des "agriculteurs qui considèrent généralement que l'avantage essentiel dont ils bénéficient en contrepartie de la régulation de leurs apports réside dans la garantie des prix" (1) comme le soutient C. Broussolle, en les faisant fluctuer sans avertissement et défavorablement pour eux.

C'est pour cette raison qu'on se rend compte aujourd'hui que la faiblesse relative des prix payés aux agriculteurs est dans de nombreux pays en développement un frein à la croissance agricole. Donc, il faut permettre au paysan de pouvoir maîtriser son revenu par la stabilisation des prix, travailler en sachant d'avance ce qu'il pourra obtenir en retour de son effort et de son investissement. Et qu'on ne se fasse pas d'illusion, les travailleurs agricoles n'accepteront en effet des incitations à l'accroissement de la production que s'ils peuvent en obtenir un bénéfice direct grâce à une capacité de négociation à leur satisfaction.

Et comme la nécessité des prix garantis fait suite au manque d'ajustement réalisé dans l'agriculture, manque aggravé par l'instabilité inhérente aux marchés agricoles, des politiques de soutien et de protection seraient de

(1) Broussolle, C., "Structures de production et inflation dans l'agriculture et les industries alimentaires", Revue d'économie politique, vol 89, Sirey 1979, p.328.

première importance dans la stimulation et l'assurance des revenus stables plus rémunérateurs pour les agriculteurs. Cela revient à éléver le revenu agricole de façon à ce que les agriculteurs reçoivent une part équitable de l'élévation générale du niveau de vie en insistant sur l'évolution des coûts. C'est ainsi qu'on pourra porter le revenu net total des exploitations à un niveau tel que le revenu par homme-année soit au moins comparable au salaire annuel moyen des hommes des secteurs industriel et autres.

Cependant, même s'il est reconnu que la garantie des prix minimum sur des produits agricoles affecte très positivement la production agricole en incitant la population à accroître la productivité des facteurs de production par toute forme d'intensification agricole d'une part, et/ou en étendant les superficies agricoles d'autre part, il semble que cette mesure exige la réunion d'un minimum d'éléments avant d'être effective.

1.1.2 Mise en oeuvre de la politique des prix garantis

1.1.2.1 Autres mesures de soutien

L'accord agricole est une politique répandue dans la plupart des pays de l'OCDE qui donne l'occasion aux organisations des agriculteurs de négocier avec le Gouvernement afin

de déterminer le niveau auquel il convient de maintenir les prix des produits agricoles, le soutien à accorder à l'agriculture ainsi que les mesures touchant la commercialisation. Evidemment, il faut que ces organisations ou regroupements d'agriculteurs soient constitués et reconnus par le Gouvernement pour être opérationnels. Cet accord prévoit, pour les pays de l'OCDE, des mesures de compensation en cas de hausse des coûts à la production et des possibilités de renégociation sur la base de l'indice du coût de la vie, ainsi que lors de la baisse des prix des produits agricoles sur le marché.

Cet accord fixe non seulement les prix des produits, mais aussi les restrictions aux importations et précise les conditions dans lesquelles ces restrictions peuvent être ajustées pour régulariser l'offre sur le marché intérieur et favoriser le monopole de la production agricole interne.

Autrement dit, il s'agit ici de mesures protectionnistes pour empêcher la concurrence des produits étrangers sur les produits nationaux qui affecterait défavorablement le prix de ces derniers.

Comme autres mesures on a le recours aux ajustements saisonniers pour éviter les fluctuations saisonnières des prix qui lèseraient doublement les agriculteurs des pays

en voie de développement, percevant peu d'argent en échange de leur production au moment de la récolte et payant plus cher lorsqu'ils les rachètent pour les besoins en semences ou de consommation peu de temps après.

On peut penser également à des subventions de frêt, accordées pour un certain nombre de produits dans certaines régions afin de compenser le coût élevé du transport.

Toutes ces mesures plaident en faveur de l'agriculteur pour ce qui est de son revenu, mais elles se fondent certainement sur un système de commercialisation mieux organisé pour permettre leur application. Or, dans les pays en voie de développement, comme on l'a vu, on abuse de la défaillance de celui-ci et ces mesures supposent une correction préalable du système de commercialisation pour leur prêter crédit.

1.1.2.2 Organisation du marché

Toute politique de commercialisation devrait être conçue en fonction d'un ultime objectif de stabilisation des prix agricoles, afin de donner aux agriculteurs la certitude de recevoir le prix auquel ils ont droit ou un prix très voisin pour stimuler la production.

C'est dans cette intention qu'au stade d'exploitation, les mesures peuvent se limiter à établir un prix minimal ou prix fixe légal à la production alors que par la suite, il peut s'agir d'achats officiels sur les marchés de gros au prix de promesse. Ceci conduirait au maintien du niveau minimal de prix, à l'atténuation des fluctuations saisonnières ou des différences de prix entre les marchés.

Par ailleurs, ces achats sont généralement complétés par la constitution d'un stock régulateur qui vise à stabiliser les prix à la consommation au moins autant que les prix à la production.

On a vu qu'il faut être naïf pour confier de telles fonctions et responsabilités aux commerçants et autres distributeurs privés soucieux de la maximisation de leur niveau de profits d'abord. C'est à l'Etat qu'il revient d'instituer des organismes pour exécuter ces opérations. Néanmoins, on a plusieurs fois assisté à l'inefficacité de telles institutions, surtout dans les pays en voie de développement, suite à la rareté de capitaux et de personnel qualifié et la dispersion excessive de petits excédents agricoles éparpillés chez des millions d'agriculteurs qui travaillent surtout pour leur propre subsistance qui, en plus de l'infrastructure défaillante, rend complexe leur rassemblement.

La plupart de ces pays ont dû recourir au secteur privé pour mener à bien cette activité, mais les gouvernements se sont réservés le droit de regard et de contrôle sur le déroulement des opérations.

Afin d'être efficace, il s'avère nécessaire de favoriser sinon d'inciter la population à constituer des regroupements en vue de créer des postes d'achats ruraux où seront accumulées des productions agricoles commercialisables de tous les agriculteurs d'une unité régionale donnée dans le but de désenclaver les régions sans réseau routier adéquat et situées loin des marchés et où auront lieu les achats officiels au terme desquels il y aura répartition des revenus monétaires entre les agriculteurs participants. Par ailleurs, ces achats officiels de gros devront être aussi réguliers que possible pour empêcher l'infiltration frauduleuse de petits commerçants non autorisés qui voudraient profiter des longs espaces d'inactivité d'achat pour persuader la population d'accepter les bas prix pendant les mauvais jours.

D'autres mesures de stabilisation peuvent encore prendre la forme d'achats directs effectués auprès des agriculteurs par intermittence. Ces mesures peuvent se faire également sur une base régulière. Dans ce cas, l'organisme de stabilisation devient un élément permanent

de commercialisation et de distribution, agissant en concurrence avec le négoce privé ou jouissant au contraire d'un monopole. En principe, l'organisme de stabilisation devient efficace du moment qu'il opère à un stade plus proche de l'exploitation et qu'il effectue des achats de plus en plus réguliers. Cela est très complexe et difficile à organiser, surtout dans les pays en voie de développement, et nécessairement coûteux.

Même si l'effet de la stabilisation des prix comme stimulant de la production dépend en plus de l'efficacité de son application, du niveau réel des prix et souvent des services supplémentaires comme dans le cas où le système de prix de soutien élevé permet de créer un système de crédit agricole garanti par les récoltes dont on est assuré, au moins du prix minimal d'avance, il existe quelques inconvénients à redouter et qu'il convient de relever:

- le niveau élevé d'encadrement des agriculteurs peut provoquer des effets inhibitoires de toute initiative de nature à développer leur indépendance et à pouvoir mener des actions collectives de développement du milieu;
- en l'absence d'un réseau de centres d'achats ruraux efficace permettant l'application pratique des prix de

soutien des produits agricoles, ainsi que l'accession facile de tout le monde jusqu'au petit exploitant à ces centres, ce système pourrait favoriser le gros exploitant tout en accentuant les disparités entre les classes.

En plus, il faudrait chercher à spécialiser les activités commerciales pour éviter qu'il y ait des intérêts privés qui soient présents tout au long du circuit de production. A cette fin, il va falloir que certains commerçants soient limités à la commercialisation des denrées alimentaires, c'est-à-dire qu'ils devront se consacrer aux opérations d'achats et de ventes des productions agricoles pendant que d'autres seraient tenus exclusivement à la vente des facteurs de production qu'ils importent, fabriquent ou acquièrent sur le marché national. Quant au financement, des institutions gouvernementales ou privées, habilitées à cette fin, devraient être désignées.

Par ailleurs, il faut reconnaître que l'impôt sur les revenus agricoles a servi, dans le cas où il était appliqué à des taux élevés, à décourager la production agricole commercialisable . Il en est de même pour les taxes sur les exportations agricoles. Il n'y a aucun doute que si ces taux d'impôt et de taxation étaient réduits, l'état

des revenus de la population agricole s'améliorerait et qu'ils influencerait par la suite l'accroissement de la production agricole. L'Etat peut les sacrifier sous forme de subventions agricoles accordées aux agriculteurs afin d'encourager la modernisation de l'agriculture.

Alors, la politique des prix minimum garantis des produits agricoles stimule la production agricole dans la mesure où l'agriculteur, sachant d'avance sur quel prix il va vendre, peut prévoir les revenus agricoles du moment qu'on lui assure le marché.

Mais, cette politique à elle seule ne peut pas orienter, corriger ni redresser toute la politique agricole aussi longtemps que les inégalités dans la distribution des superficies agricoles entre les unités de production persistent, et que le nombre des "sans terres" s'accumule.

Dans de tels cas, le pouvoir et la réglementation du marché de denrées alimentaires vont demeurer entre les mains des grands propriétaires terriens reconnus pour leur grande sous-utilisation du sol et leur faveur à l'égard du type de production au delà des besoins de la population locale. Ce qui va en l'encontre des grands objectifs de toute politique agricole qui doit contribuer à atténuer l'injustice sociale et à assurer la promotion

sociale des agriculteurs jusqu'aux petits. C'est alors que, compte tenu du fait que dans les pays en voie de développement, la majorité de la population vit de l'agriculture, il faut jeter un coup d'oeil sur la situation agraire.

1.2 La réforme agraire

Même sans faire appel à sa logique, on est capable de déduire qu'à l'hétérogénéité des structures et à la disparité des productivités correspond la disparité des revenus. Or, dans la plupart des pays, surtout ceux en voie de développement, l'accès à la terre détermine la répartition du travail et la distribution de revenus. Dans pareil cas, on peut conclure que le chômage, l'inégalité des salaires et donc la disparité des revenus seraient dûs, dans les zones spécialement rurales, à la distribution inégale des terres.

1.2.1 Notion et généralités

D'après J. Le Coz (1) on entend par la réforme agraire "l'ensemble des opérations visant à transformer la structure foncière d'un État ou d'une région par la modification des rapports sociaux en vue d'assurer l'amélioration des

(1) Le Coz, Jean, Les réformes agraires, Presses Universitaires de France, 1974, p.5.

des techniques culturales et l'accroissement de la production agricole".

Généralement, on fait recours à cette mesure pour corriger certains déséquilibres internes qui font surgir des malaises sociaux chez la majorité de la population spécialement à celle qui n'est pas capable d'accéder à l'unique source de survie qu'est la terre, et qui désormais, est condamnée à vivre dans la misère.

Et c'est ainsi que, comme nous le fait observer I. Sachs⁽¹⁾ les régimes fonciers dans la plupart des pays, surtout ceux d'Amérique Latine où la concentration de la terre et du pouvoir se trouve entre les mains d'un petit nombre, induisent la pauvreté, le déficit alimentaire et la dépendance chez la population agricole. Cela nous pousse à croire à l'impossibilité d'une amélioration durable de l'alimentation dans les régions caractérisées par des structures inégalitaires ou une précarité des droits sur la terre pour la grande majorité de la population agricole.

Or, le poids de la structure inégalitaire des terres n'est pas seulement ressenti à travers l'étendue des

(1) Sachs, Ignacy, Initiation à l'écodéveloppement, Regard Privat, 1981, p.86.

terres accaparées par les latifundias, mais encore par l'injustice de toute une série de priviléges dont les grands propriétaires bénéficient:

1- du fait de la concentration de moyens financiers, ces gros propriétaires terriens abusent de ce pouvoir pour prêter à des taux d'intérêt usuraires, achètent les récoltes de la population souvent à l'avance à des prix ridicules; cela aggrave la misère des masses paysannes et leur manque de pouvoir d'achat, les rend dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins alimentaires convenablement.

En plus, ce pouvoir financier, qu'ils détiennent presque seuls, leur permet de s'imposer sur le marché des biens et ils sont capables d'influencer les échanges commerciaux entre leur pays et l'extérieur.

2- en général, ils aspirent aux biens de luxe, de prestige qui, en majorité, proviennent de l'extérieur et pour les avoir, il faut que les importations s'orientent vers les biens de luxe.

3- le fait que le pouvoir d'achat se trouve concentré entre une petite poignée de gens ne donne aucune chance à l'industrialisation interne de biens de masse parce que la population, avec son bas pouvoir d'achat, n'accède pas suffisamment à ces produits pour faire

vivre ce genre d'industries qui intéresse moins les riches, car la demande pour ces biens est potentiellement négligeable.

4- en outre, à partir des grandes étendues les gros propriétaires sont en mesure d'orienter en partie la politique économique du pays. En dehors de leur contribution à la détérioration de la balance commerciale d'un pays par le genre d'importation qu'ils conditionnent, ils favorisent un type de production agricole monétairement avantageux pour eux. C'est de cette façon que, dans les pays où existent les grandes inégalités de la répartition des terres, on observe une substitution de l'agriculture commerciale d'exportation à l'agriculture de subsistance dans certains cas parce que le marché pour la première est plus sûr, donc mieux organisé que pour la seconde dans la majorité des pays en voie de développement.

C'est le cas de certaines régions d'Asie où, malgré que 60% des familles rurales ne possèdent pas de terres ou n'en ont pas assez pour en vivre, les grands propriétaires terriens exerçant les fonctions de commerçant ou de prêteur ont transformé 70% des superficies agricoles disponibles en plantations de cultures d'exportation.

Il en est de même pour le Brésil dont, en plus de la sécheresse, la structure latifundiaire, qui privilégie les cultures d'exportation, serait responsable des dix millions de gens qui meurent de faim aujourd'hui.

Le tableau no 8 fait état de la part de la population dont le sort est compromis car, sans terre, elle vit sans lendemain.

Tableau 8: Paysans sans terre dans quelques pays du Tiers-Monde.

Année	Pays	Paysans sans terre en % de la population active agricole.	% de la population agricole active sur la population active totale.
1971	Indonésie	20	70
1968	Pakistan et Bangladesh	29	70
1970	Inde	32	68
1966	Iran	25	46
1966	Egypte	38	55
1970	Mexique	49	39
1961	Pérou	30	46
1970	Brésil	26	44
1971	Chili	66	28

Source: Sachs, Ignacy, Initiation à l'écodéveloppement, Regard Privat, 1981, p.87.

On estime à près de 10 millions les latino-américains sans terre représentant 35% de la population active agricole du continent américain alors que, dans la même région, selon la Banque mondiale, 7% des propriétaires fonciers contrôlent 93% des terres (1).

On constate en plus que dans les trois continents - l'Afrique noire, l'Asie et l'Amérique latine - les plus pauvres et les mal nourris sont les paysans sans terre (zones urbaines mises à part).

Ces domaines latifundiaires mal et sous-utilisés génèrent par ailleurs des revenus qui sont détournés des circuits de production agricole et causent un déséquilibre dans les rapports urbain-rural. Ces riches propriétaires préfèrent investir dans les grosses affaires qui n'ont rien à voir avec la paysannerie qu'ils installent dans les villes, tout près du marché de travailleurs qualifiés et à proximité de leur clientèle. Leurs produits visent davantage le marché extérieur ou une clientèle à revenu élevé. Donc, la population rurale n'y a pas de place et les ressources locales y sont moins importantes.

(1) Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 1982, p.55.

Egalement, comme le fait remarquer J. Le Coz (1) "à partir de sa richesse foncière, cette oligarchie exerce son emprise sur l'autorité politique et administrative et réduit ainsi à sa dévotion les institutions et services intermédiaires du milieu rural: les corvées domestiques s'y développent, les seigneurs rendent justice sans appel et donc, la réforme devrait mettre un terme à ce système oligarchique en améliorant le sort de la classe paysanne qui en est victime."

Alors, la réforme agraire consiste essentiellement, en effet, à résorber les situations féodales en s'efforçant d'introduire plus d'égalité dans la condition des personnes et de combler le retard pris par la campagne sur la ville en brisant le rapport d'exploitation et d'oppression entre le propriétaire foncier et le paysan sans terre. Cela permet certains progrès dans la production, progrès dus à une égalisation relative de la condition agraire et une démocratisation du régime social.

La justification économique de la réforme agraire repose sur l'encouragement d'efforts supplémentaires de la part du cultivateur en vue d'accroître sa productivité pendant que la haute priorité accordée aux critères

(1) Le Coz, Jean, Les réformes..., p.14.

sociaux sera justifiée du point de vue du développement agricole et social. Enfin, la modification de la répartition du revenu est la raison supplémentaire pour accorder l'ultime priorité aux critères sociaux dans l'évaluation. En fin de compte, "la réforme agraire est surtout la condition fondamentale pour le lancement du développement économique et de l'industrialisation ainsi que la structuration du nouvel ordre économique mondial." (1)

Ainsi, pour résoudre le problème de l'alimentation dans le monde et permettre à l'agriculture de jouer son rôle dans l'économie, il faut procéder à des réformes sociales et politiques profondes et remettre aux intéressés les leviers de commande leur permettant d'agir à tous les stades de production agricole au lieu de l'écrasement du pauvre par le riche.

Et tout indique que la redistribution des terres est l'une des modifications majeures de nature à limiter les exploitations extensives sous-utilisées tout en promouvant des unités de production dont la taille rend possible l'intensification de la terre et celle du travail agricole.

En plus, comme le contrôle de la terre est l'élément

(1) Bottomley, "Innovations dans les zones rurales en voie de développement" dans Actualité économique no 3, volume 46, décembre 1970, p.419.

de base de la production agricole et que, dans beaucoup de pays, la terre demeure encore la richesse essentielle de la société, la réforme agraire apparaît d'une part, comme un instrument en vue d'atteindre une plus grande justice sociale (1). D'autre part, elle s'avère en plus, un moyen de redistribution plus égalitaire des revenus tout en visant l'expansion du marché et les accroissements de productivité.

Néanmoins, on ne peut pas nier une baisse probable de production agricole pour certains types de biens (à l'exemple des produits agricoles d'exportation) au profit de l'augmentation de production pour d'autres types de biens (en l'occurrence les produits vivriers) dont les nouveaux propriétaires ont plus besoin et qu'ils privilégient en conséquence, en réduisant les superficies agricoles allouées aux premiers en faveur des seconds.

1.2.2 Les problèmes de mise en oeuvre de la réforme agraire

La réforme agraire peut permettre:

- d'atteindre une stabilité sociale plus grande grâce à un réajustement méthodique du régime foncier;

(1) Dormies, Peter, Land reform and economic development, Harmonds Worth, Penguin books 1972, p.11.

- d'accroître le niveau d'autosuffisance alimentaire nationale en ajustant la production agricole à l'augmentation de la capacité de consommation qui suit le taux de la montée de la population, particulièrement élevé dans les pays en voie de développement.
- d'atteindre une meilleure distribution de l'emploi pour un accroissement de la productivité du travailleur et de celle de la terre pour une amélioration du bien être général de la population surtout celle des sans terre qui n'en a pas assez.

Cependant, il faut dire que, comme l'indique M. Gutelman (1) la réforme agraire étant le produit de l'action de la société sur une partie d'elle-même au cours de laquelle les sursauts de colère se tournent généralement contre ceux qui incarnent les responsabilités de la misère des campagnes, on comprend que la mise en place d'une telle mesure rencontre toujours de redoutables obstacles.

Il faut noter parmi ceux-ci:

- 1) Les résistances des grands propriétaires qui vont présenter plusieurs arguments pour en retarder l'application, ils vont aller jusqu'à corrompre certaines autorités pour faire avorter le projet;

(1) Gutelman, Michel, Les structures et réformes agraires, François Maspero, Paris Ve, 1974, p.134.

- 2) la division des terres, qui est la première étape importante, exige un travail d'arpentage, des enquêtes cadastrales, des recherches de titres, etc. La réforme foncière aboutira vraisemblablement à un échec si on ne met pas en place des services de vulgarisation de crédit ou de commercialisation et si on ne développe pas une infrastructure favorable à l'activité agricole;
- 3) certains pays en voie de développement ne disposent pas de moyens financiers nécessaires en plus de la main-d'oeuvre requise pour exécuter de tels programmes, sauf s'il faut y aller petit à petit, région par région. Cette façon de faire n'est pas sans danger, car en inquiétant les grands propriétaires, il peut y avoir une baisse éventuelle de production. Alors, il convient, une fois que l'on a entrepris la réforme agraire, de la mener à bien rapidement;
- 4) il faut faire la réforme agraire lorsqu'elle est le voeu de la majorité de la population parce que les mesures autoritaires administratives contraignantes n'auraient pas d'effets rapides que de développer des résistances au sein de la population même. Il ne faut pas forcer par voie législative, il faut obtenir l'accord des organisations locales fortes. L'Etat doit gagner le soutien de la masse des paysans dans la lutte pour la

libération et chercher à briser le pouvoir des propriétaires fonciers dans les villages pour préparer le terrain à des réformes futures (cas du Vietnam);

- 5) Dans la majorité des régions, l'affection du sol résulte d'une longue évolution historique où la terre a été transmise de père en fils depuis des générations et le droit de la cultiver découle automatiquement de celui de la posséder soi-même ou de celui de la louer. Donc, la dépossession ne serait pas sans créer des mécontents, même si elle se fait en retour d'une compensation qui comprend en grande partie des impôts à verser à même ses revenus, alors que le paysan, lui, va jouir des terres sans rien payer de supplémentaire;
- 6) Il peut se produire des inégalités lors de la redistribution des terres, certains recevant de bonnes terres et d'autres des mauvaises. Mais on tombe dans un problème complexe qui exige des compétences techniques pour analyser la composition des sols;
- 7) Il peut arriver que l'on atteigne des morcellements excessifs des terres, ce qui est néfaste à la production agricole que l'on cherchait à accroître et il faut certainement, dans ce cas, modifier la dimension des unités de production.

Il est vrai que l'opinion, selon laquelle rien n'est

plus propre à encourager la production pour le marché que l'octroi au cultivateur du statut de propriétaire exploitant qui lui apporte l'assurance de recevoir lui-même les fruits de son travail, ne fait pas l'unanimité.

Voici ce qui se dégage du rapport du rapporteur général de la Conférence mondiale sur la réforme agraire (1966) qui fait mention de ce qui suit: "De l'avis général, la réforme agraire influe favorablement sur la productivité même si son effet ne se manifeste qu'après adoption de certaines mesures complémentaires, notamment la création de services institutionnels de soutien et autres comme la vulgarisation et la formation agricole." Alors on comprend qu'il ne suffit pas de donner la terre aux paysans pour les laisser à eux-mêmes, croyant que l'augmentation de la production sera automatique. Il faut donc, que ces agriculteurs soient encadrés, préparés à l'usage de nouvelles techniques et méthodes de production de nature à améliorer la productivité agricole. En plus, il faut leur assurer les facilités d'acquisition des facteurs de production dont ils ont besoin et que la seule politique de prix minimum ne peut pas porter les revenus agricoles à un niveau suffisamment élevé pour en garantir une acquisition autonome. Ce qui nous amène à parler du financement de l'agriculture.

1.3 Financement agricole

Une des principales caractéristiques de l'agriculture traditionnelle est la stagnation des techniques et des habiletés des travailleurs agricoles victimes de l'usage, depuis toujours, des mêmes facteurs de production transmis de père en fils depuis des générations et des générations.

Ces facteurs de production n'ont jamais suscité de questions de manque d'efficacité dans l'abondance des terres qui favorisait l'agriculture extensive. On peut dire que leur inefficacité était largement compensée par la présence presque illimitée des terres et la disponibilité de la force de travail.

De nos jours, la population, ne pouvant plus accroître les dimensions des terres cultivables, voit au contraire celles-ci diminuer par les morcellements lors des héritages et se rend compte de plus en plus que leur productivité est en baisse. Elle se pose sérieusement des questions sur l'efficacité de ses méthodes d'exploitation qui, bien que plus sécuritaires parce qu'elle en a maîtrisé l'utilisation, ne sont plus aptes à produire suffisamment pour leurs besoins.

Or, comme le dit T.W. Schultz (1), l'introduction d'un nouveau facteur signifierait non seulement couper avec le passé, et donc se retourner contre l'héritage ancestral et culturel, mais aussi s'exposer aux problèmes, car les possibilités de production de ces nouveaux facteurs seront sujets aux risques et incertitudes, ce qui entraîne des appréhensions de la population vis-à-vis de ces nouveaux facteurs de production.

Mais la situation alarmante de la production agricole exerce une forte pression sur la population qui s'aperçoit petit à petit que son salut repose dans l'adoption de nouvelles techniques du moment, qu'elle peut être convaincue de la possibilité d'accroître son rendement avec l'aide de ces derniers. Même si elle n'y croit pas encore, les experts, eux, reconnaissent que s'il était fait plus pleinement usage de méthodes éprouvées, la production agricole dans les pays en voie de développement pourrait progresser beaucoup plus rapidement.

A part certaines situations d'insuffisance de débouchés pour les produits agricoles et d'autres où l'accroissement des rendements n'a que pour résultat une baisse excessive des prix qui rend le surcroît de travail et de dépenses

(1) Schultz, W. Théodore, Transforming..., p.33.

superflu pour qu'il vaille la peine de l'entreprendre, il semble plus vrai que les revenus des producteurs agricoles se trouvent à un niveau tel qu'il est impossible, du moins pour la majorité, d'accéder à la plupart des facteurs de production dont ils souhaiteraient faire usage. Mais certains de ces facteurs coûtent extrêmement cher, que le retour sur leur investissement n'est pas assuré, même pour ceux qui sont en mesure de les payer.

Certes, comme on l'a vu plus haut, l'intervention de l'Etat pour faire respecter les mesures aptes à assurer que les prix agricoles soient rémunérateurs pour les producteurs par rapport au niveau des dépenses auxquelles ils sont habitués, tout en leur donnant l'espoir d'une certaine amélioration, est le premier grand pas à franchir.

Mais il faudra, en plus, pour chercher l'accroissement optimal de la productivité agricole, permettre à la population agricole d'accéder aux facteurs de production indispensables.

Ces dernières années, on a observé chez les pays en voie de développement un certain changement dans la structure de financement en faveur de l'agriculture; cela n'est pas nouveau pour les pays développés qui ont compris très tôt l'importance du rôle de l'agriculture.

Mais pour les pays en voie de développement, le problème ne se limite pas uniquement au manque de moyens financiers et de personnel qualifié. Il se pose aussi au niveau de l'obtention de la coopération de petits exploitants qu'il faut d'abord convaincre des avantages que leur apporteront les nouvelles méthodes de production.

Donc, l'ordre de priorité des programmes de financement pourra varier en fonction des conditions spécifiques de chaque pays. C'est pour cela que, pour atténuer les problèmes de revenus et, en même temps, augmenter la productivité agricole, les pays de l'OCDE ont émis toute une série de mesures à l'avantage des agriculteurs, dont, entre autres:

- 1) Les programmes d'aides consistent en des subventions accordées à certaines opérations telles que achat de terres dans certaines conditions, amélioration des sols, construction des bâtiments et mise en valeur de terres nouvelles, exploitations piscicoles, etc...

Les taux d'intérêt des prêts consentis par les banques pour l'agriculture demeurent, pour certaines catégories d'investissements, à un taux quelque peu inférieur au taux du marché.

- 2) Un fonds de développement agricole a été constitué pour:

- coordonner l'aide aux investissement dans l'agriculture et promouvoir une utilisation optimale des moyens disponibles;
- accorder du soutien aux exploitants qui font preuve de grandes performances en terme de productivité, surtout dans des régions où l'agriculture est l'activité prédominante ou celles menacées par le dépeuplement;
- permettre l'exécution des travaux de drainage, des projets d'irrigation, l'achat des terres supplémentaires sous condition, la construction des bâtiments ou des grosses réparations.

3) Quant aux autres aides à l'investissement, on indique:

- les subventions accordées pour la mise en culture de nouvelles terres qui varient selon les dimensions des exploitations;
- les subventions accordées pour le défrichement des pâturages réalisé sur une base coopérative pour le drainage des terres agricoles et pour la construction des routes en liaison avec le défrichement de nouvelles terres, etc...

1.3.1 Le handicap des pays en voie de développement

Les pays en voie de développement, eux, pour atteindre les mêmes objectifs dans l'intérêt de la population par

l'intermédiaire de l'accroissement de la productivité, se trouvent dans une position où le respect du principe selon lequel le coût des nouveaux facteurs doit être comparable au retour sur investissement est compromis par un certain nombre d'obstacles, dont:

- 1) le fait que la majorité de ces facteurs de production sont importés soit en totalité ou en partie et donc, sont conçus et adaptés aux conditions et contextes de leurs pays d'origine respectifs. Ce qui signifie que, pour obtenir un même niveau de rendement, il faudrait parvenir à les adapter correctement aux nouvelles conditions des pays acquéreurs. Cela est difficilement réalisable, surtout si l'on considère que l'usager devra acquérir au préalable une habileté et une connaissance parfaite afin d'en faire un usage profitable. Ce qui exige la formation de gens compétents pour éduquer la population en soumettant le processus à un rythme lent tout en requérant un fiancement important;
- 2) le fait que certains facteurs de production sont rentables à partir d'une certaine taille de l'exploitation que la majorité des exploitations, spécialement familiales, n'ont pas et qu'on se trouve en face d'un problème d'indivisibilité de ces facteurs;
- 3) le fait qu'on importe des facteurs qui incorporent dans leurs coûts de production, le coût de la vie souvent

très élevé dans ces pays producteurs à cause de leur haut niveau de production qui jouent sur la hausse des salaires et autres.

Donc, ces facteurs de production arrivent dans les pays en voie de développement à des prix excessivement élevés que les seuls moyens financiers à la disposition de la population ne permettent pas d'acquérir, ce qui décourage même les investisseurs à se lancer dans l'importation de ces facteurs de production agricoles qu'ils parviennent à vendre difficilement.

1.3.2 Le crédit agricole

On s'aperçoit que, lorsque les perspectives commerciales et autres sont favorables, un agriculteur peut être incapable d'ajuster sa production à la demande parce qu'il ne peut obtenir de crédit pour acheter des moyens de production ou parce que le crédit offert coûte si cher que l'emprunt serait difficilement rentable. Or, l'agriculture est un secteur qui a besoin de crédit et notamment de crédit à court terme puisque le revenu et les dépenses de l'agriculture sont de caractère fortement saisonnier et, comme les principales sorties de fonds se situent à l'époque des semaines ou de la moisson, la plupart des agriculteurs des pays en voie de développement sont si pauvres qu'ils ne peuvent faire face à l'importance de ces dépenses qu'en recourant au crédit.

Si l'on considère que la durée du crédit doit dépendre des usages qu'on lui destine, la première priorité dans les pays en voie de développement serait accordée au crédit agricole à court terme qui doit servir à financer la production courante et aussi à faire face aux dépenses personnelles entre deux récoltes à la place de la pratique fréquente de ventes avant la récolte. Alors que le crédit à moyen terme, comme deuxième priorité, servirait à l'acquisition de l'outillage agricole, d'animaux de travail et autres. Enfin, le crédit agricole à long terme est dédié à l'achat des terres, les constructions , les travaux d'irrigation et autres.

Parmi les raisons qui expliquent l'augmentation rapide du besoin du crédit agricole, on souligne:

- 1) l'augmentation de la demande de produits alimentaires qui entraîne indirectement un relèvement des coûts de production;
- 2) la nécessité pour le petit exploitant ou le travailleur sans terre, de se trouver du crédit au dehors, au lieu de s'adresser à son propriétaire, après la réforme foncière;
- 3) le fait que, l'adoption de méthodes plus modernes en agriculture entraîne automatiquement un gonflement des

dépenses consacrées aux engrais, aux produits antiparasitaires, au matériel d'irrigation, aux outils, aux machines agricoles, etc...

Toutes ces bonnes raisons plaident pour une conception nouvelle du crédit institutionnel qui, en gardant son caractère d'être plus coûteux pour les exploitants, pallierait à certaines lacunes que fait surgir l'expérience antérieure des pays en voie de développement à travers les établissements spécialisés sous contrôle de l'Etat.

Il s'agit de cesser de croire que les faibles taux à eux seuls sont capables d'attirer le paysan vers les établissements de crédit. Mais qu'en plus, le personnel qualifié capable de subvenir à son insuffisance de connaissances, de longs délais d'attente, les dérangements, les formalités administratives, les surveillances, les montants insuffisants, ainsi que de très nombreux retards dans les versements, l'importance excessive attachée à la garantie immobilière et non à la capacité de remboursement qui discrimine le pauvre petit paysan, etc...sont autant de facteurs et éléments à considérer et que, dans le temps, ont fait pencher la balance en faveur du crédit non institutionnel malgré qu'il soit dispendieux.

Même si le crédit agricole est un des moyens efficaces

pouvant permettre d'acquérir certains facteurs de production, il est impossible qu'il soit disponible à tout le monde, ni à des prix suffisants, compte tenu des besoins financiers. C'est pour cela que l'Etat devra trouver d'autres moyens pour soutenir le crédit agricole.

1.3.3 Les subventions à l'agriculture

L'Etat devra assurer la disponibilité suffisante de moyens de production à des prix raisonnables par l'intermédiaire de certaines politiques, notamment:

- l'exemption des droits à l'importation pour les machines agricoles et autres biens nécessaires à la production agricole, ce qui diminuerait le prix de vente final par unité de facteurs de production;
- l'octroi des subventions à l'achat d'engrais et autres biens de production pour lesquels la stabilisation des prix encouragerait leur emploi. L'Etat peut agir de trois façons: soit qu'il importe lui-même l'engrais qu'il distribue par la suite gratuitement ou à un certain pourcentage du prix réel, soit qu'il préfère subventionner les importateurs et/ou producteurs internes en leur versant des montants pour combler la différence entre le prix de vente réel et le prix réduit demandé aux agriculteurs, soit qu'il remette

aux acheteurs des produits agricoles une partie du montant payé sous forme de ristourne.

Chaque forme a ses avantages et ses inconvénients et il revient à l'Etat d'analyser minutieusement laquelle est de nature à conduire à l'atteinte effective des objectifs.

De toutes façons, on peut prévoir à ce niveau l'inconvénient de voir développer la dépendance de la population à des subventions qu'il serait difficile de couper dans l'avenir sans oublier à quel coût le gouvernement devra les financer, la meilleure façon étant de subventionner les agriculteurs en fonction de leur capacité de se prendre en main et de les couper du moment qu'ils en ont les moyens.

D'autres subventions devront être allouées, surtout pour les travaux à forte proportion de capital, dont les travaux de drainage, des projets d'irrigation, des travaux de mise en culture de nouvelles terres, des travaux de construction de routes dans le but de désenclaver les régions à haute activité agricole.

En outre, l'Etat possesseur de grands moyens financiers pourrait mettre à la disposition de la population agricole certains facteurs de production que la majorité est incapable

d'obtenir, faute de moyens et/ou de leur inefficacité sur de petites étendues qu'elle disposerait en payant un certain montant de location pour un temps déterminé. Les modalités étant définies, compte tenu des caractéristiques de chaque cas, dans le but d'assurer une distribution efficace et une meilleure application des techniques.

Même si de telles mesures sont susceptibles de motiver la population à recourir à l'intensification agricole afin d'accroître la production agricole, il va sans dire que d'autres conditions intermédiaires doivent être réunies pour que l'application de ces politiques se fasse dans l'efficacité.

2. Transformations socio-économiques

On a reproché depuis fort longtemps aux pays en voie de développement d'avoir négligé le secteur agricole au profit du secteur industriel d'où l'origine d'un développement déséquilibré qui a abouti à la modernisation du secteur industriel alors que le secteur agricole demeurait dans son état traditionnel.

D'autre part, on rejette la responsabilité de la faiblesse de la productivité agricole au caractère quasi immuable des méthodes, techniques et habileté observées

dans le secteur agricole où l'évolution n'a pu franchir un pas à cause d'une vision erronnée d'un manque de justification économique dont fut victime l'agriculture.

Ces dernières années, plusieurs dirigeants des pays en développement qui ont commencé à mettre en cause leurs stratégies économiques, ont entrepris des démarches à l'égard de la modernisation du secteur agricole, dans le but d'accroître la production et la productivité des travailleurs agricoles.

Bien entendu, cette nouvelle conception allait imposer des changements socio-économiques et culturels au sein de la population rurale qui devait non seulement acquérir certaines connaissances et aptitudes de mise en oeuvre des nouvelles techniques de production, mais aussi renoncer à certaines de ses habitudes de vie et de consommation.

Or, on considère le développement comme étant un processus historique. Ce qui signifie que le processus de changement mental et social se réalise dans un contexte socio-économique global spécifique qui procède de l'histoire d'un peuple. Cela indique que les pays en voie de développement devront inventer ou concevoir en partie un processus de développement à leur mesure qui correspond aux conditions

spécifiques de leur situation. Ainsi les transformations fondamentales doivent toucher sensiblement la structure des unités de production, les types de production ainsi que la formation des agriculteurs.

2.1 Adaptation de la structure des unités de production

Elle s'exprime à travers des réformes agraires dont l'objectif premier est de créer de nouvelles structures de production agricole, lesquelles sont envisagées dans un contexte de développement.

Ainsi, on a vu se maintenir dans la plupart de ces pays des unités de production à l'échelle familiale qui est le prolongement des formes traditionnelles d'organisation socio-économique et dont les réformes agraires sont venues renforcer et justifier leur adéquation dans le développement économique.

D'autre part, il y a la promotion des coopératives agricoles comme une réaction de l'économie artisanale face au développement du capitalisme en partie. Mais aussi souvent et surtout, ces coopératives sont un moyen de s'élever à l'exploitation en commun en permettant de pallier aux inconvénients de l'extrême morcellement de la terre qui alloue aux petites unités de production de petites surfaces cultivables et de la capitalisation des

dépenses pour surpasser l'indivisibilité technique de certains matériels de production. Ce qui favorise l'intégration facile et rapide des techniques et connaissances de production.

2.2 Changement au niveau du type de production

Il va de soi que pour accroître la productivité par unité de surface, il faut respecter la vocation pédologique du sol qui procède de sa composition organique pour désigner quelles espèces végétales seraient plus rentables. Il ne faut pas ignorer que les pays en voie de développement se sont faits prendre par le principe d'avantage comparatif lorsqu'ils ont accepté de promouvoir la production des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières.

Ce qui les a conduits à une situation de dépendance alimentaire vis-à-vis des pays industrialisés, alors que ce genre de spécialisation dans la production est de nature à substituer la philosophie agricole encrée dans la population fondée sur l'autosuffisance alimentaire au niveau de l'unité de production d'abord par la dépendance alimentaire vis-à-vis du marché. Cela est difficilement acceptable si l'on admet que le système de distribution et de commercialisation dans ces pays est dominé par les signes d'inefficacité, d'irrégularité et d'incompétence absolue totale. Cela rend vulnérable une forme de production érigée sur des mesures inadéquates.

Il semble plus efficient, à l'inverse, de favoriser "une gestion intégrée des ressources jouant sur leurs complémentarités tout en permettant un accroissement global de production et en assurant la pérennité du patrimoine de ressources et en renforçant ses qualités" comme l'écrit I. Sachs (1).

Cela nous amène à parler de l'importance des semences sélectionnées dans l'accroissement de la productivité. L'introduction des semences sélectionnées, dont l'efficacité est indiscutable, fait naître des changements majeurs au niveau des habitudes de consommation où la population se voit obligée de sacrifier ses préférences pour des anciennes semences moins productives auxquelles elle devra renoncer en retour d'un accroissement de sa production. En plus, on peut compter sur l'accroissement du nombre d'heures de travail qui pourrait engendrer une demande plus élevée de main-d'œuvre, dans la mesure où l'avènement de ces semences nouvelles soumet la production à un régime de récoltes multiples en disposant des variétés à maturation rapide. On comprend alors l'intérêt de cette politique vis-à-vis du chômage et du travail à temps partiel qui seraient réduits dans le cas des travailleurs agricoles. Mais, pour accroître leur productivité, d'autres étapes devront

(1) Sachs, Ignacy, Initiation..., p.193.

être franchies, surtout celles de l'éducation et de la formation des agriculteurs.

2.3 Education et formation des agriculteurs

Cette formation agricole devra insister sur l'amélioration des pratiques simples de gestion des cultures qui permettrait d'accroître immédiatement la productivité. Ces techniques concernent entre autres, l'amélioration de la densité des plants, l'utilisation des semences de bonne qualité et qu'il faut traiter adéquatement en préparant comme il faut le sol et en aménageant les pépinières ainsi qu'en augmentant les applications d'engrais.

Certes, l'usage de certains inputs est supposé être connu par la majorité comme l'utilisation de l'eau et des engrais. Néanmoins, la population devra apprendre les meilleures adaptations de ces ingrédients aux nouvelles semences quant à leur dosage et utilisation, il en est de même pour les pesticides et autres produits.

On s'aperçoit qu'à partir de ces éléments nouveaux qui influent sur le changement technologique résultant de l'introduction de variétés à hauts rendements, il devra y avoir une modification profonde des modes de production auxquels sont habitués les travailleurs agricoles.

Alors, pour que la formation des ruraux soit efficace, il faut d'abord s'efforcer d'améliorer celle des vulgarisateurs qui doivent être en contact régulier avec les agriculteurs.

Par ailleurs, il conviendra de maintenir à la campagne, contrairement à ce que le système socio-économique mal adapté dans les pays en voie de développement avait entraîné en favorisant leur exode, des techniciens agricoles qui ne trouvaient pas leur place au village où ils n'avaient aucune occasion de se réaliser dans leurs connaissances et ambitions. C'était surtout à cause d'un handicap au niveau de la communication avec les paysans qui, eux aussi, prétendaient avoir la maîtrise de l'activité agricole au même titre que ces derniers. Et comme la ville, en plus d'être attrayante par son dynamisme et son niveau de vie élevé, offrait plus d'alternatives d'emploi à ceux qui sont moyennement instruits, peu importe leur formation de base, ces techniciens agricoles prenaient leurs chances.

En outre, les agriculteurs devraient avoir des prérequis en alphabétisation pour faciliter l'intégration rapide de ces méthodes et techniques. Si on se fie aux résultats de plusieurs études selon lesquelles il existe une corrélation entre le taux d'alphabétisation et les niveaux de développement, on déplorerait la situation des pays en voie de

développement caractérisée par l'insuffisance des niveaux de formation et d'information. Ce qui est plus malheureux, c'est que c'est dans le secteur agricole qu'on retrouve le plus haut pourcentage d'analphabètes, ceux qui parviennent à savoir lire quittant le village pour aller se chercher un emploi dans les villes, si bien qu'on peut dire que, dans ce cas précis, l'école est un instrument de l'exode rural, comme le souligne L. Malassis (1).

La solution résiderait dans la modernisation socio-économique de l'agriculture qui maintiendrait "les fils des paysans à la campagne grâce à l'attrait d'un métier et à un niveau satisfaisant" compte tenu du fait que "un secteur d'activité ne peut prétendre retenir les meilleurs que s'il leur offre la possibilité de mise en valeur de leurs connaissances et de leur dynamisme, un cadre de vie à la mesure de leurs ambitions" selon L. Malassis (2).

Le fait que la croissance agricole dans les pays en voie de développement est une impérieuse nécessité qui exige que le développement agricole soit mis en exécution par une forte proportion de paysans analphabètes, l'alphanétisation et la vulgarisation agricole sont toutes autant de moyens de formation de l'adulte qui est appelé à jouer

(1) et (2) Malassis, Louis, Agriculture..., p.131, p.237.

un rôle majeur dans le processus de développement à court et moyen terme.

Ainsi, l'ouverture d'esprit et la capacité de lire acquises par les agriculteurs grâce à cet enseignement leur permettront, s'ils en ont les moyens, de compléter les leçons reçues des vulgarisateurs par des lectures et la compréhension des média conçus pour compenser efficacement la rareté des vulgarisateurs agricoles. Cela pourra leur fournir en plus l'opportunité de participer plus largement à l'élaboration de certains programmes de développement rural qui les concernent plus directement en donnant leur opinion.

Cette formation ne doit pas se limiter uniquement au niveau inférieur où on retrouve les agriculteurs et vulgarisateurs agricoles. Elle doit aller jusqu'à atteindre les rangs supérieurs afin de permettre au personnel administratif de mieux formuler et orienter la marche à suivre, de resserrer la coordination et donner lieu à une exécution plus efficace à travers les services institutionnels créés dans cet intérêt.

3. Transfert de technologies et technologies appropriées

Le courant des dernières années qui a favorisé l'importation des modèles de développement a révélé une "incapacité

apparente d'une stratégie agricole, quelle qu'elle soit, de faire progresser assez rapidement la production alimentaire, laquelle incapacité a conduit les planificateurs de développement de certains pays à concentrer les ressources sur les autres secteurs dans le doute que l'agriculture puisse devenir le moteur de la croissance. L'échec fut naturellement imputé aux producteurs primaires qui furent classés comme trop traditionnalistes et rebelles à toute innovation ou incitation", comme le laisse croire la FAO (1).

Or, comme on peut s'en rendre compte:

- les petits exploitants ne peuvent pas comprendre ni intégrer suffisamment les méthodes modernes connues de gestion des cultures ayant pour objet d'améliorer les rendements qu'ils ignorent;
- les rares vulgarisateurs agricoles consacrent la grande partie de leur temps aux gros exploitants en échange des avantages souterrains qu'ils retirent en retour;
- les petits exploitants, à cause du peu de revenus à leur disposition, sont plus vulnérables aux risques et se montrent sceptiques vis-à-vis des innovations. Et c'est cette fragilité de capital qui ébranle toute leur confiance.

(1) FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1972, p.166.

Mais à côté de ces signes d'appréhension à l'égard de ces modèles importés que les petits exploitants n'ont pas la chance d'apprivoiser, on peut évoquer l'inappropriation dans certains milieux d'accueil de la plupart des techniques et méthodes conçues pour répondre à des situations spécifiques de production.

Ce qui a condamné certains pays en voie de développement au mimétisme technologique qui, par le fait même qu'il répondait adéquatement aux exigences de certains types de production en l'occurrence les cultures d'exportations, allait déterminer (ou dominer) l'orientation de la politique agricole de ces derniers. De telles stratégies ont conduit ces pays à la rupture de l'équilibre alimentaire interne et ont ainsi accru leur dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur.

Certes, ces modèles continuent de faire preuve d'efficacité dans les pays d'origine, qu'il est inconcevable de leur reprocher des résultats décevants obtenus dans des contextes mal adaptés. Par contre, on reconnaît que l'introduction du type "clés en mains" dans les pays en voie de développement ne disposant pas de capacité suffisante pour maîtriser la complexité technologique de ces modèles, a provoqué des effets intra-industriels et inter-industriels contradictoires dans les pays dits bénéficiaires.

Ces derniers ayant été victimes de leur plus grande dépendance technologique et économique qui, dans certains cas, allait jusqu'à laisser tomber l'usage des ressources locales difficilement intégrables.

Par ailleurs, il faut noter qu'une bonne part de la technologie n'est pas indifférente à l'échelle pouvant être efficace ou plus rentable, selon que l'exploitation est grande ou petite. Dans d'autres cas, elle a contribué à l'élargissement de l'écart entre les revenus des régions à environnement favorable à l'usage des facteurs de production à haut rendement d'une part, et entre les revenus des classes, d'autre part, lorsque certaines classes ne pouvaient pas les acquérir, faute de moyens financiers requis.

De façon générale, on peut dire que "le transfert de technologie n'est en effet utile, que s'il y a parallèlement assimilation de la technique et création progressive d'une capacité scientifique locale" (1). Et la technologie appropriée est celle qui envisage une mise en valeur conjointe des ressources aussi bien naturelles qu'humaines disponibles sur place et qui cherche à concilier fondamentalement dans sa conception les aptitudes, les connaissances,

(1) Germidis, Dimitri, "Firmes multinationales et transfert technologique dans les pays en voie de développement tiré dans Problèmes économiques 1612 du 28 février 1979, p.10.

les coutumes et le génie des populations et les caractéristiques même de cette technologie.

Car, ce n'est donc qu'en prenant au sérieux les principes du développement endogène basé sur les besoins réels, la transformation économique, sociale et culturelle à l'intérieur et de l'autodépendance collective, que les Etats du Tiers-Monde pourront activer la restructuration des rapports économiques internationaux.

Et pour cela, afin de garantir la complémentarité entre les technologies transférées et le contexte global local, il faut que l'existence d'une capacité indigène soit prise en considération pour permettre l'assimilation dans le cadre socio-économique. Il s'agit de combler le fossé entre les connaissances théoriques ou du savoir-faire importé et les conditions d'application pratique internes.

Une mise en garde cependant: de tels transferts de technologies peuvent décourager le développement et l'usage de technologies indigènes là où de telles possibilités existent. Pour ce faire, ces technologies doivent correspondre aux besoins et aux conditions de progrès de ces pays et doivent être de nature à améliorer ou à mettre au point de techniques locales similaires.

C'est dans ce sens, que le type de technologie intermédiaire dite douce, se propose d'opérer directement au niveau de la population pour connaître d'abord leurs besoins ainsi que leur niveau d'aptitudes techniques, afin de développer, sur base des ressources déjà existantes, des solutions qui améliorent progressivement leurs conditions.

C'est ainsi que l'effort de recherche préalable doit tenir compte des problèmes et possibilités sociaux internes, afin de s'employer à les résoudre grâce à une conception adéquate d'une technologie appropriée.

Dans cette perspective, la technologie intermédiaire répond aux caractéristiques de la technologie appropriée dans la mesure où elle se donne pour objectifs:

- d'utiliser une plus forte quantité de main-d'œuvre inoccupée et sous-employée dans les régions rurales et urbaines, car étant une technologie à intensité capitalistique peu élevée, elle peut permettre la création suffisamment élevée d'emplois, apte à résorber l'excédent de travailleurs inutilisés dans la structure agricole traditionnelle;
- d'élever la productivité moyenne de la force de travail par l'utilisation plus efficace du facteur peu abondant;

- de distribuer plus équitablement les outils et les équipements aux couches de la population qui sont demeurées en marge de la croissance urbano-industrielle;
- d'assurer que des marchés plus larges et plus stables et des revenus plus élevés pour les secteurs et les régions plus arriérés résultent également l'augmentation de la productivité.

Donc, le but réel doit être la diminution et l'élimination progressive de la pauvreté sous toutes ses formes de sous et malnutrition, de maladies endémiques, de l'analphabétisme et du bas niveau de participation culturelle et politique. Cela exige d'abord une augmentation toujours croissante de l'offre d'emplois productifs en harmonie avec la valorisation d'autres ressources productives.

4. La recherche en agriculture

Une vision rétrospective révèle que la recherche tient un rôle de premier plan dans le développement du secteur agricole en ce sens que lorsqu'elle est bien menée, elle peut permettre l'accroissement de la production et de la productivité par travailleur. C'est ce que témoigne, entre autres, la FAO dans ces termes: "Appliquée dans les conditions appropriées, cette formule a permis

d'augmenter la production de façon spectaculaire et démontrable" (1). Par contre, en son absence, on a vu à quel point le continent africain, tout comme d'autres pays en voie de développement d'ailleurs, fut touché par la contre performance des stratégies de développement qui s'étaient avérées de grande efficacité ailleurs pendant que le sous-emploi, le chômage, la détérioration de la situation, aussi bien alimentaire qu'économique, ne faisaient que s'aggraver. Cet échec est venu souligner, une fois de plus, la nécessité de la recherche dans tout contexte de croissance, contrairement à ceux qui s'étaient forgés de fausses idées sur la nature et la valeur pratique de la recherche.

Aujourd'hui, c'est donc tout un défi pour les agents de recherche des pays sous-développés qui doivent tenter de trouver (en inventant ou en important) des méthodes et techniques culturelles plus appropriées pour répondre aux aptitudes et compétences de leur population. Cela exige l'existence d'une liaison intime entre ces scientifiques susceptibles d'avoir les connaissances précises des spécificités des systèmes de production paysanne et une description exacte des conditions écologiques locales. Il s'agit donc de mettre l'accent sur les ressources existantes dont on

(1) FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1972, p.166.

évalue les alternatives de combinaisons possibles afin de permettre à l'effort de recherche de se consacrer à identifier quelle technologie pourra accorder un impact maximal.

C'est dans ce sens là que, le gros de la recherche dépasse la vision de certains qui ne limitent la recherche qu'à une science fondamentale pour insister sur des buts pratiques et bien définis d'où découle la nécessité de la recherche à la fois de "protection" et "d'adaptation". Celle-ci fait suite aux travaux préliminaires sur les facteurs socio-économiques incorporés aux programmes de la recherche technique permettant de pouvoir évaluer les nouvelles techniques et d'offrir en outre le moyen d'identifier les contraintes sociales, économiques et institutionnelles qui s'opposent à leur adoption.

Cette recherche d'adaptation doit tenir compte et évoluer avec les nouveaux besoins des pays, ce qui implique un afflux continual de nouvelles techniques pour lesquelles il faut créer des moyens propres pour les appliquer.

De nos jours, on s'inquiète de la rareté des ressources disponibles dans l'agriculture comme dans les autres secteurs. Ainsi, le rôle de la recherche agricole ne peut pas se limiter à l'adaptation, mais aussi à pouvoir déterminer l'usage plus rationnel de ces ressources afin d'assurer

à chacune une rentabilité maximale. Pour y arriver, elle doit favoriser des actions complémentaires, par exemple, déterminer la composition organique et chimique du sol afin de pouvoir déterminer la quantité d'engrais nécessaire pour accroître au maximum la productivité d'une unité de superficie donnée, déterminer les types de semences dont l'alternance contribuerait à réduire la quantité d'engrais utilisée sans pour autant sacrifier la productivité, voir dans quelle mesure le couplage agriculture-élevage pourrait contribuer à l'accroissement parallèle de production dans les deux domaines, etc...

De plus, la recherche agricole doit, s'occuper de l'évolution technique, organiser et adopter les filières de production qui peuvent, à leur façon, retarder de beaucoup la croissance de production, notamment la récolte, l'emmagasinage ou stockage, la commercialisation tant d'inputs que de produits, les moyens de transport et moyens de traitement, etc...

Quelques obstacles nuisent néanmoins à la réalisation de telles intentions:

- la recherche peut exiger des équipements très élaborés, onéreux et difficiles à manier ou engendrer une technologie plus complexe et exigeante en inputs ou encore

requérir des compétences que le personnel interne n'a pas. Ce qui entraîne une dépendance appelée parfois à croître plutôt qu'à diminuer. Cela va à l'encontre de l'objectif premier de la recherche qui prône l'indépendance;

- la divergence de vue sur ce qu'on cherche sur les bases de cette recherche due au manque de communication; pire encore, c'est lorsqu'à défaut des autochtones, on fait appel au personnel qualifié étranger, pour lequel au manque de communication, s'ajoutent l'ignorance et l'incompréhension du contexte socio-économique et culturel dans lequel il évolue;
- la diversité des spécificités géographiques qui oblige la recherche à fragmenter les efforts et qui limite l'application des résultats, rendant ainsi difficile l'atteinte de la masse critique, seuil minimal auquel l'investissement dans la recherche serait rentable.

Ces pays en voie de développement, découragés par ces obstacles, ont opéré des transferts de technologie qu'ils ont été incapables d'adapter et les ont appliqués intégralement. Ce qui a produit des effets opposés à ceux attendus tel que la baisse de productivité par heure de travail à cause des excédents de travail injustifiés à l'exemple de la population qui, à longueur de journée, s'emploie à

établir des distances entre les plants de blé alors que ce travail, dans les pays où l'agriculture est mécanisée, est exécuté par des tracteurs auxquels sont intégrés les fonctions de défrichage, de semence, de récolte, etc...et dont le retour en production s'est avéré moins proportionnel par la suite.

C'est pour cela que la recherche appliquée ou d'adaptation, dans son objectivité, aura sans doute le plus d'importance immédiate dans les pays sous-développés tant et aussi longtemps que les objectifs clairs et précis des programmes de recherche correspondront aux besoins nationaux généralement reconnus et seront assez solides et souples pour tirer parti des résultats de la recherche qu'on doit adapter à l'environnement naturel et humain.

5. L'interrelation entre l'agriculture et l'industrie

Dans le contexte agricole, il convient de parler d'une industrialisation pensée en fonction des besoins de l'agriculture. Et ces besoins, qu'ils se situent en amont ou en aval, concourent à un objectif qui se résume en terme d'augmentation ou de stimulation de la production agricole sous tous les aspects.

5.1 Les industries agricoles (en amont)

Il est évident que l'accroissement continual de la

population a entraîné une situation qu'on peut voir sous une double forme:

- 1) l'accroissement du potentiel de consommation qui s'exprime à travers l'augmentation de la demande alimentaire;
- 2) la réduction de l'espace cultivable par travailleur agricole.

Pour faire face à ce problème d'augmentation de la demande alimentaire, il va falloir recourir à l'intensification des méthodes agricoles pour que la petite superficie puisse donner le maximum de son potentiel de production. Dans les pays développés, cette expérience a connu du succès en accroissant considérablement la production agricole et c'est maintenant au tour des pays en voie de développement qui viennent à peine d'embarquer dans le processus de culture intensive.

Cette expérience des pays développés a permis de conclure que la productivité du travail agricole dépend de l'usage des biens d'équipement et des consommations intermédiaires et que, dans une optique d'expansion rapide de la production agricole alimentaire, la stratégie réside dans la reconsideration des politiques agricoles actuelles:

- quant aux productions à réaliser;
- quant aux techniques à mettre en oeuvre pour accroître

- la productivité du travail;
- quant aux changements sociaux remettant en question des modes de production.

Ainsi, l'industrie allait jouer un rôle fondamental dans le développement de l'agriculture.

L'entraînement du système de production agricole par l'industrie implique qu'une priorité globale soit accordée aux secteurs situés en amont des exploitations agricoles; entendre par là l'énergie, la chimie, la mécanique, les matériaux de construction pour barrage, bâtiment de stockage, etc...

En outre, l'identification des activités doit être, en fait, précisée jusqu'au niveau du produit. Cela concerne la spécification de l'outillage, des sortes d'engrais et de pesticides, du matériel pour l'infrastructure du drainage et d'irrigation, etc...

En somme, il faut considérer l'environnement naturel, les activités agricoles et les techniques culturales, les capacités d'achat des exploitations, qui détermineront le niveau d'investissement à allouer à l'équipement, les possibilités énergétiques, les systèmes de contrôle des sols et des eaux et les réseaux de communication. Il faut

tenir compte surtout, que c'est de l'adaptation des produits à ce complexe de données, elles-mêmes évolutives, que dépendra pour une large part, la puissance d'entraînement des industries sur les unités de production agricole.

Le choix de ces produits devrait être fait en fonction des options technologiques s'étendant sur une gamme variée avec les variétés d'outillage allant du plus rudimentaire au plus complexe. Il en va de même pour les différentes catégories d'intrants, allant de l'emploi traditionnel de la fumure organique à la fabrication d'engrais chimique, l'articulation de l'équipement de petite, moyenne et grande hydraulique, etc...

C'est dans l'intention de répondre à ce genre de besoins des agriculteurs, dont la demande ne cesse d'accroître au fur et à mesure que leurs revenus s'améliorent, que les industries, autant diversifiées que la demande et la nécessité d'accroître la production l'exigent, devraient voir le jour, même dans les pays en voie de développement. Ces industries devront avoir comme objectif de mettre à la disposition des agriculteurs, des matières et matériels modernes, pour les aider à apprêter facilement les terres à recevoir les semences, faciliter une meilleure récolte, stockage et transport des produits. En outre, ces industries

viendront prêter main forte au système artisanal de production de certains autres ingrédients ou matières intermédiaires et outils dont la production commençait, en plus de ne pas répondre aux exigences technologiques, à descendre en dessous du volume requis. Ici apparaît le caractère innovateur et complémentaire de l'industrie dans un contexte de modernisation de l'agriculture.

Autrement dit, l'agriculture, par sa demande, devient cliente de plusieurs branches d'industries importantes qu'elle incite à venir s'installer à l'intérieur des limites nationales et qui la stimulent à leur tour.

Les liaisons de productivité développées par les industries situées en amont impliquent des consommations nécessaires et suffisantes de la population en général et une croissance de surplus agricole dans bien des cas qui se traduit par l'accroissement des ventes à certaines industries de transformation.

5.2 Les industries alimentaires (en aval)

Il s'agit des industries qui transforment des matières agricoles, qu'elles proviennent de la culture du sol, de l'arboriculture ou de l'élevage. L'ampleur de la transformation peut varier énormément et toute transformation

suppose une modification de la nature et de la qualité du produit de base.

Cette transformation de produits alimentaires et de fibres végétales réagit à certains obstacles, besoins et impératifs: il arrive qu'au moment de la récolte des produits végétaux, des quantités importantes ne soient pas absorbées instantanément par la demande, tout comme certains produits animaux d'ailleurs. Ces excédents temporaires sont exposés, s'ils ne sont pas bien conservés, au gaspillage et à la perte. On s'aperçoit alors du double rôle que jouent les équipements de stockage:

- permettre d'étaler dans le temps l'écoulement des produits et conserver des denrées périssables, ainsi qu'assurer un approvisionnement régulier des marchés et éviter les effondrements de prix;
- permettre d'organiser les marchés et de réaliser une meilleure promotion commerciale des produits agricoles conditionnés. En d'autres termes, c'est un outil de choix pour intervenir sur le marché.

Or, la capacité de stockage a été rarement satisfaisante et ce genre de stockage est soumis à des risques élevés d'endommagement. Dans le premier cas, c'est l'industrie qui fournit le matériel, mais pour minimiser ces risques,

c'est l'industrie qui intervient directement (bien que c'est encore l'industrie en amont qui fournit l'équipement indispensable à l'industrie de transformation) en augmentant les avantages dans le but d'offrir des produits propres à la consommation ou à l'usage puisqu'ils sont soumis à un contrôle rigoureux de la qualité et d'améliorer le goût et de renforcer la valeur nutritive de ces produits en répondant aux préférences de la population sur des produits à l'évolution des goûts des clients. Et, en plus de leur valeur nutritive satisfaisante, ces produits présentent des facilités de préparation et offrent des avantages de temps. Ceci est plus important de nos jours où la femme a envahi le marché du travail. Enfin, il faut penser accroître les possibilités de stockage et fournir des produits plus aisément transportables.

"L'originalité des projets agro-industriels, proviendrait de trois caractéristiques de leurs matières premières: leur caractère saisonnier, leur caractère périssable et leur caractère variable" comme l'écrit James E. Austin (1).

C'est ainsi qu'on voit l'importance de l'industrie dans la stimulation de la production agricole en empêchant la destruction des produits agricoles non consommés qui,

(1) Austin, James E., L'analyse des projets agro-industriels, Economica, 1981, p.3.

autrement, peut décourager le producteur en l'obligeant désormais à se limiter à la production des quantités qu'il est capable de consommer.

Par ailleurs, l'industrie est un excellent outil de stabilisation des prix des produits agricoles par l'intermédiaire de la régulation de l'offre qu'elle permet. Elle contribue à la génération de la valeur ajoutée interne et contribue donc à améliorer le revenu des producteurs par sa stimulation à la production interne. Elle est de plus susceptible d'être complice du développement régional en visant l'exploitation maximale des particularités régionales par une mise en oeuvre des ressources de la région en créant des emplois dans la région pour ainsi limiter l'exode rural. Et aussi longtemps qu'elle sera implantée dans la région, elle attirera d'autres activités qui contribueront à développer davantage la région. En accroissant les revenus de la région, la population pourra élever son niveau de vie.

Il va sans dire que l'influence de l'industrie sur l'agriculture est indiscutable. Il faut qu'elle soit conçue en fonction des besoins caractéristiques de cette agriculture et si tel est le cas, on verra l'industrie fournir assez de fertilisants, de pesticides, de machinerie, d'outils et d'autres matériels pour l'amélioration, la

modernisation et l'efficacité de l'agriculture. En revanche, l'agriculture pourra fournir assez de surplus, nécessités par l'industrie de transformation qui, à son tour, va stimuler à nouveau la production agricole par sa demande, obligeant l'offre des produits agricoles à s'adapter à la nouvelle demande, y compris la demande industrielle.

5.3 Remarques générales sur l'industrie agricole

Encore là, quelques remarques seraient pertinentes dans l'orientation de l'industrialisaation agricole qui devrait oeuvrer à l'intérieur du même objectif selon lequel l'alimentation de la population est la priorité de toute stratégie agricole, stratégie devant favoriser la production suffisante des denrées alimentaires, l'amélioration du taux d'occupation de la main-d'oeuvre et la mise à la disposition de la population des moyens nécessaires leur permettant d'améliorer leur niveau de vie.

Les pays du Tiers-Monde, dans la conception de leurs stratégies de développement, ont mis de l'intérêt sur l'industrialisation qui devrait leur permettre d'obtenir plus de devises en échange des produits exportés. La plupart d'entre eux n'ayant pas beaucoup d'autres ressources que celles qu'offre l'agriculture, ils ont axé leur industrialisation sur les cultures d'exportation.

L'introduction des cultures d'exportation, qui résulte de la spécialisation internationale en terme de potentiel agricole, s'est accompagnée d'un accroissement de la dépendance alimentaire des pays du Tiers-Monde vis-à-vis des pays industriels et d'un échange inégal entre les prix dérisoires et les produits exportés sur des marchés que les pays du Tiers-Monde étaient incapables d'influencer. Elle n'allait pas s'opérer sans sacrifices internes sérieux dont:

- l'expropriation de certains propriétaires afin de dégager assez d'espace pour les plantations des cultures d'exportation;
- l'accaparement d'un complexe de ressources: sols, infrastructure, force de travail qualifié, potentiel de recherche scientifique, crédit, formation et vulgarisation, etc...
- la concurrence redoutable au niveau des sources de revenu favorisant les cultures d'exportation pour lesquelles le marché est sûr et mieux organisé, d'où l'agriculture vivrière allait céder des superficies importantes à l'agriculture d'exportation;
- l'allocation des terres plus fertiles à la production d'exportation pour importer en retour des denrées alimentaires qu'on aurait pu produire sur place pendant que les cultures vivrières étaient retranchées dans des terres peu intéressantes.

- l'adoption forcée de ces cultures par la population sous des pressions et des menaces gouvernementales; en dehors de la simple persuasion, la contrainte est mesure courante pour les récalcitrants.

Mais comme cette agriculture n'était pas en mesure de satisfaire directement les besoins alimentaires, même avec le maigre revenu que la population pouvait en retirer, il y a eu l'ouverture des voies à l'importation.

Néanmoins, l'agriculture de plantation aurait pu avoir une influence favorable sur l'agriculture de subsistance, compte tenu de certains avantages dont le désenclavement des régions retirées en développant les moyens de communication, l'étude des sols et de leur conservation, etc..., si l'agriculture de subsistance n'avait pas été écartée des préoccupations de développement économique.

Cela a aggravé davantage le déficit alimentaire actuel de ces pays qui n'ont pu atteindre l'harmonisation de développement et qui, en optant en faveur de l'industrialisation des produits agricoles d'exportation, se sont joués un mauvais tour en se plaçant dans une proportion significative à la merci de l'extérieur dans le domaine alimentaire. Visiblement ils n'ont pas tiré d'avantages dans ce type de stratégie qui présente toujours un potentiel de développement de l'heure.

Et pour reprendre B. Rosier (1), une stratégie de développement n'est pas une politique des rapports agriculture-industrie seulement, mais une stratégie générale du changement technique, économique et social visant à mettre en oeuvre, au bénéfice de la collectivité, le surplus qu'elle est capable de produire par son travail en vue d'objectifs clairement définis, parmi lesquels la recherche d'une autonomie alimentaire est à prendre sérieusement en considération, compte tenu de la conjoncture internationale. Il faut donc que cette voie représente profondément les intérêts de la masse des travailleurs surtout ceux de la campagne.

L'orientation de l'industrie alimentaire ne doit pas découler d'une décision brutale, elle doit être le résultat d'une longue et profonde réflexion, car cette orientation, lorsqu'inappropriée et incontrôlée, peut entraîner l'échec de la politique globale de développement agricole.

6. Les regroupements agricoles

Généralement, on retrouve dans les regroupements agricoles les groupes de personnes dont l'activité principale s'intègre ou rentre dans le système agro-alimentaire. Ce dernier comprend la production agricole, la fourniture de biens et services utilisés comme intrants dans la

production agricole, les activités d'entreposage, collecte et conditionnement, les activités industrielles de transformation des produits agricoles en aliments et boissons, les activités de distribution consistant à acheminer les produits vers la consommation finale et enfin, la demande finale de produits alimentaires, qu'elle s'exprime sur les marchés intérieurs ou extérieurs.

Ces regroupements, communément appelés syndicats ou coopératives agricoles, ont évolué sous différentes formes, encore qu'ils étaient constitués souvent sur des bases différentes.

6.1 Facteurs qui influent sur la constitution des regroupements

Il faut noter la croissance très forte de l'utilisation de tous les facteurs modernes de production, en particulier de la motorisation et des produits de traitement qui a entraîné l'accroissement de la proportion de la valeur des approvisionnements et des produits intermédiaires dans la production agricole. C'est ainsi que le rapport des dépenses d'exploitation à la production finale a évolué exagérément les derniers temps.

Par la suite, on a vu, depuis quelques décennies, quatre à sept agriculteurs se regrouper dans des banques

de travail où ils pratiquent des échanges de machines et de main-d'œuvre, sans constituer nécessairement une structure juridique. Cette forme d'entraide a pour avantage, de surmonter le problème de faiblesse de moyens financiers, caractéristique des petits exploitants. En plus, c'est un moyen de faire face au problème d'indivisibilité de l'équipement qui est rentable sur un espace agricole donné, dont les petits exploitants ne disposent pas nécessairement. C'est ainsi que les coopératives ont été créées dans le but de s'élever à l'exploitation en commun afin d'atteindre des dimensions optimales de terres pour réaliser la rentabilité du capital investi dans ces facteurs de production.

Il en est de même, au niveau de la transformation, où les progrès constants de technologie des produits agricoles et alimentaires, allaient rendre inéfficiente et même impossible la préparation domestique des produits pour la vente finale. Les coopératives ont ainsi permis de réduire l'investissement par membre, tout en demeurant efficaces et efficientes.

Ce fut le cas des produits agricoles généralement périssables, alors que les agriculteurs, en mettant leurs moyens en commun, sont parvenus facilement à se doter des techniques de conservation à faible coût par individu.

Par ailleurs, on a vu les coopératives réagir contre les abus du secteur privé, tandis qu'il est normal que là où les conditions de commercialisation sont exceptionnellement faciles, les cultivateurs mettent moins d'empressement à se grouper en coopératives de vente. On s'est rendu compte que les premières coopératives se comportaient comme de simples agences de négociations, pour obtenir des réductions de prix et un contrôle de la qualité des engrains ou pour faciliter les transports et obtenir les prix supérieurs sur les prix livrés.

Alors, c'est en tenant compte de la problématique de développement agricole, des pays en voie de développement, qui se caractérise par: le coût élevé de l'intensification agricole sur des dimensions de terres très réduites par des morcellements excessifs issus de l'explosion démographique, la faiblesse des moyens financiers des agriculteurs à l'insuffisance du crédit agricole, la mauvaise organisation du marché régi par des commerçants spéculateurs et parfois malhonnêtes (où les coopératives agricoles pourraient rétablir l'équité et l'ordre économique général).

On devrait donc voir apparaître les coopératives de production, de commercialisation, de location de matériel et d'autres services.

6.2 Le rôle des coopératives

Le rôle des coopératives pourrait s'apprécier de diverses façons. Ainsi, leur action se manifeste dans l'organisation des marchés agricoles. Depuis fort longtemps, on se rend compte que l'offre est soumise à la fluctuation plus ou moins forte des variations climatiques et des réactions aux fluctuations cycliques des prix tandis que la demande reste largement inélastique. La politique agricole, de tous les gouvernements, a toujours visé à essayer d'établir un certain équilibre sur les marchés, de façon à assurer un revenu normal aux agriculteurs soit en facilitant l'organisation de la distribution au profit des consommateurs.

De leur côté, l'offre des coopératives comprend d'une part, les quantités des produits agricoles achetés à des prix équitables auprès des producteurs, d'où découle la volonté d'un accroissement de la production, même dans les zones moins rentables où la création des circuits inexistants facilitent la commercialisation et d'autre part, la production autonome des coopératives de production.

Alors qu'elles sont dotées des capacités de conservation plus grandes, les coopératives, de par leur statut juridique, parviennent à imposer aux marchés des produits agricoles, une offre favorable aux consommateurs, soit celle qui permet de réduire la marge séparant le prix payé par le consommateur

et celui reçu par le producteur. Cela oblige le négoce à s'aligner sur la politique des prix des coopératives s'il veut se maintenir. C'est dans ce sens-là qu'on parle d'une certaine revalorisation des prix reçus relativement aux prix payés par les producteurs dans le cas des coopératives, qui ont découragé les habitudes spéculatives des commerçants en atténuant leur pouvoir sur le marché.

Les coopératives interviennent aussi dans le domaine de la recherche; elles ont contribué surtout à préciser les conditions locales d'adaptation des recherches ayant déjà abouti à un plan plus général. Elles présentent ainsi la charnière de la recherche et la vulgarisation.

Enfin, elles jouent un rôle dans l'information et dans la formation des producteurs; comme le dit Jacques Berthelot "la première utilité d'une coopérative est peut-être une forme d'organisation permettant l'échange de l'information et des idées entre ses membres" (1) et "une large éducation des membres est nécessaire pour que l'entreprise reste effectivement coopérative" (2).

Or, si les coopératives ont permis la formation de leurs membres pour leur intérêt d'abord et celui des membres ensuite, elles auraient favorisé en plus la vulgarisation

(1) et (2) Berthelot, Jacques, Les coopératives agricoles en économie concurrentielle, 1972, p.297.

des techniques de production et de commercialisation transmises directement sur le terrain, ainsi que l'information économique plus générale et en particulier des marchés agricoles en permettant une circulation facile de l'information. Cet échange partagé est un des moyens efficaces de l'éducation qui édifie les connaissances de chaque membre. Cette formule réduit les exigences en personnel qualifié et conduit à de bons résultats.

Les coopératives sont de bonnes sources d'informations pour les pouvoirs publics aptes à mener des actions correctrices en leur fournissant des données globales relatives aux exploitations et aux structures de production.

Enfin leur rôle dans le développement régional est prépondérant dans la mesure où, en plus de tout ce qu'on vient de leur attribuer, la demande globale des facteurs de production des coopératives est capable de promouvoir le commerce, l'industrialisation, les activités des institutions financières dans la région où elles sont dynamiques.

Dans la plupart des pays en voie de développement, on a voulu capitaliser sur ces avantages en incitant la population à se grouper; car en mettant gratuitement à sa disposition, les superficies agricoles et les vulgarisateurs, la

population a compris que c'était une façon pour elle d'accroître ses moyens de subsistance. Dans d'autres cas, c'était des familles qui ont mis en commun une partie de leurs terres pour l'exploitation coopérative. Mais, comme les agriculteurs sont réputés pour être individualistes, ils se gardent des étendues suffisantes pour des productions autonomes. C'est d'ailleurs ce qui a limité les petits exploitants à faire partie de telles initiatives, car de petites superficies ne permettaient pas de répartitions possibles. Alors le désavantage de la dimension, n'a pu trouver de réponse en la coopération qui était pourtant opportune dans les circonstances, pour accroître la productivité des petites superficies.

Donc, à part qu'il puisse y avoir des résistances au niveau de la population au départ, avant qu'elle ne comprenne l'intérêt évident des coopératives, les pays, qui sont limités dans leurs moyens, que ce soit au niveau du personnel d'encadrement, au niveau des disponibilités financières, au niveau des terres cultivables réparties en petites parcelles suite à l'extrême morcellement, donc, ces pays trouvent ici la solution d'une part considérable du problème. Les pays en voie de développement seraient les plus visés.

CONCLUSION

De la manière dont elles ont été discutées, toutes ces stratégies de développement agricole démontrent un intérêt majeur qu'il faut attacher à l'agriculture, secteur qui, pour certains pays en voie de développement, devrait constituer l'espoir de développement économique fondé sur la satisfaction alimentaire, l'élimination définitive de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie pour leurs populations respectives.

Mais, par contre, le coût qu'il faut payer pour faire application de ces mesures, semble excessivement élevé. Comme pour réussir, il faut le supporter, la priorité devrait passer à l'opérationnalisation.

Il ne s'agit pas de faire application d'une stratégie, mais des stratégies, surtout qu'on observe une interrelation marquée entre ces différentes composantes. Il est important de souligner ici, la nécessité d'un effort de conciliation et de cohésion afin que ces politiques puissent interagir harmonieusement dans l'intérêt du bien-être général de la population, perçu dans un contexte global de croissance.

En conclusion, on doit les voir en terme de composantes d'une politique agricole afin de ne pas les traiter séparément au risque d'affecter l'ensemble ou de sacrifier tout l'objectif recherché: soit celui de développer l'agriculture, pour ainsi réaliser un développement équilibré fondé sur une base solide et de nature à assurer son démarrage, du moins dans les pays démunis.

PARTIE II

ASPECT EMPIRIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FAISANT RÉFÉRENCES À LA CULTURE DU THÉ À KITABI

Introduction

Dans la région de Kitabi, comme dans la majeure partie du Rwanda, l'agriculture est l'activité économique dominante. Même si elle est la principale source de revenus et d'emplois pour la population, celle-ci est demeurée d'une exploitation de type traditionnel, comme partout dans le pays, ce qui explique la faiblesse de sa productivité.

Par ailleurs, l'emplacement de Kitabi, loin des zones accessibles aux moyens de communication rapide et des centres de décisions, ainsi que la faiblesse et l'étroitesse du marché, enlèvent tout caractère attractif aux investissements privés. Ce qui justifie la quasi absence des activités autres qu'agricoles.

Face à cette situation, l'Etat a jugé bon de développer des initiatives agricoles, en réponse aux aptitudes, et

qualifications de la population sur place, déjà familière avec l'agriculture.

Et comme l'économie rwandaise est aux prises avec de sérieux problèmes en ce qui concerne sa balance commerciale, le gouvernement rwandais a opté pour un projet potentiel pour les atténuer dans le respect des intérêts de la population, lesquels intérêts sont liés à l'amélioration de ses conditions de vie. C'est alors que le projet de la culture du thé fut désigné dans le but d'augmenter les revenus des agriculteurs et de promouvoir leur emploi, d'accroître les recettes en devises au profit de l'Etat, et enfin d'assurer le développement de Kitabi pour ainsi compenser les écarts existants avec d'autres régions.

Par conséquent, il a fallu que l'État s'engage à mettre à la disposition de la population, un personnel suffisamment qualifié pour combler les insuffisances de connaissances indispensables à la culture du thé.

De plus, au-delà des caractéristiques des terres de la région de Kitabi, pour rencontrer les exigences de sol requises par la culture du thé, l'État allait fournir d'autres ressources et matières nécessaires pour combler les différences.

Or, il ne suffit pas d'avoir de si bonnes intentions, pour se croiser les bras par la suite. C'est dans ce sens-là que le suivi des opérations des projets de développement , permettant d'évaluer le niveau de réalisation des objectifs de base, doit être le souci majeur de tout bon gestionnaire. Car, de nos jours, la rareté des ressources implique leur meilleure allocation tout en visant l'efficacité sociale étant donné que l'autre but doit être celui d'améliorer les conditions de vie de la population.

Ainsi on serait en présence d'une forme de développement qui, comme J. Lajugie (1), cherche à assurer un certain nombre d'objectifs politiques, économiques, sociaux, etc...non nécessairement quantifiables: "...les aspects extra économiques du développement sont plus importants que le souci économique maxima....". Mais que, tel que l'écrit C. Lacour (2) le développement régional est perçu, contrôlé par référence à certains indicateurs privilégiés mesurables, croissance ou décroissance du revenu de la région, des salaires moyens perçus par les travailleurs d'une région donnée.

(1) Lajugie, J. dans Claude Lacour, Aménagement du territoire et développement régional, Librairie Dalloz, 1973, p.4.

(2) Lacour, Claude, Aménagement..., p.4

C'est à cet effet que ce travail a été entrepris dans l'espoir de vérifier la valeur réelle de certaines politiques agricoles et que, pour ce fait, nous avons choisi un projet typique de thé de Kitabi, pour lequel, nous tenterons de mettre en évidence les moyens d'évaluer son impact effectif dans la région où il est implanté.

Afin de mener à bien cette étude, nous avons utilisé la méthode "d'interview informel" pour recueillir les informations auprès des intervenants dont les théiculteurs, les autorités communales, les responsables de l'usine et les fonctionnaires de l'O.C.I.R. (Office des cultures industrielles au Rwanda-Département thé). D'autre part, nous avons consulté les documents sur le fonctionnement du projet, et les politiques gouvernementales à l'égard des projets à thé en général.

Toutefois, le manque de temps, la collaboration plus ou moins réservée de la part de certains intéressés et la non disponibilité de certaines données, dont la plupart exigeaient des recherches préalables non faites jusqu'à date, ne nous ont pas permis de couvrir la totalité des exigences de cette recherche.

C'est ainsi que, là où l'évaluation chiffrée ne sera pas possible, nous nous contenterons de souligner le fait en évoquant les critères théoriques propres au cas.

Dans une telle perspective, il va falloir présenter une analyse descriptive de la situation agricole au Rwanda en général, parce que certaines caractéristiques sont communes en plus de permettre au lecteur de se familiariser avec le contexte agricole rwandais. Ensuite, on parlera de la culture du thé quant à son historique au Rwanda, de même que de certaines de ses exigences, ainsi que des caractéristiques particulières de la région de Kitabi pour enfin aborder l'aspect analytique de l'impact du projet à thé sur le développement de Kitabi.

Il est à noter que dans le projet de thé, il faut distinguer les plantations comprenant le thé villageois et le bloc industriel et l'usine de transformation de thé. Elles sont deux entités distinctes bien que complémentaires.

Le thé villageois représente l'ensemble des plantations de thé privées appartenant aux théiculteurs tandis que le bloc industriel englobe toutes les plantations de thé exploitées par l'usine de Kitabi.

CHAPITRE III

Analyse descriptive de la situation agricole du Rwanda

1. Présentation du Rwanda

Le Rwanda est situé en Afrique centrale, légèrement au-dessus de l'équateur, entre 1°04' et 2°51' de latitude sud et, à l'est de Greenwich, entre 28°53' et 30°53' de longitude est. Pays des hautes montagnes, son altitude varie entre 900m et 4,500m au-dessus du niveau de la mer. La chaîne de montagnes qui longe la partie sud-ouest jusqu'au nord-ouest, divise le pays en deux parties de part et d'autre de la crête Zaïre Nil: à l'ouest, c'est une région de haute altitude; à l'est, une région de moyenne et basse altitude. De cette altitude découle un climat équatorial continental presque parfait, avec les saisons de pluies favorables à un système de multirécoltes par an. Ce dispositif complexe de montagnes, en plus d'être un obstacle redoutable à la réalisation de certains projets d'infrastructure en matière de communication, est responsable en grande partie de la réduction des superficies disponibles à l'activité agricole. Ainsi, sur une petite

étendue de 26,338 km², seuls 1,229,660km² étaient théoriquement disponibles pour l'agriculture en 1980. Et on attribuait 5,200km² de terres jugées inaptes à l'agriculture à des causes morphologiques, à raison des pentes abruptes au-delà de 40% qui ne sont pas accessibles, sans parler de leur aspect pédologique alors que leurs sols se dégradent au fur et à mesure que les pluies torrentielles traînent les couches fertiles dans des marais et vallées.

Se trouvant aux environs de 1,200km par rapport à l'océan Indien et de 2,200km par rapport à l'océan Atlantique, son enclavement handicape à plusieurs points de vue son développement général.

Entre autres choses, les coûts de transport sont tellement élevés, amenant une hausse exorbitante des prix des exportations sur les marchés internationaux. Ils ne sont donc pas compétitifs. Ces frais absorbent toute la marge de profits que le recours au dumping de la part du Rwanda, est devenu une pratique courante.

Il en est de même pour les importations qui nous arrivent à des prix inaccessibles à cause de ces coûts de transport qui peuvent se répercuter indirectement sur les coûts de production des biens à raison des coûts des équipements

importés. En plus, cet enclavement place le Rwanda sous une dépendance politique perpétuelle à l'égard des pays de transit qui peuvent faciliter et/ou sécuriser les opérations d'échanges commerciaux avec l'extérieur à travers les importations et exportations. Cela dépend en grande partie de la stabilité politique interne qui n'est pas facile à maintenir dans ces pays. Et lorsque les intervenants commencent à devenir nombreux, les risques s'accroissent d'autant et le Rwanda voit son espace de décision réduit. Cela le condamne à demeurer dans une insécurité totale pendant que ses prévisions sur les échanges avec l'extérieur sont dominées d'incertitudes.

Mais avec ces quelques contraintes ajoutées à bien d'autres, les autorités rwandaises opposent des choix de politiques de développement économique en matière agricole qui feront l'objet du troisième chapitre, tandis que l'illustration avec le projet à thé de Kitabi fera l'objet de notre préoccupation au cours des quatrième et cinquième chapitres.

2. L'agriculture et les indicateurs économiques

2.1 L'agriculture et le PIB

Au Rwanda, l'activité agricole, à la quasi inexistence des autres secteurs suffisamment développés, occupe une

place importante dans la production interne du pays. Le fait que l'agriculture réalise de telles performances en dépit d'un nombre imposant d'obstacles démontre l'absence de dynamisme dans d'autres secteurs apparemment sous-développés.

Le tableau no 9 situe le produit intérieur brut agricole (PIBA) par rapport au produit intérieur brut national (PIB) au cours des cinq dernières années (en millions de FRWs)*.

Et on peut dire que, la montée progressive de la valeur absolue du PIBA qui a caractérisé la période 76-80, la faisant passer de 30.432 à 50.740 millions, n'a pas été suffisante pour permettre au secteur agricole de maintenir sa part dans le PIB baissant de 49.2% en 1976 à 45.96% en 1980.

* 100 francs rwandais (FRWs)= 1 dollar U.S.

Tableau 9: Evolution de la part du PIBA
dans le PIB (en millions de FRWs) Rwandais

Année	PIB	PIBA	en %
1976	61,853	30,432	49.20
1977	71,631	33,272	46.45
1978	81,050	34,374	42.41
1979	97,808	46,218	47.25
1980	110,398	50,740	45.96

Source: Données fournies par les rapports du FMI 1980 et 1981 telles que traitées par Joseph Karangwa dans sa thèse sur les relations intersectorielles et stratégie du développement économique, Etude analytique et application empirique à l'économie du Rwanda, Université Laval, Département d'Economique, juillet 1982, p.90.

Ces pourcentages élevés sont éloquents pour justifier la domination du secteur agricole dans la production intérieure du pays.

Dans ce PIBA, qui représente l'unique constituant du revenu des 92.88% de la population rwandaise vivant de l'activité agricole, le PIBA vivrier (PIBAV) est plus important par rapport au PIBA des cultures d'exportation comme le montre le tableau no 10 étalé sur les cinq dernières années.

Tableau 10: Evolution de la population agricole (92.88%)
 à un taux d'accroissement stable de 3.7% et
 évolution du PIB rwandais.

Année	Pop. totale	Pop. agricole	PIBA (10^6)	PIBAV (10^6)	PIBA/H	PIBAV/H	Revenu moyen/H
1976	4,492,397	4,172,538	30,432	24,462	7,293	5,863	13,744
1977	4,658,615	4,326,922	33,272	25,527	7,690	5,900	15,372
1978	4,830,984	4,487,018	34,374	27,587	7,661	6,148	16,805
1979	5,009,730	4,653,037	46,218	38,225	9,933	8,215	19,494
1980	5,195,090	4,828,200	50,740	41,948	10,516	8,694	21,150

Source: 1- Données fournies par les rapport du FMI 1980 et 1981 telles que traitées par Joseph Karangwa, dans sa thèse, p.90.

2- Ministère rwandais du plan (miniplan): III^e plan quinquénal de développement économique, social et culturel 1982-1986, Kigali, 1982, p.84.

3- tableau produit par l'auteur en compilant les données des deux sources ci-haut citées.

On se rend compte que le revenu de la population agricole est plus bas que ne le montre le revenu moyen par habitant, ce qui est attribuable à la protection des prix internes à la consommation qui n'ont pas suivi l'allure de la hausse des prix des produits importés qui, eux, ont contribué à l'accroissement de la chèreté du coût de la vie. D'autre part, les effets conjugués de l'inflation par contagion et de l'inflation interne se sont ressentis à travers l'élargissement de cet écart énorme entre ces revenus, sans omettre les disparités sociales dans la distribution des revenus en tant que résultat des distorsions du système capitaliste.

Les conséquences de cette faiblesse de revenu des 92.88% des consommateurs potentiels apparaissent au niveau du marché qui se limite aux biens primaires, mais surtout prioritaires qui correspondront au niveau de leur pouvoir d'achat et à leurs besoins.

Cette étroitesse du marché discrimine le genre d'industries favorables dont elle limite la quantité et détermine la capacité de production. Cela s'aggrave du fait que notre marché est déjà conquis par les exportations des pays voisins et qu'avec l'impossibilité de pouvoir produire à des coûts plus compétitifs, il est difficile de les déloger et même d'étendre nos marchés chez eux.

Ce petit revenu, qui n'est même pas à la hauteur des besoins primaires de la population agricole, ne peut pas permettre la formation de capital en passant par des épargnes dans des banques pour pouvoir promouvoir le financement des activités publiques et privées de développement par l'expansion du crédit.

2.2 L'emploi agricole

Le Rwanda enregistre un taux d'activité de 94.5% sur une population dont l'âge actif se situe entre 15 ans et 65 ans. Mais malgré ce niveau élevé d'activité, c'est une population qui accuse un grand retard dans l'instruction, formation et spécialisation, dont 98% ne dépassant pas le niveau d'instruction de l'école primaire. C'est surtout parce que leurs activités traditionnelles n'exigeaient presque pas de formation académique et que les activités modernes exigeant une certaine formation sont peu répandues et s'adressent moins à la masse rurale devant laquelle l'intérêt de la scolarisation n'est pas apparemment valorisé. Même moyennant les efforts du gouvernement en matière d'éducation qu'il subventionne à 100%, 63% de la population est analphabète, dont 51% pour les hommes et 74% pour les femmes. De plus, le niveau élevé d'analphabétisme se retrouve surtout dans les milieux ruraux où 99% sont des agriculteurs.

D'après l'enquête de 1978 sur la distribution des travailleurs selon leur statut juridique dans les différentes branches d'activités, l'agriculture s'est avérée le plus important secteur qui mobilise plusieurs individus à tous les niveaux, sauf chez les apprentis où elle est devancée par l'activité manufacturière. Comme le fait voir le tableau no 11, 92.88% de la population active rwandaise est concentré dans l'agriculture. Mais par ailleurs, le fait que l'effectif des indépendants et des aides familiaux représente 97.85% de la population agricole démontre que, la structure agricole du Rwanda est dominée par des micro-exploitations.

Tableau 11: Statut juridique de la population active selon le sexe et l'activité agricole

Statut juridique	sexé masculin	sexé féminin	total	Agriculture	%
Employeurs	877	320	1,127	666	59.09
Indépendants	690,566	343,593	1,034,159	995,494	96.26
Aides familiaux	434,417	998,517	1,432,934	1,423,157	99.32
Salariés	162,267	28,648	190,915	63,239	33.12
Apprentis	1,828	396	2,224	436	19.60
TOTAL	1,289,885	1,371,474	2,661,359	2,471,843	92.88

Source: 1- Miniplan: plan quinquénal 1982-1986, p.19.

2- Complément des commentaires.

On s'aperçoit que l'agriculture au Rwanda domine complètement l'emploi et c'est surtout des indépendants travaillant dans des exploitations privées assistés par des salariés et des aides familiaux où 99% sont représentés par des femmes qui viennent à la rescoufle de leurs maris qui, eux constituent la figure imposante du mode d'exploitation agricole dans ce pays. Cela n'exclut pas l'existence des regroupements de travailleurs agricoles dans des coopératives qui coexistent avec les exploitations privées de leurs membres.

2.2.1 Existence des regroupements

Au Rwanda, ces regroupements sont des coopératives agricoles qui mènent à la fois et de façon complémentaire les opérations de production et de commercialisation. Elles organisent leurs réseaux de distribution grâce à des contrats de vente qu'elles obtiennent des grosses unités de consommation (les écoles, les camps militaires et autres groupements permanents) ou à travers des postes de vente qu'elles installent dans des milieux à forte concentration de consommateurs ou encore sur des marchés publics ouverts.

Ces coopératives, bien que peu présentes, ont servi de centres d'expérimentation des nouvelles méthodes et techniques agricoles et devraient constituer pour la population des champs modèles. Mais malheureusement, on constate que même

les membres se servent très peu de leur expérience des coopératives dans leurs manières d'exploiter leurs terres.

Elles sont réglementées d'après le statut usuel des coopératives et le capital terre peut provenir de l'Etat lorsqu'il en prend l'initiative ou quand les membres en font la demande. Dans ce cas, l'apport individuel se limite au matériel, outils et force de travail. Soit que les membres décident de mettre en commun l'exploitation d'une partie de leurs propriétés terriennes. Ils devront en plus apporter tout ce qu'il faut pour l'exploitation. Sauf dans des cas rares où un membre peut avoir une partie de son revenu en nature, autrement dit, on se partage les revenus monétaires réalisés au cours de l'exercice écoulé.

2.2.1 Les effets d'entraînement sur l'emploi agricole

L'agriculture connaît des problèmes internes liés au chômage et à l'emploi à temps partiel et les indicateurs de productivité sont biaisés par le fait que toute personne qui a atteint l'âge actif n'est déclaré chômeur que lorsqu'il ne peut pas exercer aucun métier alors qu'il possède une certaine formation (dans le contexte rwandais). C'est de cette façon-là que l'agriculture prend en charge d'emploi tout le monde dont le niveau d'instruction est insuffisant pour accéder à une activité autre qu'agricole. Autrement dit, on ne saurait expliquer comment, avec une densité

d'environ 400 habitants par km² des superficies utiles, seulement 0.5%, dont 0.9% pour les hommes et 0.2% pour les femmes, étaient déclarés chômeurs en 1978, même que ce pourcentage tombe à environ 0.3% dans des milieux ruraux.

Par ailleurs, cette branche d'activité semble s'isoler de presque tout le reste des secteurs, du moins d'après les travaux d'analyse de Joseph Karangwa sur les trente-trois secteurs-clé et leurs effets sur la création d'emploi en amont et en aval et dont les résultats sont parfois décourageants, mais tout de même réalistes. D'après ces résultats, donc, l'agriculture vivrière vient au dernier rang pour ses effets en amont (annexe I) avec une valeur nulle. Il en est presque de même pour l'agriculture moderne. Cela se justifie bien par l'absence totale des industries ou autres services placés en amont de l'agriculture à cause de leurs rentabilités présumées insuffisantes face au marché très restreint ou au manque de financement à allouer à ce type d'activités ou encore par manque d'initiatives dans le domaine. Ceci arrive au moment où l'agriculture occupe le ler rang dans la demande finale (annexe 1) et qu'elle se place au 23^e rang dans la minimisation des importations des biens intermédiaires (annexe 2), ce qui laisse penser qu'elle vit uniquement des importations, aussi bien au niveau de l'équipement que des consommations intermédiaires dont elle dépend en grande partie.

Quant à ses effets en aval, elle occupe le 29^e rang dans la création d'emplois pour l'agriculture vivrière tandis que l'agriculture moderne occupe le 19^e rang à cause de l'existence de quelques petites industries et artisanats alimentaires qui font la transformation de certains produits agricoles, alimentaires ou industriels.

2.3 Cultures d'exportation

L'agriculture d'exportation, en plus d'être une source de revenu pour les agriculteurs, fournit des matières premières aux industries de transformation existantes d'où sortent des produits finis ou semi-finis. En dehors des effets d'entraînement, aussi bien sur l'emploi que sur les revenus, elle est source importante de devises nécessaires à l'équilibre de la balance commerciale du pays. Le Rwanda n'étant pas consommateur de ces produits d'exportation (environ 3%), la presque totalité de la production interne d'exportation est vendue sur les marchés internationaux.

Le tableau no 12 sur l'évolution des statistiques d'exportation met en évidence l'importance de la part relative des cultures d'exportation dans le volume total des exportations (millions de FRWs).

Tableau 12: Les statistiques d'exportation

Produit	1976	1977	1978	1979	1980
Café	5,762.4	6,389.7	4,533.0	12,820.0	6,203.0
Thé	496.9	1,004.0	825.8	926.3	1,040.0
Pyrèthre	132.8	210.0	105.8	191.1	150.0
Quinquina	88.4	156.6	230.0	126.8	279.0
Légumes et fleurs	84.0	89.7	59.6	84.3	36.0
SOUS-TOTAL	6,564.5	7,850.0	5,754.2	14,148.5	7,708.0
Cuir et peaux	131.7	187.8	155.0	227.8	280.0
Minéraux	641.7	1,886.0	2,136.4	2,770.7	2,469.0
Divers	133.2	59.6	49.0	66.1	95.0
TOTAL	7,471.1	9,983.4	8,094.6	17,213.1	10,552.0

Source: Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.72

Il ressort de ce tableau que selon les années, les cultures d'exportation ont représenté respectivement 87.86%, 78.64%, 71.08%, 82.19% et 73.05% des valeurs des exportations totales. En plus, l'agriculture d'exportation et l'agro-industrie d'exportation ont contribué pour

6,581 millions de FRWs, soit 6.26% de la valeur totale ajoutée, 10.58% de la valeur ajoutée agricole et environ 6.01 du PIB en 1980 alors qu'elles étaient évaluées à 7,355 millions de FRWs, soit 58.19% dans la contribution directe à l'équilibre du commerce extérieur (1).

Mais si ces chiffres témoignent de la nécessité de ces cultures d'exportation, il faut reconnaître les limites de leurs marchés qui sont très incontrôlables pour le Rwanda.

Le Rwanda, en s'engageant dans l'agriculture d'exportation, qu'il privilégie d'ailleurs, a accepté de se soumettre aux conséquences des fluctuations pouvant être causées par la conjoncture économique internationale ambiante. Ces choix comportent beaucoup de risques parce qu'ils n'assurent pas de garantie de prix si ce n'est que pour une courte durée qui ne garantit pas le recouvrement des investissements mis dans les plantations et dans les usines. C'est en plus un agent démotivateur pour les planteurs qui ne sont pas capables de supporter les baisses de prix au lieu de les voir augmenter.

D'autre part, le marché des exportations est en

(1) Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.98.

général très organisé, avec un système strict de stabilisation du volume des exportations afin de sauvegarder les prix de ces derniers. Ces quotas d'exportation, au-delà desquels l'offre risque d'entraîner l'écroulement des prix pouvant aller jusqu'en bas du seuil de rentabilité, montrent l'incapacité de chacun des pays participants à réglementer ni le marché ni les prix alors qu'il peut les détériorer.

Par exemple, même si le Rwanda s'obstine à poursuivre l'expansion de la production du café marchand jusqu'à 50% d'ici 1986, il s'inquiète de ne pouvoir l'écouler vers les pays membres de l'organisation de la commercialisation du café ayant son siège à Londres, si son quota de 22 tonnes n'était pas relevé d'ici là. Si le surplus d'offre risque d'entraîner une baisse de prix et donc stabiliser les revenus des cultures d'exportation, des accords concertés entre les pays producteurs porteraient sur le gel de la production pour consacrer le supplément de ressources à la production des autres produits.

Mais aussi, il faut comprendre que les produits d'exportation revêtent un autre caractère, celui de renflouer la caisse de l'État en terme de taxes à l'exportation qui, occupent une grande part dans les recettes budgétaires. Il en est de même pour les taxes à l'importation qui sont très élevées et il va de soi qu'on veuille protéger ou

accroître l'importance de cette rubrique dans les recettes de l'Etat. Les droits de sortie qui constituaient 32.65% des recettes totales en 1976, 37.80% en 1977, 22.03% en 1978, 33.26% en 1979 et 16.22% en 1980 ne relèvent pas seulement des cultures d'exportations, bien entendu, mais ce sont elles qui leur donnent ce poids.

2.4 Productivité agricole

Par dessus tout, l'attention doit se tourner du côté de l'efficience et de la rationalité. Dans tout contexte de rareté de ressources, il faut chercher à optimiser les opportunités. On ne serait pas plus étonné d'apprendre que la productivité par hectare de certaines cultures vivrières a légèrement baissé au cours des dernières années que de constater que, malgré qu'elles occupent de meilleures terres tout en refoulant les autres dans des restes, les cultures d'exportation présentent des productivités par hectare comparables à celles des cultures vivrières, comme on peut le lire dans le tableau no 13.

Le sorgho et le café ayant été parmi ceux qui ont vu leurs productivités baisser au fur des années. Pendant ce temps les productivités monétaires du café et du thé arrivaient derrières celles des trois cultures vivrières avec respectivement 93.24 et 39.42 FRWs.

Tableau 13: Productivités comparatives (quelques cultures)
Quantités par hectare.

Produit	1959-1964 (1)	1979 (2)	Prix unitaire en 1979	Revenu total en 1979
Sorgho	1,175 kg	1,100 kg	17	18,700
Haricot	700 kg	750 kg	20	15,000
Patates douces	8,000 kg	8,190 kg	12	98,280
Pommes de terre		7,000 kg	15	105,000
Manioc		12,600 kg	15	163,800
Café	803 kg	779 kg	120	93,240
Thé		730 kg	54	39,420

Source: (1) Miniplan: Stratégie alimentaire du Rwanda, juillet 1982, annexe III.

(2) Miniplan: III^e plan quinquénal..., pp.230 et 231

On est convaincu du fait que les cultures vivrières pourraient faire meilleures figures en tant que sources de revenus si elles pouvaient mériter les mêmes attentions que les produits d'exportation. Or, la plupart de ces cultures font meilleures figures sans exiger d'investissement et autres infrastructures complexes avec des méthodes d'exploitation traditionnelles. Et en dépit de valeur agricole des terres allant de moyenne à pauvre, leur productivité parvient à rivaliser et même à dépasser celles des cultures d'exploitation.

Cela joint l'utile à l'agréable dans la mesure où, comme on vient de constater, le potentiel existe et qu'il est facile à le valoriser si on veut être en même temps rationnel, réaliste et efficient en produisant de façon autonome les produits alimentaires dont nous avons grandement besoin. Ce qui semble semer le doute quant à la supériorité, en avantage comparatif, en terme de productivité des cultures d'exportation sur les cultures vivrières pour la population, qui se voit en quelque sorte, pénalisée par cette activité relativement peu payante. Il en est de même pour le gouvernement qui n'y sort non plus gagnant, en dépensant plus cher qu'il ne lui revient avec ces cultures d'exportation pour obtenir des quantités des produits alimentaires importés qui coûteraient certainement moins cher à produire sur place, tout en évitant cette dépendance vis-à-vis des pays étrangers.

Même si l'importance de l'agriculture dans l'économie rwandaise semble épataante à première vue, on s'est rendu compte, par contre, que ce secteur est loin de répondre, de façon effective, à ce qu'on attend de lui. C'est surtout à cause qu'il se bute à des obstacles inouïs qui l'empêchent d'être suffisamment efficace et rentable.

3. Quelques considérations historiques

La population rwandaise, très conservatrice a un taux d'accroissement des plus élevés au monde. On dirait qu'elle

n'a pas cédé à la vieille mentalité qui voulait que, dans le temps, il fallait être nombreux pour être forts dans le but de pouvoir repousser les attaques incessantes au cours des guerres familiales et tribales. Ce taux d'accroissement de 3.7% (5.1% - 1.4%) aurait été à l'origine d'un effectif de 4,830,984 habitants recensé en décembre 1978 alors qu'il devrait doubler dans les vingt prochaines années si ce taux était maintenu. La densité se situe aujourd'hui aux alentours de 400 habitants par km² utile.

Par ailleurs, on peut constater le niveau élevé d'attachement de cette population quasi agricole à la propriété terrienne où chaque héritage donne lieu à un morcellement de la terre alors que le jeune couple doit habiter sa propriété pour l'exploiter et protéger ses cultures contre les vols et les ravages des animaux sauvages. La dispersion de l'habitat, sans considération aucune de la valeur agricole des terres occupées, en fut le résultat. Aujourd'hui, on estime à 43,300 ha (hectares) la superficie couverte par les habitations. Quant à ce morcellement, il a donné lieu à 15,481,200 champs à travers le pays, dont la superficie moyenne était de 795m² en 1982, date à laquelle une exploitation regroupait en moyenne 14 champs.

Devant les contraintes de structures de marchés

traditionnelles, le troc dominait les échanges avec les inconvénients qu'il avait de ne pas avoir tout ce qu'on cherchait, ni en quantité désirée, ni au moment voulu. La population a dû ajuster son mode de production agricole à toutes ces conditions en développant l'autosuffisance alimentaire au niveau familial par la maximisation des types de cultures à l'intérieur de chaque unité de production afin de recourir de moins en moins à l'extérieur. Ce système, qui a solidifié ses racines, semble se perpétuer aujourd'hui même s'il n'offre pas un niveau de revenu suffisant pour permettre à tout le monde d'avoir plein accès au marché des produits alimentaires. Ce revenu est victime de l'organisation des marchés des produits agricoles en vigueur et de la faiblesse des capacités de production.

Bien que le PNB soit rejeté par plusieurs auteurs comme indicateur de niveau de vie d'une population, il semble qu'avec un revenu national moyen annuel par habitant de 200\$, comme la récente évolution nous le fait voir sur le tableau no 14, le Rwanda ne mérite pas mieux que de figurer parmi les 25 derniers pays pauvres au monde.

Ainsi, tel que le montre le tableau, le revenu national par habitant n'a pas cessé d'augmenter depuis 1976, même en dépit de l'accroissement exagéré de la population. Par contre, il ne faut pas négliger l'effet du taux d'inflation

qui a été particulièrement élevé durant ces dernières années sur la surestimation de la valeur monétaire de production nationale.

Tableau 14: Evolution du revenu national moyen par habitant

	1976	1977	1978	1979	1980
Revenu national disponible par habitant	13,944	15,402	17,605	20,005	20,336
Taux d'accroissement	10.5%	14.3%	13.6%	1.7%	

Source: Miniplan: III^e quinquénal..., p.68

En ce qui regarde la capacité de production, il faut tenir compte du fait que la population a souffert du régime féodal durant lequel 85% des agriculteurs sont restés longtemps soumis aux travaux forcés, corvées, travaux des champs chez les seigneurs sans contre-prestation. Cette situation aurait développé une vision négative face à l'agriculture qu'on a fini par associer à "punition". En plus, elle a affecté l'attitude de la population vis-à-vis du travail en général.

Cette vision négative de l'agriculture a été accentuée par la position des colonisateurs qui n'ont démontré aucun

intérêt envers ce secteur d'activité. Leur arrivée a coïncidé plutôt avec le début des exploitations minières, de l'agriculture d'exportation, des activités dont les outputs allaient contribuer au développement économique de la métropole. Ce fut de même dans l'enseignement où la formation générale n'accordait pas de place à l'agriculture.

Tous ces facteurs associés au développement des centres urbains, où se concentraient 99% des services, ont renforcé la conviction populaire selon laquelle l'activité agricole est peu rentable, une activité des pauvres non instruits, etc... Ce fut d'ailleurs la raison d'un courant très récent d'exode rural massif des personnes scolarisées jusqu'aux vulgarisateurs agricoles.

Avec un taux d'analphabétisme de 63% et de 80% dans les milieux ruraux, cette population a des difficultés à accéder à l'information véhiculée à travers les quelques média. Associée à son passé qui ne l'a pas préparée à être compétitive avec elle-même en se satisfaisant d'un moindre effort lui assurant le strict minimum, la population, en majorité sans aucune qualification, utilise des méthodes et techniques d'exploitation agricole qu'elle a hérité de ses ancêtres. L'agriculture s'avère aujourd'hui, être l'activité principale pratiquée par plus de 92% de la population.

Malgré cette forte proportion qu'occupe l'agriculture dans l'emploi, l'agriculteur rwandais évolue dans des conditions difficiles qui handicapent sa productivité.

4. Production agricole actuelle

4.1 Mode de production et taille des propriétés

Avec un taux moyen d'occupation d'à peu près 400 habitants au km², l'agriculteur rwandais, recourt de moins en moins à ses vieilles pratiques de la jachère. Il n'est plus en mesure d'utiliser l'engrais animal qu'il ne peut plus obtenir, ayant abandonné l'élevage du gros bétail sous l'effet de la pression démographique sur les pâturages.

Ainsi, la dernière enquête, datant de 1982, a révélé que, sur 1,082,335 familles agricoles dispersées à travers le pays, 26% disposaient de moins de 0.5ha, 29.9% avaient entre 0.5ha et moins de 1ha, 15.1% exploitaient entre 1ha et moins de 1.5ha, 9.7% entre 1.5ha et moins de 2ha et 19.3% au moins 2ha alors que la valeur agricole des terres se répartit en 33.6% de bonnes terres, 49.3% de terres moyennes et 17.1% de terres pauvres.

Sans accuser ceux qui ont de grandes propriétés d'abus sociaux et autres méfaits dont ils auraient pu être responsables, la réforme agraire pourrait, comme on l'a vu précédemment, favoriser une meilleure distribution de

revenus et améliorer le niveau de vie des 56% de pauvres n'exploitant qu'au plus 35% des superficies agricoles et dont la plupart sont réduits au chômage prolongé. Cette alternative est compréhensible dans la mesure où la majorité de ceux qui possèdent les plus grands espaces sont ceux pour qui l'agriculture procure des revenus secondaires. Mais il faut que cette mesure soit envisagée avec une grande prudence parce qu'il serait très difficile de persuader la population pour qui la propriété de la terre a été transmise par les voies de l'héritage et qui est demeurée privée.

C'est ainsi que le mode de propriété est dominé par le faire-valoir direct, c'est-à-dire que l'agriculteur rwandais exploite un terrain lui appartenant, qu'il a acquis par héritage (mode d'acquisition le plus répandu) ou bien qu'il a acheté (aujourd'hui défendu) ou encore qu'il a obtenu des autorités en don.

Il y a aussi le faire-valoir indirect alors qu'on peut jouir des terres gratuitement, par location, par métayage ou autres.

Le tableau no 15 nous montre la distribution des terres selon les modes de propriété et la valeur agricole

alors que le faire-valoir direct exploite environ 94% du nombre total des champs dont 44.2% sont des terres pauvres contre 55.4% pour les 6% des champs concernés par le faire valoir indirect.

Tableau 15: Mode de propriété et valeur agricole des terres

	RWANDA	BONNES TERRES	TERRES MOYENNES	TERRES PAUVRES
faire-valoir direct	14,554,400	15.6	40.3	44.2
obtenu par:				
Héritage	8,986,700	8.2	27.3	26.2
Achat	1,200,000	1.5	4.3	2.4
Don des autorités	4,007,900	5.5	8.2	13.9
Autre	359,800	0.4	0.5	1.7
Fairevaloir indirect	927,000	10.9	33.7	55.4
et exploité:				
Gratuitement	466,400	3.7	17.3	23.2
En location	373,700	4.4	13.5	22.4
En métayage	25,700	0.5	1.0	1.3
Autre	61,200	2.3	1.8	2.5

Source: Bureau des statistiques agricoles, Enquête nationale de l'agriculture: quelques résultats de la phase pilote, Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage, 1982, p.63.

4.2 Au niveau de la régie et de la réalisation anti-érosive

Malgré les petites étendues disponibles par exploitation agricole, le petit paysan, toujours à la recherche de l'autosuffisance alimentaire, essaie de cultiver toutes celles dont il aura besoin en attendant la prochaine récolte. En plus de l'espace limité, il faut mentionner la localisation morphologique néfaste à quoi s'ajoute l'absence d'amélioration et d'aménagement du sol. Tout ceci influe sur la capacité productive des terres. Ainsi, comme le montrent les résultats de l'enquête de 1982, les 14,582,200 champs sont distribués de la façon suivante au point de vue situation physique:

Tableau 16: Aspect physique des terres selon leur valeur agricole

PENTE DES CHAMPS	RWANDA	BONNES TERRES	TERRES MOYENNES	TERRES PAUVRES
Plat	12.0	3.5	3.9	4.6
Pente légère	37.0	4.9	13.6	18.4
Pente moyenne	34.4	4.6	14.1	15.7
Pente forte	16.6	2.1	8.2	6.3
	100%	15.1%	39.8%	45%

Source: Bureau des statistiques agricoles, Enquête nationale de l'agriculture..., p.61.

Cette structure handicape l'agriculture à défaut d'un aménagement du sol adéquat susceptible d'atténuer ses effets. Ainsi, sur un total de 14,582,200 champs, on a observé que , environ 80% des champs n'étaient pas aménagés comme le montre en détails le tableau no 17.

Tableau 17: Régie des terres selon leur valeur agricole

PROTECTION DU SOL	RWANDA	BONNES TERRES	TERRES MOYENNES	TERRES PAUVRES
Pas d'aménagement	72.0	11.2	25.6	35.3
Terrasses sans haie	7.8	0.8	4.7	2.3
Terrasses avec fossé	3.3	0.1	1.1	2.2
Terrasses avec haie	11.1	2.4	5.3	3.4
Terrasses avec haie et fossé	3.9	0.3	2.5	1.1
Autre protection	1.8	0.4	0.6	0.8
	—	—	—	—
	100%	15.1%	39.8%	45 %

Source: Bureau des statistiques agricoles, Enquête nationale de l'agriculture..., Minagri, p.61.

Cela démontre clairement que 50% des champs se trouvent sur des pentes moyennes à fortes, dont la moitié est composée de terres pauvres, au moment où on relève une certaine négligence dans la protection du sol avec 80% des champs sans aménagement et dont plus de la moitié est

composée de mauvaises terres. Bien que rien ne nous permet de le vérifier avec les données à notre disposition, on peut dire que la grande partie des champs sur des pentes fortes ou moyennes est sans aménagement alors qu'elle est composée de terres pauvres. On s'imagine mal avec quelle rigueur un programme de relance de production agricole peut être entamé et réussi en l'absence d'une protection suffisante du capital de base: la terre.

Quant à l'amélioration du sol qui pourrait compenser les effets d'un manque d'aménagement, il est déplorable qu'elle se fasse en faibles proportions. Sur 13,347,300 champs, on s'est rendu compte qu'un fort pourcentage de champs demeure sans amélioration comme le témoigne le tableau no 18.

Tableau 18: Amélioration des sols selon leur valeur agricole

AMÉLIORATION	RWANDA	BONNES TERRES	TERRES MOYENNES	TERRES PAUVRES
Pas d'amélioration	64.2	10.0	23.9	30.3
Avec fumure	24.7	3.7	11.8	9.3
Avec paillis	7.6	1.1	3.0	3.5
Avec fumure et paillis	3.5	0.3	1.5	1.7
	100%	15.1%	40.1%	44.8%

Source: Bureau des statistiques agricoles, Enquête nationale de l'agriculture..., p.62.

Le problème s'aggrave lorsqu'on s'aperçoit que la moitié des champs sans amélioration est composée de sols pauvres. Alors, tout porte à croire que ces terres vont en s'appauvrissant et cette détérioration tire ses origines du manque d'entretien notoire et d'une défaillance au niveau de l'aménagement sur des terres très exposées à des dégradations ou usures fréquentes causées par des conditions climatiques naturelles. Cette situation est néfaste pour un pays qui attend presque tout de l'agriculture en tant que condition de survie de la grande majorité de la population.

4.3 Agriculture et élevage

Etant entrée depuis peu en rivalité avec l'élevage sur les terres, l'extension des cultures a envahi les terres anciennement réservées au pâturage pour ainsi réduire les possibilités d'élevage des ruminants et en particulier des bovins. Depuis lors, les superficies des pâturages sont passées de 800,000ha en 1962 à 560.000ha en 1979 et on prévoit qu'elles ne seront que de 195,860ha en 1986. L'abandon du gros bétail s'explique en plus par le fait que les nouvelles méthodes d'élevage semblent difficilement praticables pour la population, car élever dans les enclois suppose disposer des quantités suffisantes de vivres pour nourrir le bétail. Il faut, en plus, considérer

que, même en cédant les superficies des pâturages à l'agriculture, rien n'assure que la production qu'elles dégageraient suffirait pour répondre à la demande alimentaire du bétail. En effet, il faut tenir compte du fait qu'il serait question pour l'agriculteur éleveur d'un nouvel item d'investissement d'effort et d'argent, soit dans l'aménagement et l'amélioration des nouvelles terres, dans l'achat des équipements de production, dans le conditionnement et le stock des aliments du bétail, etc...

Mais, comme il faut améliorer la qualité de l'élevage, les nouvelles méthodes favorisent l'élevage du petit bétail qui consomme peu, n'exige pas beaucoup d'investissements et permet de réaliser des économies sur du fumier de qualité qui s'accumule en grande quantité dans les enclos au lieu d'être éparpillé dans les pâturages sans valeur et usage correspondants. Pour le moment, l'élevage du petit bétail se limite, au lapin, à la volaille, à la chèvre, au mouton et au cochon.

4.4 Autres facteurs qui influent sur la production

La faiblesse de l'étendue des terres agricoles associée au type d'alimentation rwandaise se limitant à 90% aux haricots, patates douces qui sont remplacées dans certains endroits par les bananes et, dans d'autres, par les pommes de terre, font qu'on est tout le temps obligé de cultiver

les mêmes semences sur le même sol, récolte après récolte afin d'avoir des productions suffisantes. Et, comme cela se fait sans utilisation d'engrais ni d'autres fertilisants, ça ne fait que contribuer à la détérioration du sol.

Dans de telles conditions, l'agriculteur rwandais se trouve handicapé par l'absence des ressources de production qui lui étaient familières ainsi que par l'inadéquation de ses techniques et méthodes traditionnelles de production. Par ailleurs, l'agriculteur rwandais n'éprouve aucun besoin de faire appel à des outils de grand rendement qui risqueraient de ne pas être rentables dans un contexte où, malgré que le travail agricole se fait encore à la houe et à la serpette à qui on a rien à reprocher jusqu'ici, le sous-emploi est presque généralisé.

4.5 Situation alimentaire et type de production

Et au fur et à mesure de l'accroissement de la capacité de consommation de la population en croissance, les agriculteurs ont procédé à l'extension des superficies agricoles.

Cette opération a porté ces superficies de 739,000ha en 1962 à 980,000ha en 1979, dont 720,000ha en 1962 et 936,000 ha en 1979 pour les cultures vivrières et le reste pour les cultures industrielles.

Cette évolution n'est pas demeurée sans effets sur la

production qui se résumait de la façon suivante:

Tableau 19: Evolution de la production vivrière selon les groupes.

	1962	1979
Légumineuses	150,000t	239,000t
Céréales	208,000t	225,000t
Tubercules	1,414,000t	1,778,000t
Légumes - fruits	n.o.	55,000t

Source: Tableau III à l'annexe de Stratégie alimentaire au Rwanda.

Avec une superficie de 958,258ha en 1980, le tableau no 20 fournit le détail de la production de quinze principales cultures vivrières. Il révèle que pour la période 1976-1980, presque toutes les cultures vivrières, à l'exception des pois, d'éleusine et froment, ont réalisé un taux d'accroissement de la production, parfois intéressant.

Par ailleurs, selon les prévisions de 1981, on envisage réduire le taux d'accroissement de la production de certaines cultures en faveur d'un accroissement plus élevé pour la production des autres, dont les besoins sont plus préoccupants pour le pays. Mais dans tous les cas, on prévoit un accroissement généralisé de la production.

Tableau 20: Production des quinze principaux produits vivriers (en tonnes)

Produit	Année	1976	1977	1978	1979	1980	Objectifs 1981	Taux d'accr. objectif par an	Taux d'accr. réalisé sur 1976-1980
Bananes		1,820,163	1,896,253	1,931,712	2,022,922	2,063,067	2,000,000	2.0%	3.2%
Haricot		163,401	171,590	170,231	180,660	181,164	278,000	3.0%	2.6%
Pois		57,024	35,614	50,241	38,506	34,869	87,000	3.0%	- 11.6%
Arachide		13,318	15,055	14,283	15,708	15,605	19,800	7.2%	4.0%
Soja		5,721	4,505	2,928	3,895	5,323	22,000	37.4%	9.4%
Sorgho		154,887	163,770	183,913	162,502	178,903	209,000	3.0%	3.7%
Maïs		70,627	77,166	75,635	83,348	85,059	91,000	3.0%	4.8%
Eleusine		2,852	3,114	2,828	2,176	2,006	10,000	12.7%	- 8.4%
Froment		3,008	3,692	3,657	2,976	2,175			
Riz		2,668	3,265	3,288	3,494	4,430	7,200	23.6%	13.5%
Patates douces		694,372	702,410	772,944	867,558	870,857	940,000	3.0%	5.8%
Pommes de terre		169,766	177,210	218,703	214,917	217,060	200,000	7.4%	6.3%
Manioc		415,411	444,326	373,044	654,360	642,102	460,000	5.0%	11.5%
Colocases		16,444	18,585	18,202	36,781	27,672			
Ignames		5,022	5,591	5,396	4,223	4,982			

Source: Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.45

Cette production totale vivrière a permis à la population de rester tout près du niveau de l'équilibre alimentaire comme le souligne le tableau no 21.

Tableau 21: Apport alimentaire journalier par habitant

Réalisation	Année	1976	1980	Idéal
1- Réalisation en grammes par jour et par personne		1,909	1,932	
2- Réalisation en calories par jour et par personne		1,964	2,143	2,264*

* Standard de la Banque mondiale en 1977 selon son rapport sur le développement dans le monde, 1982.

Source: Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.46.

Ce prétendu équilibre alimentaire qui dissimule de graves inégalités, tant au niveau régional que social, qui sont la source d'innombrables maladies risque d'être rompu d'ici peu. En 1979, on faisait état de la carte nutritionnelle et d'après les normes de la FAO, on couvrait à 94% des besoins caloriques et à 76% des besoins protéiques avec les quinze principales cultures vivrières alors qu'en ajoutant les autres productions et les importations, le taux de couverture théorique atteignait 100% des besoins

caloriques et 80% des besoins protéiques. Par ailleurs, la carence en lipides se situait à 50% des besoins.

Il existe donc une menace inquiétante de voir cette situation des moins satisfaisantes se détériorer à cause d'une chute de productivité dont les planificateurs sont, depuis longtemps, conscients. En fait, ils prévoient un déficit de 57 calories par jour et par personne, déficit qu'il faudra compenser par l'accroissement des importations.

Cela n'est pas nouveau si l'on considère que l'aide alimentaire annuelle s'est toujours maintenue à 8,000 tonnes pour les céréales, à 1,000 tonnes pour les corps gras et à 2,000 tonnes pour le lait en poudre pour porter ainsi le total des importations des produits alimentaires à 1,215.1 millions en 1976, 1,182.5 millions en 1977, 2,348.7 millions en 1978, 1,717.3 millions en 1979 et 2,169.1 millions de FRWs en 1980. Cela représente respectivement 12.64%, 11.18%, 14.16%, 9.62% et 9.68% des importations totales. Ces parts sont très importantes lorsqu'on considère que le Rwanda est un pays presque sans industries et qu'il importe presque tout pour satisfaire ses besoins en produits industriels et énergétiques.

Partant du tableau no 22 en détail des importations de produits vivriers, qui démontre que les dernières ont

passé de 32,717.8 à 50,611.3 tonnes entre 1977 et 1978 pour enregistrer un taux d'accroissement annuel de 54.69%, la majorité des spécialistes s'accordent pour désavouer le manque de rationalité qui enfonce de façon injustifiée le pays dans une dépendance extérieure alimentaire de plus en plus accrue. Rukaka et Gahamanyi (1), en constatant que les importations de céréales de 1978 avaient englouti les recette totales d'exportation de thé qui s'élevaient à 1,027,381 millions comparativement à 1,185,733.8 millions de FRWs, ont déclaré que ces quantités pouvaient être produites dans des marais sous ou mal exploités et que dans une telle perspective, le lendemain verrait l'importation des tubercules.

(1) Rukaka Nzamwita, A. et Gahamanyi B., "Trois décennies de théiculture au Rwanda" dans Bulletin agricole du Rwanda de juillet 1980, publié par l'Office des cafés sous le patronage du Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage, p.148.

Tableau 22: Importation des produits vivriers

ARTICLES	ANNEE 1977		ANNEE 1978	
	Poids net	Valeur	Poids net	Valeur
Produits alimentaires	32,717.8	1,182,529.1	50,611.3	2,336,723.4
1. Produits du règne animal	1,623.0	156,663.5	1,789.4	254,179.0
-lait et ses produits	1.509.0	127,869.3	1,543.0	201,937.5
-viandes, poissons et crustacés	114.0	28,794.2	246.4	52,241.5
2. Produits du règne végétal	16,425.2	691,627.1	22,127.6	1,263,698.2
-légumes, fruits et épices	4.7	1,293.8	4.7	1,108.1
-céréales, graines et produits de la minoterie	16,203.7	635,040.7	21,843.6	1,185,733.8
-préparations alimentaires diverses	216.8	55,292.6	279.3	76,857.1
3. Sucre et sucreries	578.1	38,097.1	4,877.0	260,551.6
4. Graisses et huiles alimentaires	1,245.0	108,040.1	1,549.7	137,147.5
5. Autres (sels, tabacs, etc...)	12,876.5	188,101.3	20,297.6	421,147.1

Unités: poids: tonne métrique

valeur: 1,000 FRWs

Source: Commerce extérieur tiré du Bulletin agricole du Rwanda de juillet 1980, publié par l'Office des cafés sous le patronage du Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage, p.149.

Ces importations de denrées alimentaires comprennent celles qui proviennent des échanges commerciaux et d'autres sont des aides que le pays reçoit des gouvernements, des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et multinationaux.

Bien qu'on reproche à ces aides d'être entrées en concurrence avec les productions locales, il faut reconnaître qu'elles les ont épaulées dans des circonstances de disettes chez des populations à risques en servant de souffre-douleur, en plus d'avoir été distribuées dans des centres de santé nutritionnels et autres centres sociaux.

4.6 Politiques gouvernementales en matière agricole

Le gouvernement, face à cette situation de pis-aller pour la population qui, en l'absence des ingrédients nécessaires à l'entretien des terres, consacre toujours une bonne partie à la jachère qui s'étend sur 168,269ha, soit 13.48% des superficies totales agricoles. Il reconnaît que "l'équilibre est précaire et en voie de rupture, non pas à cause de conditions climatiques particulières, ni d'une instabilité institutionnelle, mais en conséquence d'une densité de population exceptionnelle qui condamne à terme le mode de production actuel."(1)

(1) Miniplan: Stratégie alimentaire au Rwanda..., p.7

Mis à part celles vues précédemment, d'autres contraintes pèsent lourdement sur la situation générale agricole du Rwanda dont, entre autres, celles relatives à la production, aux échanges et à la conservation des produits.

I- Contraintes relatives à la production

1- Contraintes d'ordre physique:

- a) Manque de terres arables;
- b) L'érosion à cause des fortes pentes;
- c) Le morcellement excessif des parcelles et d'autres effets négatifs causés par une forte pression sur les terres occupées;
- d) Les aléas climatiques qui présentent de longues périodes de sécheresse avec leurs effets sur les rendements agricoles et indirectement sur l'alimentation en l'absence des stocks suffisants;
- e) Le problème énergétique: les besoins en bois de chauffage et de construction étant satisfaits en bas de 10%, la destruction des forêts naturelles se poursuit pendant que leurs effets écologiques et climatiques se font sentir et les autres sources d'énergie sont difficilement diffusables en milieu rural (électricité, hydrocarbures) à cause de manque de moyens et des conditions inaccessibles.

2- Contraintes d'ordre technique:

- a) Le manque d'intrants: semences sélectionnées non vulgarisées; or, même sélectionnées pour s'adapter au système cultural traditionnel, on s'est rendu compte que l'accroissement de 20% rendu possible par certaines semences ne rencontre pas le défit à court terme. Il en est de même pour l'engrais, les produits de traitement, etc...
- b) La recherche insuffisante qui se heurte à des problèmes de diversités régionales et d'encadrement insuffisant: cela rend impossible l'assistance fréquente auprès de chaque agriculteur pour l'aider à maîtriser les techniques modernes. On prévoit que le personnel agricole sera de 2,671 en 1986 pour une population active agricole d'environ 3.5 millions.

3- Contraintes d'ordre financier:

Devant l'ampleur des travaux à financer, le pays, n'étant pas en mesure de trouver les fonds requis, se voit dans l'obligation d'avoir recours à des dettes extérieures dont l'évolution suivante témoigne de l'importance: 4,143.5 millions de FRWs au 31 décembre 1976, 6,964.8 millions au 31 décembre 1977, 9,143.9 millions au 31 décembre 1978, 10,715 millions au 31 décembre 1979 et 15,622.7 millions au 31 décembre 1980

4- Contraintes d'ordre socio-psychologique:

Ce mode de vie de la population rwandaise, centré sur l'autosatisfaction des besoins à travers un système de production traditionnel peu intégré dans des circuits de commercialisation et d'échange et caractérisé, d'autre part, par un habitat dispersé, serait peu propice à l'innovation et à la propagation d'idées nouvelles.

5- Contraintes pour l'élevage:

Le gros bétail pose des problèmes d'espace et il faut se tourner du côté du petit bétail. De plus, les services vétérinaires sont insuffisants et peu opérationnels. On envisage atteindre, d'ici 1986, 2081 d'effectif du personnel vétérinaire.

II- Contraintes relatives aux échanges**1- La commercialisation:**

Si on tient compte du fait que 95% de la population, à la fois productrice et consommatrice, est préoccupée par l'autosuffisance alimentaire, on comprend le pourquoi de l'étroitesse et de la faiblesse relatives du marché rwandais. Par ailleurs, la faiblesse des excédents et la dispersion des exploitations alourdissent les circuits de collecte et renforcent la puissance du petit commerçant collecteur peu soumis

aux forces de la concurrence et qu'il est difficile de contrôler. Cela rend difficilement applicables les politiques de prix rémunérateurs et garantis aux producteurs dont on n'ignore pas l'influence sur la production agricole; même L'OPROVIA (Office national des Produits Vivriers et Animaux), organisme de l'État chargé de promouvoir la commercialisation des produits vivriers, ne touche que très peu le petit paysan avec lesquelles les opérations représentent 20% des quantités qu'il achète.

2- Infrastructure routière:

En dépit des efforts des travaux communautaires de développement qui ont contribué à l'élargissement du réseau routier régional, il persiste toujours un enclavement de certaines régions par rapport à d'autres, d'où la limitation des échanges à l'intérieur d'une circonscription plus large. Malgré son aspect positif, il faut dire qu'associé à l'amélioration de l'habitat, on ne peut pas nier que cette densité du réseau routier a donné raison à l'idée de la dispersion de l'habitat tout en renforçant les liens avec la propriété terrienne privée qui nuirait à la restructuration agraire si elle était envisagée.

3- Les échanges avec les pays voisins:

Ils sont très faibles malgré que le Rwanda soit associé à deux groupements régionaux en plus d'un commerce frontalier souterrain important avec le Burundi, la Tanzanie et le Zaïre, qui demeure peu prévisible. Et même cet échange favorise l'extérieur qui trouve dans le Rwanda un marché potentiel pour leurs exportations, ce qui découle du fait que la plupart de ces pays ont hérité, des pays colonisateurs, d'une structure économique de base qui leur a servi de tremplin au démarrage économique après l'indépendance. Alors que le Rwanda, sans richesse naturelle imposante, tout en étant dans le même bloc que ces autres pays, n'a pu mériter le moindre regard.

III- Les contraintes relatives à la conservation des produits

1- Stockage:

Malgré l'existence de l'OPROVIA et du GRENARWA, dont le fond de roulement semble insuffisant, il faut dire que les techniques de conservation sont peu connues et peu répandues. On assiste dès lors à la dégradation de la qualité de certains produits, surtout quand on met beaucoup de temps avant de les consommer, lorsqu'ils ne sont pas détruits. Ceci

est encore pire pour les légumes et les fruits, principalement pendant la période de récolte alors que la capacité de consommation n'est pas à la hauteur pour absorber toutes les quantités produites essentiellement pour le marché.

2- La transformation des produits vivriers:

A part les boissons et quelques fruits, d'autres produits sont mis sur le marché sous leur aspect naturel sans qu'aucune transformation ne soit intervenue pour augmenter leur capacité de conservation ni pour en enrichir la qualité ou revaloriser la présentation. Cela explique la faible présence des industries alimentaires qui limite la création d'emploi en nombre suffisant pour débloquer la saturation de travailleurs dans l'agriculture.

Les quelques industries agro-alimentaires représentaient en 1980, 10.76% de la valeur ajoutée nationale et environ 10.4% du P.I.B. et contribuaient directement à l'équilibre du commerce extérieur à 1,000 millions de FRWs, soit 7.91% des exportations totales. (1)

(1) Miniplan, III^e plan quinquénal..., p.96

Ainsi donc, sans être indifférent à tous ces obstacles, le gouvernement rwandais vient de mettre sur pied (fin 1982) une stratégie alimentaire dont "l'objectif majeur consiste à organiser l'agriculture de façon à ce qu'elle puisse répondre aux besoins de la population en expansion"(1) et pour laquelle les composantes, les politiques et moyens à mettre en oeuvre sont les suivants:

I- Au niveau de la population:

- a) freiner l'accroissement excessif par une action de sensibilisation et d'éducation ainsi que par des mesures incitatives d'ordre législatif et réglementaire; c'est de cette initiative qu'est née L'ONAPO (Office National de la Population);
- b) développer des centres ruraux et urbains secondaires et promouvoir des investissements en milieu rural en vue d'un développement plus intégré des ressources et d'un maintien de la population dans le milieu rural pour ainsi freiner l'exode rural.

II- Au niveau de la production:

L'intensification et le développement de la production vivrière et animale est faite par:

- la promotion de la production par l'utilisation plus rationnelle des intrants et la poursuite des

- actions de vulgarisation menées en matière de conservation des sols, d'association agriculture-élevage;
- l'utilisation optimale du capital sol en fonction de ses potentialités et vocations propres;
 - le renforcement et la réorientation de la recherche en fonction de nouveaux systèmes d'exploitation à développer;
 - le renforcement de la logistique d'appui à la production (encadrement, approvisionnement, crédit agricole, etc...);
 - le développement des productions spécialisées (pisciculture, apiculture, pêche).

Il faudra donc:

- 1-restructurer et réorienter la recherche agronomique nationale afin de mettre au point des variétés performantes et adaptées à des conditions pédologiques des différentes régions agro-climatiques du pays et des techniques utilisées dans un système de production intensif (utilisation d'engrais, des produits phytosanitaires, outillage amélioré, système de ferme) et améliorer les techniques de conservation;
- 2-produire des intrants nécessaires à la production et diffuser suffisamment les nouvelles techniques issues des expériences menées par la recherche en passant par la vulgarisation et les projets;

3-protéger et valoriser le capital sol qu'il faudra aménager et améliorer à l'aide des moyens efficaces testés pour empêcher sa dégradation, mais accroître sa fertilité, ce qui constitue un gage de réussite: les travaux indissociables des projets de développement, structure de vulgarisation, travaux de lutte antiérosive d'aménagement, de l'association agriculture et élevage, etc...

La mise en valeur de nouvelles terres, spécialement les marais, a été entreprise et on estime de 30,000ha à 40,000ha la superficie des terres récupérables.

Ainsi, le Rwanda compte passer de l'agriculture d'auto subsistance, caractérisée par la faiblesse des rendements, à une agriculture intensive. Aussi prévoit-on atteindre un facteur d'accroissement de 2.1 pour l'énergie alimentaire, 1.98 pour les protéines, dont 6.7 pour les protéines animales, 5 pour les lipides d'ici 2000, comme le montre le tableau prévisionnel no 23.

Tableau 23: Projection de la production alimentaire selon son apport nutritif

Productions	1979	2000
Energie alimentaire	$425 \cdot 10^{10}$ Kcal	$900 \cdot 10^{10}$ Kcal
Protéines	$91 \cdot 10^9$ gr	$180 \cdot 10^9$ gr
dont protéines animales	$54 \cdot 10^9$ gr	$36 \cdot 10^9$ gr
Lipides	$36 \cdot 10^9$ gr	$180 \cdot 10^9$ gr

Source: Miniplan: Mise en place de la stratégie alimentaire au Rwanda, Kigali, septembre 1982, p.7

Le pays compte en grande partie sur la motivation des paysans en stimulant leur collaboration, sans doute indispensable, pour réaliser de tels objectifs.

III- Au niveau de la commercialisation:

On va insister sur la promotion des institutions para-étatiques chargées de l'approvisionnement vivrier et de la régulation des marchés (de façon à assurer le fonctionnement adéquat du système de commercialisation) en suppléance aux institutions privées (coopératives, associations) des commerçants ou des producteurs dont le rapport de force n'a pas suffi pour assurer le

fonctionnement sain du système de commercialisation de façon à atteindre les objectifs de garantie de prix-planchers rémunérateurs aux producteurs. On envisage faire de la publicité à la radio pour que ces prix soient connus de tous.

En outre, on devra encourager et renforcer les groupements de producteurs, accroître l'impact de l'OPROVIA et de toutes les structures qui commercialisent les produits vivriers et développer des accords inter-États en matière d'échanges des produits vivriers. Pour y arriver, il va falloir s'assurer du marché et du financement.

a) Le marché

- L'existence d'un flux des échanges inter-régionaux importants doit être soutenue par une organisation plus efficace des circuits de distribution;
- on devra favoriser les productions à grands débouchés potentiels;
- on envisage des possibilités de transformation et de valorisation des excédents de productions et des sous-produits, mettre au point des méthodes simples de stockage, améliorer les caractéristiques de conservation, introduire des produits locaux dans les aliments transformés en substitution aux importations;

- constituer un stock stratégique de sécurité pour une réponse prévisionnelle aux effets des aléas climatiques ainsi qu'aux autres conséquences de l'enclavement et pour assurer la stabilisation des prix des marchés par une régulation plus rigoureuse de l'offre des produits.

Pendant la période de transition qui verra l'exécution des programmes d'intensification et de spécialisation régionale, le gouvernement compte sur l'aide alimentaire extérieure pour constituer un appoint nécessaire.

b) Le financement

On prévoit que l'autofinancement des travaux d'exécution de cette rubrique, certes la plus importante de ce III^e plan quinquénal, devra constituer la plus importante source du financement, contrairement à l'exécution du II^e plan quinquénal dont le financement est provenu par ordre d'importance:

- de l'aide publique extérieure;
- des excédents du budget ordinaire et les bénéfices des sociétés nationales par l'intermédiaire du budget de développement;
- d'emprunts intérieurs (émission des bons de développement);

- d'investissement en terme de travail, dans le cadre des travaux communautaires de développement;
- d'investissements privés.

On ne peut pas négliger les conséquences pouvant découler du fait que le financement extérieur occupe une grande partie du financement des projets dont la dépendance d'exécution entraîne la dépendance politique en rétrécissant la marge de manœuvre des organes internes de décision. Comme l'indique le tableau no 24, le Rwanda a eu besoin de ce support financier et ce n'est vraiment pas terminé! D'une année à l'autre, le financement extérieur a pris des proportions de plus en plus importantes. Ainsi, de 1977 à 1981, le financement en assistance technique s'est relativement accru de 6.6% pour souligner la faible disponibilité du personnel par rapport aux besoins de plus en plus croissants. En valeur absolue, le financement extérieur total a passé de 10,247.1 à 14,058.8 millions de FRWs pour un taux d'accroissement de 37.2%

Tableau 24: Financements extérieurs du développement pendant le II^e plan (en millions de FRWs)

Année	Financement assistance technique	% annuel	Financement en capital	% annuel	Financement annuel total
1977	4,835.2	47.2%	5,411.9	52.8%	10,247.1
1978	6,224.8	46.7%	7,112.0	53.3%	13,336.8
1979	5,982.1	39.9%	9,022.5	60.1%	15,004.5
1980	7,253.2	53.6%	6,279.1	46.4%	13,532.4
1981	7,559.9	53.8%	6,498.8	46.2%	14,058.8
Total	31,855.2	48.1%	34,324.3	51.9%	66,179.6

Source: Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.86

Jusqu'ici, on a vu que sur une tranche prioritaire estimée à 125 milliards de francs rwandais de financement disponible sur un financement total de 232 milliards nécessités par les travaux, l'agriculture accapare le pourcentage le plus élevé par rapport au reste, soit 24% (1), ce qui témoigne de l'importance et de l'attention dont ce secteur jouit auprès des planificateurs remplis de volonté et de détermination.

(1) Discours du ministre du Plan, Ambroise Mulindangabo, 3^e table ronde, 11/12/1982, p.21.

4.7 Autres services agricoles

La gestion du budget agricole est assumée par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, organe supérieur chargé de définir les objectifs et les stratégies agricoles à mettre en oeuvre et de déterminer les programmes à mettre en place pour concrétiser les politiques définies en vue d'une meilleure coordination des efforts.

A l'exception de L'ONAPO, qui évolue en matière de la population et qui est sous tutelle des ministères de l'Intérieur, des Travaux publics, de la Jeunesse et des Sports, les quelques institutions suivantes relèvent du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Sans parler des services intégrés dans ce ministère, on peut mentionner:

1- **L'ISAR** (Institut de Recherche des Sciences Agronomiques au Rwanda) auquel on assigne les fonctions:

- de recherche agricole adaptée en matière de spécialisation des sols, semences sélectionnées, utilisation des sols, etc...;
- de production d'intrants;
- de planification de protection et de la valorisation du sol en mettant au point des techniques testées adéquatement;

- de vulgarisation des résultats de recherche à l'échelle nationale en collaboration avec les vulgarisateurs et autres techniciens agricoles ruraux;
- 2- Le D.P.E. (Développement du Petit Elevage) pour améliorer les méthodes d'élevage du petit bétail et les adapter aux aptitudes de la population;
- 3- L'OCIR (Office des Cultures Industrielles au Rwanda) s'occupe de la diffusion des cultures d'exportation, de leur transformation et de leur mise en marché;
- 4- Une foule innombrable de projets de mise en valeur des marais, d'intensification agricole, d'amélioration de la pomme de terre, d'intensification de la production vivrière, etc...;
- 5- L'OPROVIA (Office national des Produits Vivriers et Animaux) pour la commercialisation et la conservation des produits vivriers.

4.8 Cultures vivrières et cultures d'exportation

A côté d'un programme agricole aussi chargé avec l'objectif majeur d'accroître l'autosuffisance alimentaire interne, le Rwanda est résolu à poursuivre l'expansion des cultures d'exportation afin d'accroître ses recettes en devises étrangères et améliorer l'état des revenus des ménages concernés.

De plus, cette récente orientation vers les cultures d'exportation apparaît d'une grande importance en dépit de l'ampleur des contraintes centrées essentiellement sur l'insuffisance des terres victimes d'un morcellement abusif et d'un manque de régie adéquate.

A cela s'ajoute, l'insuffisance flagrante du personnel d'encadrement qui est responsable en partie de la stagnation des méthodes et techniques de la population agricole au stade traditionnel, alors que, à l'élévation de la capacité interne de consommation, la productivité agricole elle, baissait.

Autrement dit, ces contraintes, en dépit des efforts à y allouer, placent l'avenir alimentaire du Rwanda dans la perplexité totale.

Or, depuis leur introduction, au début de l'ère coloniale, l'importance de ces cultures d'exportation n'a pas cessé de croître aux yeux des autorités gouvernementales pour qui, elles constituaient la base du développement industriel et économique du pays. Il fallait alors essayer plusieurs de ces cultures pour retenir celles qui répondraient le plus aux exigences du sol rwandais. Après quoi, on a opté pour le café, le thé, le pyrèthre, le quinquina, le coton, le sisal, la ramie, les légumes et

les fleurs. La campagne de sensibilisation menée par les autorités auprès de la population a provoqué chez celle-ci une adoption sans réserve qui s'est faite dans certains cas au détriment des cultures vivrières.

4.9 Distribution des superficies agricoles entre les cultures

Ainsi, l'augmentation des productions des différentes cultures a été inspirée par l'élargissement des superficies à un taux le plus élevé de 231.58% qui a fait passer de 19,000ha, dont 17,500ha pour le café et 500ha pour le thé en 1962, à 44,000ha en 1979, dont 29,000ha pour le café et 9,000ha pour le thé, comparativement à 30%, le taux d'accroissement de cultures vivrières pour la même période passant de 720,000ha à 936,000ha. C'est ce que nous montre le tableau no 25.

Tableau 25: Evolution de la superficie agricole au Rwanda en ha

	1962	1970	1979	1980	1986
Superficies cultivées	739,000	727,660	980,000	864,400	953,000
Cultures vivrières *	720,000	693,460	936,000	818,900	887,300
Cultures industrielles	19,000	34,200	44,000	45,500	65,700

Source: 1- Miniplan: Stratégie alimentaire au Rwanda, 1982, annexe III.

2- Miniplan: III^e plan quinquénal..., p.228.

* Sous la superficie des cultures vivrières sont regroupées:

- a) les cultures vivrières (sur base de 63ha physiques nécessaires pour récolter 100ha en deux saisons)
- b) les cultures de base
- c) la jachère.

A travers cet accroissement des superficies cultivées, on aperçoit l'importance marquée des cultures d'exportation qui ont plus profité de l'extension des terres et pour lesquelles les superficies devront augmenter de façon particulière d'ici 1986 alors qu'on prévoit une baisse de la superficie moyenne occupée par les cultures vivrières et cultures de base par exploitation à 0.58ha en 1986 alors qu'elle était à 0.62 ha en 1980 et à 0.59ha en 1970.

Or, l'attention sur des cultures d'exportation n'est pas uniquement marquée par l'accroissement relatif plus que proportionnel de ses superficies, mais aussi par la valeur agricole des terres accaparées par celles-ci.

Selon une enquête de 1982, sur une superficie totale de 299,675ha des monocultures (dans les cultures principales), le café occupait 34,495 ha, soit 11.5%, dont 28.7% étaient dans les bonnes terres comparativement à 19.3% disponibles pour tout le sous-ensemble, 43.48% dans les terres moyennes comparativement à 34.1% pour le sous-ensemble et seulement 28.7% dans les terres pauvres comparé à 46.6% pour le sous-ensemble. On peut donc affirmer sans hésiter que le café occupe de meilleures terres que le reste.

Quant aux autres cultures industrielles, elles occupaient, d'après la même enquête, 22,290ha, soit 76.8% des superficies des monocultures (dans les cultures secondaires) et encore une fois 59.63% de leur superficie se trouvaient dans des bonnes terres comparé à 52.9% pour le sous-ensemble, 15.75% dans les terres moyennes comparé à 17.3% pour le sous-ensemble et 23.07% dans les terres pauvres comparé à 29.8% pour le sous-ensemble.

On s'aperçoit donc que le total des superficies des

cultures d'exportation, qui était de 45,500ha en 1980, était de 56,785ha en 1982, dont environ 75% représentent les bonnes et moyennes terres. On est porté à écarter l'hypothèse voulant que l'objectif de l'introduction des cultures d'exportation soit la valorisation des terres autrement inexploitables, car inaptes pour les cultures vivrières.

Alors, comme on peut s'en apercevoir, l'importance de l'agriculture au Rwanda découle de son rôle comme source d'alimentation, source de revenu et source d'emploi pour une part de la population exceptionnellement élevée de 93%. Pour ce pays, ce caractère est accentué par un manque de support de la part des autres secteurs visiblement sous-développés. L'Etat rwandais, conscient de la place et du rôle de l'agriculture, est résolu à répéter l'expérience réussie des pays développés sur base de l'agriculture. Ainsi, dans ses politiques de développement, il opte pour une diversification des cultures en y intégrant les cultures d'exportation dont la plupart, à l'exemple du thé, ont, entre autres choses, marqué le début de l'ère industriel au Rwanda.

Dans la suite, nous tenterons de chercher à comprendre comment l'une des plus récentes cultures qu'est le thé, s'est introduite dans le pays et spécialement dans la région de Kitabi.

CHAPITRE IV

Le projet à thé et son impact sur le développement de Kitabi

Ce chapitre est subdivisé en deux sections: la première va traiter du thé et de la région de Kitabi afin de nous introduire sur le thé dans son aspect général ainsi que nous familiariser avec les principales caractéristiques de la région de Kitabi. Tandis que la seconde section se préoccupera de l'analyse de l'impact de la culture du thé sur le développement global de Kitabi.

SECTION I

1. Le thé et la région de Kitabi

1.1 Le thé au Rwanda

1.1.1 Historique du thé au Rwanda

La culture du théier "camelia Sinensis (L.) O. Kuntze de la variété d'assam d'origine asiatique et précisément de la Chine méridionale" d'après M. Van Den Steen (1) remonte à 1946. Les premières plantations débutèrent à la station théicole de Kirwa, dans le marais de Nyamulindi (commune Mukarange et Kiyombe dans la préfecture de Byumba), par M. Orthmans, après que ses tentatives respectives d'y produire du géranium, puis de pyrètre et enfin du quinquina succirubia furent des échecs. Plantés en 1946, des théiers semenciers ont produit leurs premières graines en 1953. D'autres planteurs privés, encouragés par des résultats intéressants obtenus dans le nord Kivu, en Ouganda et au Kenya, installèrent des plantations de thé à Cyangugu (dans la vallée de la Cyongoroka et sur la Colline de Bigutu) et à Byumba (dans les vallées de la Nyamulindi et de Mulindi) au cours des années 1952 et 1957.

(1) OCIR, Bulletin agricole du Rwanda, 3e année, juillet 1970, p.118.

Ces deux régions, bien que dissemblables au départ, présentaient des conditions écologiques similaires.

Cette initiative, jusque là restée privée, attira l'attention de la mission de l'Association Européenne des Sociétés d'Etudes et de Développement (ASED) et c'est ainsi qu'un programme d'extension de la théiculture fut soumis à l'étude auprès de J. Flemal, A. Herbillon et J. Ekestemont du FED (Fonds Européen de Développement).

Quelques essais de comportement ont été entrepris dès 1958 et 1969 par les services du ministère de l'Agriculture (Minagri) dans les terroirs supposés favorables éparpillés au nord et au sud du pays. Des essais plus complets étaient effectués au centre expérimental de Rwerere (ISAR) dans le nord et à Mata (Minagri) au Sud.

Et c'est à la suite des recommandations faites par la mission d'études du FED et aux possibilités théicoles mises en évidence par l'ISAR (Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda) que le Rwanda, après la proclamation de son indépendance, a décidé de procéder à l'extension systématique de la culture du thé.

Les possibilités théicoles présentées par le Rwanda permettaient de répondre aux exigences du thé en matière

de sol, grâce à une couche meuble profonde, une bonne perméabilité et une acidité favorable. Et comme le thé réagit favorablement à l'azote, il donne de meilleurs résultats sur des sols riches en humus qu'il crée lui-même par la suite avec les feuilles tombées par terre ou suite au taillage. Cependant, la pratique semble avoir montré que moyennant un bon entretien et un apport de fumure organique et minéral, la richesse en éléments minéraux devient une condition accessoire. D'autre part, les conditions météorologiques d'une température de 17°C moyennement répartie au cours de l'année semble idéale pour le thé. De plus, les précipitations régulières et abondantes allant au-delà de 1,500mm par an sont favorables à la production du thé.

Compte tenu du fait qu'une grande partie du Rwanda n'atteint pas la norme de la moyenne annuelle de 1,500mm de pluie et qu'elle dépasse de loin celle de 17°C, on a été contraint de localiser les projets à thé dans les régions où les conditions météorologiques se rapprochaient le plus des impératifs de thé. Ce furent les régions montagneuses du nord-ouest touchées par les faibles pressions qui bénéficient d'une plus grande quantité de pluie aux alentours de 1,500mm pour une température des plus douces de plus ou moins 16°C qui ont été désignées à cette fin.

L1.2 Evolution de la superficie, de la production et de la population agricole du thé

Depuis 1958, cette extension de la superficie agricole du thé s'est accompagnée de l'accroissement de la production. Ainsi, de 1958 à 1980, la superficie occupée par le thé s'est multipliée par 56 pendant que la production se multipliait par 49 (1). Cet accroissement a été plus fort à partir de 1970 où l'augmentation moyenne annuelle dépassait 500ha.

Néanmoins, la productivité par ha, qui s'est améliorée depuis le début pour atteindre son niveau le plus élevé en 1976 avec 1,273kg par an, a légèrement baissé par la suite comme le montre le tableau suivant.

(1) Bulletin agricole du Rwanda, 13^e année, juillet 1979, p.141.

Tableau 26: Evolution des superficies
de la production et des rendements

Année	Superficie en production	Thé sec en tonnes	Rendement/ha	Ha réalisés par année
1967	830	430	518	300
1968	1,280	830	648	243
1969	1,477	976	660	391
1970	1,573	1,245	790	364
1971	2,144	1,819	848	527
1972	2,530	2,396	947	505
1973	2,733	2,885	1,025	524
1974	3,208	3,433	1,070	694
1975	3,459	3,995	1,155	616
1976	3,909	4,976	1,273	721
1977	5,084	5,356	1,054	812
1978	5,934	5,342	900	574
1979	6,585	5,670	865	320
1980	7,316	6,627	906	480
1981	7,471	6,845	916	370
1982	7,392	7,049	953	400.4

* thé sec: thé consommable, donc obtenu après transformation.

Source: Rapport annuel de 1982 de L'OCIR, p.5.

Cet accroissement des superficies de thé a entraîné une augmentation presque automatique du nombre de théicul- teurs, c'est-à-dire que ce ne sont pas nécessairement les mêmes théicul- teurs qui étendaient leurs superficies de thé, mais que de nouveaux théicul- teurs ont adhéré à la culture du thé en lui consacrant des parts importantes des superficies agricoles à leur disposition. Cette évolution de l'effectif de théicul- teurs au cours des dernières années se présente de la façon suivante:

Année	Nombre de théicul- teurs
1970	2,959
1971	3,571
1972	6,904
1973	7,723
1974	9,702
1975	10,672
1976	18,229
1977	20,717
1978	23,901
1979	24,523
1980	24,732
1981	± 25,000
1982	± 25,000

Source: Rapport annuel de 1982 de L'OCIR, p.11.

Aucun de ces cultivateurs de thé n'avait reçu de formation préalable le préparant suffisamment au travail d'entretien, de repiquage, de cueillette, etc...qu'exige la culture du thé. Ils ont tous été formés sur le tas avec des agronomes envoyés à cet effet.

La culture du thé est ainsi génératrice d'emplois, car elle utilise une main-d'œuvre abondante. Cela est important dans les campagnes rwandaises où l'agriculture traditionnelle ne peut plus absorber toute la main-d'œuvre disponible, surtout que le thé demande beaucoup de travail.

Il exige environ 2,000 heures de travail par acre et par an (essentiellement pour la cueillette) (1).

De surcroît, le thé s'avère la première culture qui procure de la monnaie de façon régulière, fréquente et importante dans une région où prédominent les cultures de subsistance. C'est son côté attractif sur la population qui ne lui reconnaît que cet avantage.

On prévoit par ailleurs atteindre 11,000ha de superficie théicole en 1986, soit un accroissement de 22% par rapport aux 9,000ha de 1980 pour une production de 9,300

(1) Stern, N.H., Evaluation de la culture du thé dans le cadre de la petite propriété au Kenya, Centre de développement de l'OCDE, Paris 1972, p.50.

tonnes de thé sec, avec une augmentation de 40% par rapport aux 6,000 tonnes de 1980. Quant aux prévisions de vente, elles s'établissent à 1,270 millions de FRWs sur une base prévisionnelle de 136 FRWs/kg de thé sec FOB Kigali.

1.1.3 Consommation et marché du thé

La consommation interne du thé est très négligeable, ne dépassant pas 3% de la production totale annuelle. On comprend donc que sa destination première est le marché international sur lequel les exportations du thé rwandais n'ont jamais atteint 1% de l'offre totale du thé.

Cette faiblesse de sa part dans l'offre mondiale du thé enlève au Rwanda toute forme d'influence sur le comportement du marché. C'est dire que le Rwanda ne peut que suivre les décisions et politiques des grands exportateurs.

Evolution du marché du thé:

On a observé une stagnation des prix du thé pendant les années 1960 et puis une montée progressive depuis 1973 pour atteindre le sommet en 1977 (année marquée par la coïncidence avec la gelée des plantations de café au Brésil ce qui a favorisé la substitution du côté du thé). Par la suite, il y a eu une baisse de la tendance générale où le prix moyen est passé de 113.7 pences^{*}/kg en 1978 à 102.1

* 75 pences= 1 dollar U.S.

pences/kg en 1979 pendant que le Rwanda réalisait une meilleure performance avec 117.9 pences/kg, ce que Rukaka et Gahamanyi (1) expliquent par:

- l'existence du monopole de quelques sociétés qui dominent le plus grand marché du thé de Londres et déterminent pratiquement les cours mondiaux de thé en se réservant bien sûr le plus gros bénéfice sans tenir compte de la position désavantageuse de certains petits pays;
- l'absence d'un accord international sur le thé; en effet, des négociations en vue de la conclusion d'un accord international sur le thé permettant la stabilisation du marché du thé tout en assurant les prix rémunérateurs aux producteurs et équitables aux consommateurs étaient en cours;
- la prédominance de l'offre sur la demande; en effet, la FAO prévoyait un excédent théorique de l'ordre de 46,000 tonnes de thé en 1980, soit environ 6% des exportations totales de 1978. Cet excédent était assez important pour affecter les cours mondiaux.

Or, la situation du Rwanda est bien spéciale si on tient compte du fait que son enclavement lui fait supporter

(1) Bulletin agricole du Rwanda, 13^e année, juillet 1980,
p.148.*

des coûts de transports pouvant aller jusqu'à 35% du prix de revient commercial selon les marchés, ce qui réduit beaucoup la marge bénéficiaire du thé.

Cela n'a pas empêché le thé de s'illustrer dans les produits d'exportation de par sa part respectable de revenus:

Tableau 27: La part des revenus de thé dans les revenus des exportations totales (en millions de francs rwandais)

Année	Exportations du thé	Exportations totales	%
1976	496.9	7,471.1	6.65
1977	1,004.0	9,983.4	10.06
1978	825.8	8,094.6	10.20
1979	926.3	17,213.1	5.38
1980	1,040.0	10,552.0	9.86

Source: III^e Plan quinquénal de développement, p.82.

On peut apprécier l'importance du thé dans les exportations totales et donc, dans l'équilibre du commerce extérieur malgré la fluctuation de la valeur absolue des exportations du thé. On sait que ces dernières s'expliquent par certaines variations de sa productivité au cours de ces années et d'autres facteurs liés à sa production et surtout au marché, comme le fait voir l'année 1977 lorsque le prix a atteint

le sommet. Par la suite, ce prix s'est replacé pour que cet accroissement de revenus du thé poursuive son allure normale.

11.4 Le thé à Kitabi

Cette vague de théiculture qui avait envahi l'extrême ouest du pays n'a pas épargné la région de Kitabi où débutèrent les plantations aux alentours des années 1970.

Ce fut au moment où le gouvernement Rwandais était préoccupé par le développement des régions arriérées où la localisation d'une usine de transformation était de nature à fournir des débouchés nécessaires à un encouragement de la production agricole; ceci, tout en favorisant l'utilisation des terres marginales et en enrayant l'exode rural. Donc, même si le site n'est pas économiquement optimal parce que, comme le dit Michel Mongeot, "investir dans les régions à revenus faibles, c'est diminuer le revenu global" (1) par le fait que l'efficacité marginale du capital dans les régions pauvres est inférieure à l'efficacité marginale du capital dans les régions riches, Kitabi a été choisi parce qu'il est conforme aux objectifs socio-politiques des autorités rwandaises. Ce qui correspond aux idées soutenues par James E. Austin (2).

(1) Mongeot, Michel, "Théorie et politique économique régionales, Economica, 1975, p.258.

(2) Austin, James E., "L'analyse des projets agro-industriels", Economica, p.142.

Par contre, on peut se demander si le fait d'avoir introduit le projet à thé à Kitabi n'est pas dans la volonté du gouvernement de rechercher un meilleur équilibre national? On pense à la meilleure affectation des capacités productives et la meilleure répartition des gains de la production.

A Kitabi, les contraintes démographiques, la rareté relative de l'emploi non agricole et l'insuffisance des superficies agricoles expliquent la forte demande des terres et l'exode rural. C'est pour cette raison que "la création d'emplois industriels en milieu rural devient une «ardente obligation». Ce qui importe, étant de réaliser un développement industriel modéré et adapté aux spécificités du monde rural" (1)

On peut donc penser que la culture du thé dans la région de Kitabi résulte de la politique gouvernementale de décentraliser les activités économiques dans le cadre du développement régional en passant par la création d'emplois rémunérés et l'accroissement des revenus. En bref, il s'agit de déclencher "la combinaison des changements mentaux et sociaux de la population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel

(1) Jacques Biancarelli, Philippe Parini, Christian Serradji, Aménager les campagnes, Ed. du Moniteur, 1978, p.57.

"global" pour rejoindre l'opinion de F. Perroux (1).

Les débuts ont été marqués par des résistances de la part de la population mais, en plus de faire appel à son pouvoir, l'État, conscient des faibles moyens financiers à la disposition de la population de Kitabi, a distribué gratuitement les plants et d'autres ressources nécessaires afin de faciliter leur adhésion rapide à la culture du thé.

Cet investissement pour l'État et pour la population qui venait d'immobiliser une bonne part du peu de terres qu'elle avait, allait être improductif pendant au moins 3 ans. Période après laquelle l'État allait continuer à perdre le coût des feuilles vertes de thé qu'il achetait auprès des théiculteurs pour les stimuler alors qu'elles ne pouvaient pas être transformées, à défaut (l'absence) d'une usine ou encore parce que l'État ne disposait pas jusque là de financement requis. Il a fallu attendre le 1er avril 1977 pour inaugurer le début de la mise en valeur de feuilles de thé qui avaient été gaspillées pendant au moins 4 ans, avec une usine dont l'installation a été financée par la Belgique sous convention que cette dernière allait l'exploiter pendant les 5 premières années.

(1) Lacour, Claude, Aménagement du territoire et développement régional, Librairie Dalloz, 1973, p.4.

Et ce n'est que depuis le 11 mars 1982 que le projet à thé incluant l'usine se trouve sous contrôle total de l'État rwandais alors que la Belgique venait de céder l'usine à l'administration rwandaise.

Mais disons que même si l'État a désigné la région de Kitabi pour la culture du thé pour des raisons pouvant aller au-delà de l'efficacité économique, son choix s'est fondé sur des caractéristiques de cette région qui devaient répondre aux exigences du thé pour se révéler complices de l'atteinte des objectifs globaux poursuivis par l'État.

1.2 Description de Kitabi

1.2.1 Aspect physique

Kitabi se situe à environ 29°30' de longitude est et à 2°30' de latitude sud. Il appartient au flanc oriental de la dorsale formant la limite entre le bassin du Zaïre et du Nil.

Il présente un relief accidenté aux sols très altérés, très acides et donc, très désaturés en bases, mais bien pourvus d'aluminium échangeable. Ces sols ont une fertilité très pauvre et demandent une régie spéciale pour être productifs.

Quant aux sols des dépressions, il s'agit de sols tourbeux, paratourbeux ou minéraux.

Du côté de son aspect géologique, on y retrouve une sorte d'association des roches granitiques et de schistes.

On y rencontre des collines arrondies en forme de dome dont les pentes sont faibles près du sommet et deviennent très fortes vers le marais pour dépasser souvent 60%. D'autres sont à longue pente forte souvent supérieure à 45% et au sommet aigu dont l'altitude atteint 2,300m (Kimanzovu). Et enfin, il y a des collines à croupes arrondies surmontées de petits sommets en "pain de sucre", dont le facteur limitatif est l'érosion.

Se trouvant à une altitude moyenne aux environs de 2,000m, la pluviométrie moyenne annuelle de la région est de 1,432mm. Kitabi bénéficie ainsi d'un climat tempéré avec une saison sèche de 3 mois, de juin à août, alors que les mois de novembre et avril sont les plus pluvieux, ce qui permet une température moyenne annuelle oscillant aux alentours de 17.5°C.

1.2.2 Zone agro-écologique des hautes terres de la crête Zaïre-Nil

La région de Kitabi se situe dans la grande zone

agro-climato-écologique des "hautes terres de la crête Zaire-Nil d'après les travaux de G. Delepierre (1).

Cette vaste région agricole des hautes terres de la crête Zaire-Nil, qui s'étend au-dessus de l'isohypse de 1,900m depuis les laves au nord jusqu'à la frontière du Burundi au sud, occupe une superficie totale disponible de 26,000ha et, malgré la valeur agronomique toute relative de ses sols, la densité de la population y atteint 460 habitants au km² utile. La pluviosité varie de 1,400 à 1,800mm/an dans le Bufundu au sud et peut dépasser même les 2,000mm/an sur les hauteurs de la forêt de Nyungwe, donc à proximité de Kitabi. Cette région est en général constituée par des hautes collines et par des contreforts extrêmement disséqués de la crête et l'altitude moyenne est de 2,100m.

Au point de vue potentiel agricole, la partie sud qui nous intéresse se caractérise par des sols pauvres, lessivés et acides qui ne permettent que de maigres récoltes et même les vallées très profondes y sont étroites et peu cultivables.

Cette région des hautes terres de la crête Zaire-Nil réunit d'autres caractéristiques (annexe 3) où se dégage un morcellement qui a rendu les dimensions des champs peu

(1) Minagri, Premier séminaire national sur la conservation, l'amélioration et la fertilité des sols au Rwanda, Butare, du 15 au 18 mars 1982.

optimales avec seulement une moyenne de 764 m² par champs auquel s'ajoute leur dispersion élevée dans l'espace.

En plus, les superficies disponibles par exploitation sont insuffisantes, même pour assurer l'alimentation des exploitants avec en moyenne 15,100m². A cette insuffisance, s'ajoutent les problèmes de régie dont sont victimes plus de 60% des terres agricoles alors que même leur morphologie devient complice de leur dégradation. On s'imagine difficilement comment cette petite superficie altérée peut produire assez pour les besoins alimentaires d'une moyenne de cinq membres par exploitation, quand ils ignorent même les pratiques d'exploitation agricole modernes.

Son aspect physique a amené la population à s'entourer le plus possible de ses champs dans les sommets des collines alors que, plus de 60% des champs se trouvent à moins de 5 minutes des maisons d'habitation.

1.2.3 Exploitation actuelle et population

Les maisons d'habitation sont installées en général sur les sommets des collines ainsi que les champs de la plupart des cultures. Plusieurs auteurs axent plus leur explication sur les facilités de construire et d'entretenir des champs sur des sommets où les pentes sont encore moins abruptes, c'est-à-dire qu'elles n'atteignent pas 40%. Cela

leur permet d'éviter les effets de l'érosion qui détruirait des maisons (à 90% en matériaux peu durables) sur des pentes plus fortes alors même que sur des sommets se retrouvent des sols de type ferrisolique qui présentent un niveau de fertilité plus élevé artificiellement formé à la suite des techniques culturales des habitants.

Sur les terres agricoles, la population favorise la culture du sorgho, des patates douces, des bananes, des haricots, des petits pois, d'éleusine et du thé. La majorité du reste des terres sert encore aux pâturages sur des prairies naturelles ou secondaires.

La région de Kitabi est située à l'intérieur des limites politiques de la commune de Mudasomwa qui compte 7,907 familles (avec en moyenne cinq membres par famille) dont 4,000 familles cultivent le thé auquel elles consacrent 500ha contre 1,430ha pour les autres cultures vivrières. Le taux de la population active agricole de Mudasomwa est comparable à la moyenne de sa préfecture qui est de 96.2%, avec le risque qu'il la dépasse à cause de l'absence des activités autres qu'agricoles.

En 1980, le niveau de satisfaction des besoins caloriques de 34.8% de la population de la commune de Mudasomwa était considéré comme fortement déficitaire à cause de la

faible production vivrière interne à l'insuffisance de revenus.

On remarque alors que la région de Kitabi connaît une situation difficile, surtout qu'elle se prête peu aux simples mesures de développement économique à la hauteur de la capacité d'intervention du pays sans être capable d'assurer la saine survie de la population.

Ainsi, le Rwanda, en envisageant d'autres options dont la culture du thé dans cette région, avait l'espoir de surmonter une bonne partie des obstacles et ce, dans l'intérêt effectif de la population.

Mais une question pertinente revient constamment, à savoir si, depuis que le projet à thé est arrivé dans la région, il y a aujourd'hui 14 ans, son existence s'est faite sentir dans le milieu socio-économique et surtout, comment peut-on le savoir et l'évaluer? C'est à quoi nous chercherons à répondre dans la dernière partie de ce travail.

SECTION II

2. Analyse de l'impact de la culture du thé sur le développement global de Kitabi

Cette partie se rapporte spécialement aux effets attendus de la culture du thé sur le développement socio-économique régional et va tenter de mettre en évidence les effets à court, moyen et long terme réalisés dans la région de Kitabi.

Toutefois, il serait prétentieux de garantir, surtout sur base des seules données que nous disposons, des réponses complètes satisfaisantes à toutes les questions qui seront suscitées au long de notre discussion.

2.1 Effets potentiels du projet à thé sur Kitabi

Les effets potentiels dont il sera question concernent des effets que le gouvernement ou toute autre personne optimiste pouvait anticiper pour le projet à thé aux meilleures des hypothèses.

Il ne s'agit pas d'un rêve mais plutôt d'une vue idéale des effets sur lesquels on pouvait compter dans l'hypothèse où les conditions nécessaires étaient réunies.

Bien entendu des conditions idéales demeurent une vue de l'esprit. Ceci n'empêche pas cependant de constater l'impuissance humaine devant une réalité dont l'imprévisibilité nous incite à poser toutes les conditions alternatives envisageables.

Donc, sans contredire le texte critique sur les technologies importées présenté ci-haut, il sera question ici de considérer l'aspect "adéquation de la stratégie de la culture du thé" en confrontant les conditions idéales pour rendre effectifs les effets potentiels de la culture du thé aux caractéristiques de la région de Kitabi.

Il ne faudra donc pas s'étonner outre mesure si les caractéristiques de la région de Kitabi n'ont pas permis d'assumer tous les effets potentiels contenus dans le projet. Une telle disposition va permettre de mieux évaluer le projet théicole sur base des effets observés, en expliquant en partie les écarts négatifs par l'inadéquation du site choisi.

Quant aux lacunes, on va voir qu'elles peuvent s'expliquer par des problèmes imputables à l'inefficacité attribuable à l'incapacité d'intervention des principaux responsables du projet à thé.

2.1.1 Effets du projet à thé sur les superficies agricoles et les aptitudes de la population agricole

Le projet de la culture du thé est apparu dans la région de Kitabi dans les années 1970, région dominée jusque-là par une agriculture de subsistance.

Ainsi, les agriculteurs de Kitabi y entretenaient déjà des champs de blé, d'orge, de haricot, de petits pois, de patates douces, de manioc, etc...

On aurait pu s'attendre à ce que cet avènement du thé incite la population agricole à accroître l'exploitation des terres cultivables dans la mesure du possible.

Ces superficies auraient pu s'étendre vers les zones réservées aux pâturages, vers les pentes abruptes et vers d'autres zones négligées ou posant des conditions de régie spéciale pour être exploitables. Cela aurait permis aux travailleurs agricoles d'améliorer leur productivité, compte tenu du fait qu'ils seraient supposés défricher des superficies plus grandes pour une production plus élevée incluant, en plus de la production habituelle des cultures vivrières, celle du thé, avec un effectif d'agriculteurs plus ou moins restreint.

De plus, cette extension des superficies agricoles aurait pu contribuer à la réduction du taux de chômage particulièrement élevé dans cette région essentiellement

agricole, du moins dans le court terme avant le temps nécessaire pour que le taux d'accroissement de la population agricole ne neutralise le taux d'accroissement des superficies agricoles réalisées lors de l'extension.

Par ailleurs, le fait que la culture du thé se pratique dans le grand respect des méthodes modernes culturales, dont la plupart sont communes à celles utilisées dans d'autres cultures, souligne l'opportunité pour la population agricole de Kitabi qui aurait su se familiariser plus tôt avec les méthodes d'intensification agricole.

Cela laisse sous-entendre qu'avec l'appui du gouvernement, cette population aurait tenté l'application de ces méthodes issues de la culture du thé dans les autres cultures.

Cela se serait traduit sans doute par l'amélioration sensible de la production agricole par unité de superficie cultivée.

2.1.2 Responsabilité du pouvoir public

La responsabilité du pouvoir public en matière de transférabilité des meilleures méthodes culturales découle des grands objectifs recherchés par son action en matière agricole.

En principe ces objectifs se réalisent en partie:

- en augmentant la contribution des agriculteurs au développement de la vie économique;
- en faisant participer équitablement les agriculteurs au bénéfice de cette expansion et en éliminant les causes de disparité entre les revenus agricoles et ceux des autres secteurs;
- en favorisant une structure d'exploitation susceptible de mieux utiliser les techniques modernes de production, de permettre le plein emploi du travail et du capital d'exploitation;
- en s'engageant à garantir les superficies et les moyens nécessaires qui aident les exploitations à devenir des entreprises viables par une modernisation de la structure et des méthodes de production.

C'est ainsi qu'on peut se permettre d'apprécier l'effort du gouvernement à vouloir réaliser de tels objectifs, du moment qu'il pouvait anticiper sur les effets que la culture du thé allait avoir sur l'état des techniques culturales traditionnelles de la population agricole de Kitabi.

Cet effort se serait concrétisé en accroissant l'effectif des techniciens agricoles ou encore en étendant le mandat des vulgarisateurs agricoles sur le lieu limité

jusque-là à la culture du thé en vue de mettre leurs connaissances au profit des besoins de l'agriculture vivrière en souffrance. Cela aurait facilité l'assimilation et le transfert de ces techniques acquises par la population tout au long de l'apprentissage de la culture du thé.

Par ce perfectionnement, on rendrait la population agricole plus fière de son statut d'agriculteur pour ainsi briser cette sorte d'isolement moral et professionnel ressenti chez elle.

D'autre part, la diminution sensible de la capacité de production vivrière à Kitabi étant devenue inévitable, le gouvernement aurait dû inciter la population à l'intensification agricole, ce qu'il aurait fait en lui fournissant les ressources nécessaires ou en lui facilitant l'acquisition.

En outre, on se serait attendu à ce que le gouvernement puisse assurer gratuitement des services de recherche agricole dans la région. Il s'agirait spécialement des recherches portant sur la vocation des sols, les semences sélectionnées à maturation rapide, la meilleure application de l'engrais et des pesticides, les techniques de rotation des semences propres aux caractéristiques de la région, des études d'association des cultures vivrières comme support aux méthodes de limitation des parasites et des insectes et

des techniques d'irrigation propres à la structure morphologique de Kitabi. On conçoit que ces recherches auraient dû s'inscrire dans une volonté évidente d'améliorer la productivité agricole et de compenser la capacité de production vivrière des terres occupées par le thé.

D'autres mesures auraient pu se traduire par l'accès au crédit agricole des théiculteurs afin de leur permettre de se procurer les ressources nécessaires ou encore pour leur permettre de subsister pendant des périodes de soudure à l'attente des récoltes. Cette mesure s'avère adéquate du moment que l'on sait que le thé immobilise les terres pendant longtemps avant de produire les feuilles commercialisables. Or, cette longue attente de revenus limite le pouvoir d'achat des théiculteurs à quelques achats de denrées alimentaires pendant que la période de soudure est allongée par la diminution des récoltes par saison à la suite de la réduction des superficies destinées à l'agriculture de subsistance et de l'accroissement de la capacité de consommation. Alors, le crédit agricole aurait pu permettre aux théiculteurs devenus dépendants du marché de biens alimentaires d'attiser le dynamisme du commerce dans la région par la multiplication des flux d'échange entretenus avec les régions environnantes.

Par ailleurs, à l'instar des autres régions du Rwanda,

Kitabi est caractérisé par de petites exploitations générant de faibles revenus avec un commerce composé de petits magasins très nombreux, isolés, mal équipés et concentrés sur la place du marché public pouvant servir dans un rayon de 7 à 10 km. Par conséquent, on aurait toutes les raisons de s'imaginer que l'amélioration du revenu de la population de Kitabi grâce à la production du thé ainsi que sa forte dépendance vis-à-vis du marché se seraient traduites par l'arrivée des grands centres d'achat. Ces derniers se devaient à leur tour, de rassembler un volume élevé de produits standardisés et suffisamment variés pour imposer aux producteurs et transformateurs les séquences de production ainsi que le choix de biens limité à ceux répondant adéquatement aux besoins de la population de Kitabi. En d'autres termes, il aurait dû y avoir plusieurs magasins en majorité financés et gérés par l'état et spécialisés en biens alimentaires et en d'autres biens primaires.

Il reste que l'accès des agriculteurs au crédit bancaire est handicapé par le manque de biens immobilisés de valeur exigés par les banques et autres institutions financières privées qui n'acceptent même pas des garanties sur des récoltes futures. Dans ce cas, le gouvernement aurait pu se porter garant des crédits agricoles accordés aux agriculteurs de Kitabi dans la mesure où il aurait été incapable de créer une institution bancaire publique spécialisée dans

le financement des activités agricoles.

D'autre part, on sait que la région rurale de Kitabi est caractérisée par une forte densité agricole dispersée, ce qui entraîne des difficultés au niveau de la négociation avec ces nombreux micro-exploitants. Dans le cas où l'État aurait été saisi d'un tel problème, on se serait attendu à ce que le gouvernement ait préparé suffisamment la population à vouloir constituer des groupements ou d'autres formes d'associations de commercialisation ou d'approvisionnement en ressources ou encore de consommation dans le but de se protéger contre les abus de commerçants fraudeurs qui leur vendent des produits de moindre qualité à des prix élevés.

De telles initiatives auraient pu profiter de l'amélioration du réseau routier qui, en désenclavant toute la région de Kitabi aurait pu servir de prétexte à l'augmentation de la production agricole sans se soucier des problèmes de transport. Ainsi, la population aurait plutôt cherché à se doter des moyens de transport à sa mesure, en l'occurrence les vélos qui servent en même temps au déplacement des gens et des produits.

Or, dans la mesure où cet élargissement du réseau routier aurait motivé la population à produire davantage, il y a lieu de se demander si cet accroissement de la

production se serait accompagnée de l'amélioration du système de conservation des biens produits qui, auparavant, étaient voués à des dégradations progressives en qualité une fois dépassé un certain délai. Sur ce, la population aurait pu acquérir des méthodes et techniques nouvelles de stockage dont elle avait besoin dans le cas où le gouvernement aurait envoyé des spécialistes pour leur apprendre ces techniques de conditionnement des salles de stockage, leur fournir des produits pour protéger les produits agricoles contre les insectes, etc...

Théoriquement, on se rend compte de l'existence potentielle d'une certaine vigueur socio-économique qui aurait pu permettre à la population agricole de Kitabi d'acquérir des connaissances nouvelles indispensables dans son métier à plusieurs niveaux de ses besoins avec la possibilité éventuelle que cette région acquière un caractère de centre d'attraction des activités économiques.

2.1.3 Effets du projet à thé sur l'environnement socio-économique

La culture du thé allait désormais s'intégrer dans le système socio-économique global de la région en suscitant certaines réactions chez les autres secteurs avec lesquels elle interagit pour voir finalement se produire des effets de liaison en amont et en aval.

Selon A.O. Hirschman (1), ces effets de liaison en amont dérivent du fait que toute activité économique détermine les efforts pour produire localement les inputs qui lui sont nécessaires tandis que les effets de liaison en aval apparaissent du moment que toute activité qui, par nature, ne répond pas exclusivement à des demandes finales déterminera des efforts pour utiliser ses outputs dans les activités nouvelles.

Ainsi, ces effets de liaisons combinés vont provoquer le développement multiple dans la mesure où l'offre intérieure d'un produit engendre des forces actives poussant à l'utiliser dans de nouvelles branches d'activité économique, répondant à de nouveaux "besoins induits".

Certains auteurs expliquent la rareté des effets de liaison en aval de l'agriculture de subsistance par le fait qu'une large part est destinée à la consommation et à l'exportation et qu'une autre part subit certaines transformations dans des industries pouvant être qualifiée de satellites sans qu'au moins la valeur ajoutée par elles aux produits agricoles soit aussi élevée que la valeur de ces produits eux-mêmes.

(1) Hirschman, Albert O. Stratégie du développement économique, Les Editions ouvrières, Paris, 1964, p.119.

Or, la valeur du thé tient au contraire exclusivement à sa transformation, que ce soit pour être consommé ou même exporté. C'est pour cela que, dans le but de répondre à des demandes finales, il aurait fallu commencer par installer une industrie de transformation qui aurait pu s'approprier tout le marché des feuilles de thé dans l'espoir que d'autres effets suivent.

2.1.3.1 L'usine de transformation de thé

Vu que les plantations avaient commencé à produire des feuilles de thé qui étaient détruites par la suite, il aurait fallu, pour les valoriser et stimuler en même temps la production, trouver des débouchés. Et compte tenu de la fragilité et des exigences des feuilles de thé, on avait pas d'autres options que d'installer une usine à thé à proximité des plantations.

Cette usine devait avoir alors pour mission principale de valoriser, par la transformation, les feuilles vertes de thé en les apprêtant pour la consommation tout en générant une valeur ajoutée nationale plus grande. En outre, elle devait s'employer à garantir un prix de thé rémunérateur aux théiculteurs afin que ceux-ci ne soient pas victimes de leur dépendance vis-à-vis de l'usine et surtout, pour les inciter à produire beaucoup pour ses besoins en matières premières nécessaires à sa rentabilité. Par ailleurs,

compte tenu du fait que la demande finale à satisfaire se trouvait à 98% à l'extérieur, cette usine devait directement assurer au gouvernement des revenus réguliers en devises nécessaires pour équilibrer sa balance commerciale.

2.1.3.2 Le choix technologique

Pour entrer en opération, cette usine à thé avait besoin de se doter d'une certaine technologie qui tienne compte du niveau de qualification du personnel disponible, du type de ressources et autres matières intermédiaires, ainsi que de leur facilité d'approvisionnement. Il a fallu de plus que cette technologie tienne compte des objectifs socio-économiques régionaux. Autrement dit, il s'agissait d'une technologie qui offre des coûts socio-économiques plus faibles en comparant les coûts relatifs des différentes combinaisons de capital et de main d'œuvre afin d'opter pour celle qui minimise les coûts sociaux de ces facteurs tout en maximisant les bénéfices. Pour ce faire, il aurait fallu voir si certains processus qui font partie intégrante de la combinaison technologique pouvaient être plus économiquement assurés manuellement, étant donné le taux d'inactivité élevé de la population active dans la région, mais sans toutefois sacrifier le rendement de l'usine. Il aurait fallu ensuite voir si de nouvelles technologies étaient à envisager afin de pouvoir intégrer davantage les ressources locales dans le processus de production.

Quant au coût de l'usine, il aurait fallu se demander si les coûts technologiques auraient été minimisés en achetant des équipements de seconde main ou encore estimer de façon plus ou moins précise la capacité optimale de production pour mieux choisir le matériel adéquat. En plus, il aurait fallu voir s'il n'y avait pas moyen de remplacer une partie de l'équipement importé par des produits nationaux ou encore s'il n'y avait pas de possibilités internes de les produire dans une optique de rentabilité et de croissance économique.

C'est de ce fait que le bon fonctionnement du projet à thé de Kitabi, étant donné son importance évidente dans la région, aurait pu susciter l'avènement d'autres activités dans le but de répondre à ces besoins pouvant s'exprimer sur le marché régional, national ou international, selon le cas.

2.1.3.3 Effets sur les secteurs d'activités connexes

Toujours à la recherche d'une plus grande efficience dans la production du thé, l'usine de Kitabi aurait pu, moyennant les appuis d'ordre financier et autres de la part de l'O.C.I.R., intégrer verticalement les activités de production autonome des ressources dont elle a constamment besoin et ce, de façon importante. Ainsi, on aurait vu

apparaître les entreprises de production d'engrais, de caisses d'emballages, de papier aluminium, des sachets en plastique dans le cas où de tels biens coûtent cher à importer et que leur absence a, à plusieurs reprises, causé beaucoup d'ennuis à la rentabilité générale de ce projet. Cela s'est ressenti tout au long du processus de production, tant au niveau de la production des feuilles vertes, de leur transformation en thé sec qu'au niveau de l'empaquetage alors que la longue attente du thé sec à l'empaquetage s'accompagne de la détérioration de la qualité du thé commercialisé.

Même sans procéder à l'intégration de toutes ces activités, son entrée en opération aurait pu faire apparaître un manque de rationalité existant au niveau national. Autrement dit, l'O.C.I.R.-Thé aurait dû s'apercevoir que le montant des importations de ces ressources allait dépasser le seuil de rentabilité par rapport à l'ensemble des besoins des usines parsemées à travers le pays. Ce à quoi on aurait dû ajouter les risques élevés de retards et de pertes qui sont signes de défectuosité du système de commercialisation du Rwanda avec l'extérieur.

En plus de cette capacité d'intégrer d'autres activités de production elles-mêmes créatrices d'emplois, ce projet à thé était supposé produire des effets importants sur le

revenu de la région en passant par les salaires payés et des achats d'intrants effectués dans sa région.

2.1.3.4 Effets directs sur le revenu

Deux effets au niveau du revenu auraient pu être perceptibles: soit que l'arrivée du projet à thé ait contribué à l'amélioration de la distribution du revenu entre la population de la région, soit que cette activité ait permis l'accroissement des revenus des ménages théicul-teurs.

Les deux effets peuvent se produire simultanément, mais le premier est le plus difficile à réaliser. Or, dans l'hypothèse où la productivité monétaire du thé serait plus élevée que celles des cultures vivrières, discuter d'une meilleure distribution de revenu dans le cas de Kitabi reviendrait à déterminer à partir de quelle superficie agricole disponible pour les ménages agricoles la propension à cultiver le thé commence à être présente. Autrement dit, c'est vouloir savoir si on ne risque pas de tomber dans une situation où plus on dispose de grandes terres, plus grandes sont les superficies qu'on alloue au thé.

Sans se fier à notre sens, on s'imagine mal comment un chef de famille sans autres revenus, avec une petite superficie agricole qui arrive à peine à produire assez pour

satisfaire les besoins alimentaires de la famille, peut se permettre de la réduire pour accepter de se placer sous la dépendance totale du marché de denrées alimentaires et du revenu du thé qu'il devra attendre pendant au moins 3 ans.

Donc, vraisemblablement, ce sont les propriétaires de grandes étendues agricoles, qui auraient pu cultiver le thé sans risque d'affecter les capacités de production alimentaire, qui seraient devenus des théiculteurs. Et, comme cela semble vrai, cela signifierait que la distribution de revenu n'aurait subi aucune modification dans la mesure où ce projet n'a pu niveler les classes sociales ni réduire l'écart déjà existant entre les revenus de ces classes, s'il ne l'a pas agrandi.

Par ailleurs, l'amélioration de la distribution des revenus aurait pu être réalisée au niveau de l'emploi si l'usine avait été très sélective, voire même discriminatoire en faveur des paysans sans assez de terre en leur donnant des emplois dans les plantations où leurs aptitudes pouvaient être valorisées et mieux exploitées. Cela leur aurait permis d'accroître leur productivité avec l'amélioration du revenu qui l'accompagne et, parallèlement un accroissement direct de productivité des travailleurs qui sont restés dans l'exploitation vivrière et ainsi, enrayer les effets des déséconomies d'échelle qui auparavant, les avaient

obligés à être improductifs en les clouant au chômage pour une grande partie de leur temps.

Mais il serait surprenant que de telles mesures aient été appliquées en tenant compte des rrigueurs qu'elles imposent lors du recrutement du personnel. Donc, il ne serait pas étonnant de voir que les grands propriétaires terriens soient en même temps les employés de l'usine. Or, si le projet à thé de Kitabi a été pour la région une source importante de revenus supplémentaires, il y a lieu de penser que d'autres effets multiplicateurs dérivés se seraient produits, contribuant ainsi à attiser le dynamisme économique de la région et à améliorer les conditions de vie de la population de Kitabi.

2.1.3.5 Autres effets potentiels sur le développement régional

D'autres effets escomptés devraient porter sur le mode de vie de la population, son éducation et sa formation ainsi que sur l'aspect démographique de la région.

2.1.3.5.1 Son impact sur le mode de vie

Si on se met d'accord sur l'idée que la culture du thé a contribué à réduire les quelques petites surfaces cultivables autrefois allouées aux cultures vivrières, cela signifierait qu'en l'absence de l'utilisation de nouvelles méthodes

de production et qu'avec l'impossibilité de mise en valeur de nouvelles terres pour compenser la capacité de production vivrière perdue au profit du thé, la région de Kitabi se trouverait en face de l'accroissement de la demande alimentaire de marché accentuée par l'existence des travailleurs agricoles transférés dans le projet à thé. Cela laisse penser que le projet à thé aurait donné un certain ton au développement de Kitabi en y jouant un rôle moteur.

C'est dans ce sens que, logiquement, cette demande alimentaire de marché aurait servi à inciter les agriculteurs à augmenter la production vivrière car, habituellement, ces derniers ne sont pas intéressés à enregistrer des records de production aussi longtemps qu'il n'y a pas de débouchés assurés. C'est dire que la culture du thé, dans l'hypothèse où elle aurait entraîné la chute de la production vivrière chez les théiculteurs, aurait indirectement permis, voire même obligé, les 3,907 familles sans thé à recourir à tous les moyens nécessaires à l'intensification agricole dans le but d'accroître leur production vivrière. Cela d'autant mieux qu'elles étaient assurées des débouchés de leurs productions vivrières et que l'infrastructure routière développée dans la région leur enlevait toute inquiétude relative à la mobilité des produits vers les marchés alimentaires de Kitabi. La potentialité de ces marchés reposerait sur la demande alimentaire qui serait principalement constituée par celle des travailleurs de l'usine et celle de la

de la plupart des familles productrices de thé qui vivraient en grande partie du marché.

Cependant, il ne faut pas surestimer le volume de cette demande alimentaire dont l'importance peut être illusoire, surtout que la majorité des salariés de l'usine serait plutôt tentée de se servir de son salaire pour financer l'achat du matériel et des ressources agricoles indispensables à l'intensification de l'agriculture que de l'abandonner au risque de dépendre exclusivement de son maigre salaire.

Par contre, avec l'incapacité interne d'accroître la production vivrière de façon à satisfaire les besoins alimentaires de la population de Kitabi, le seul choix obligerait la région à ouvrir les voies aux importations des denrées alimentaires en dehors de Kitabi. Profitant ainsi des diverses infrastructures développées avec l'arrivée du projet, on aurait pu voir apparaître à travers Kitabi plusieurs activités économiques. Parmi celles-ci, on parlerait des entreprises de transport sur des circuits plus larges bénéficiant du réseau routier praticable, des magasins d'alimentation implantés à plusieurs endroits pour desservir efficacement la population dispersée et pouvant assurer la conservation des produits facilement périssables grâce à l'électricité à sa portée. De plus, on aurait

assisté à l'ouverture de nouvelles places de marché public pour être davantage à proximité des consommateurs, mais aussi des producteurs locaux, etc...

or, cette dépendance alimentaire importante vers l'extérieur, avec un relèvement évident du revenu aurait provoqué la hausse des prix intérieurs à cause de la rupture fréquente de l'équilibre interne entre l'offre et la demande alimentaires. Cela découlait de l'impossibilité de contrôle des prix équitables par le gouvernement, celui-ci ne pouvant les maintenir stables à défaut des mesures concrètes de régulation du marché, pour voir les commerçants s'imposer sur le marché en spéculant librement sur l'offre de ces biens. Par ailleurs, cette situation aurait pu entraîner l'accroissement des salaires agricoles dans la région, du moment que les produits vivriers auraient haussé de prix.

De plus, le dégagement du revenu discrétionnaire, survenu après la satisfaction minimale des besoins alimentaires, aurait pu permettre, d'une part, l'accroissement de la satisfaction des besoins nutritionnels, du moment que l'éducation reçue par la population pouvait servir à améliorer sa ration alimentaire en y introduisant des aliments de valeur nutritive plus élevée et, d'autre part, l'accroissement de la satisfaction des autres besoins primaires dont la

santé, l'habitat, l'éducation, l'habillement, etc... Et enfin, la population aurait pu constituer des épargnes nécessaires à la promotion des investissements privés, à commencer par les institutions bancaires de crédit jusqu'aux emprunteurs individuels.

Alors, on voit que ce revenu supplémentaire au revenu minimum de subsistance aurait pu entraîner de nouvelles demandes de biens en élargissant le marché quant au nombre élevé et varié de consommateurs potentiels en terme de pouvoir d'achat nettement élevé. Cela aurait contribué à améliorer le niveau de vie de la population, lequel niveau de vie aurait pu s'apprécier par un pourcentage significativement plus élevé de logements modernes plus hygiéniques, rénovés ou réparés en matériaux durables par rapport à la moyenne du reste de la région et ce, depuis l'arrivée du projet à thé. Ensuite, on aurait pu tenir compte du niveau de confort des logements selon les catégories socio-professionnelles pour comparer à partir d'autres critères comme l'installation de l'eau courante, de l'électricité, de la salle de bain et de la cuisine à l'intérieur, du réfrigérateur, de la machine à laver et autres équipements de façon à pouvoir isoler l'apport du revenu du thé.

Cela aurait attiré toute une foule d'activités de production de ces types de biens connexes à l'habitat de

nature à créer un nombre important d'emplois. Il aurait été question entre autres, des entreprises pour la production des matériaux locaux de construction comme les briqueteries, tuileries, menuiseries, ébénisteries, cimenteries, entreprises de carrière (les pierres), entreprises de fabrication des équipements de maison, etc...

De plus, ce domaine de l'habitat ne se serait pas développé en l'absence des entreprises de service à l'exemple des entreprises de construction, les entreprises spécialisées en installation d'eau et d'électricité, les entreprises artisanales de réparation de ces installations, les entreprises financières pour subvenir aux besoins monétaires de toutes ces activités de production de biens et services ainsi que de gens de la région, l'ouverture des magasins de vente de détail de la majorité de ces matériaux et articles, etc...

Cela aurait pu découler de la spécialisation professionnelle qui, comme on le sait, provoque une division plus poussée du travail en permettant d'accroître la productivité du travailleur grâce à la création d'économie d'échelle et d'accroître la satisfaction d'une plus large gamme de besoins par une diversification de biens répondant spécifiquement aux besoins variés. Ainsi, le développement de Kitabi aurait eu, pour maintenir son intensité, besoin de l'ouverture

de spécialisations requises par le domaine de l'habitat. Mais si on avait eu besoin de ses spécialisations pour promouvoir le développement dans la région, on discuterait aussi de leurs conséquences sur les autres professions rurales.

Cela revient à se demander s'il aurait pu y avoir des risques de disparition de certaines activités professionnelles traditionnelles, par exemple les artisans ruraux entre autres, les forgerons des outils traditionnels devenus incapables de s'ajuster aussi bien aux critères de facilité, de maniabilité et de durabilité exigés par les consommateurs à l'endroit des biens alors que les nouvelles industries de la région y parviennent bien. D'autres, comme des tisserands de nappes pour qui les revenus auraient relativement baissé depuis l'avènement d'autres activités dans la région et qui se verrraient obligés à l'abandonner pour se trouver quelque chose de plus rémunératrice.

En deuxième lieu, il faut voir si, pendant ce temps, les autres artisans traditionnels seraient parvenus à s'adapter aux besoins nouveaux. C'est le cas des mécaniciens des diéselistes, des forgerons agricoles, etc...

En dernier lieu, on devrait voir si certaines activités auraient cherché à s'intégrer dans le circuit de production

actuelle en fournissant des produits complémentaires à l'exemple du forgeron qui ferait depuis, de la serrurerie, de l'installation d'eau, etc...ou si d'autres auraient pu changer de champs de spécialisation.

Mis à part l'amélioration de l'habitat, d'autres indicateurs de niveau de vie permettraient d'apprécier l'impact de ce projet à thé. Ainsi, au niveau de la santé par exemple, on verrait à quel niveau la population serait aujourd'hui sensibilisée à la nécessité de prendre soin de sa santé. Autrement dit, dans quelle mesure l'accroissement du revenu lui aurait permis de mieux entretenir sa santé contrairement à ses habitudes acquises dans le passé de demander des soins de santé une fois rendue à la limite de sa résistance. Cette négligence était surtout inspirée par la pauvreté et le manque d'argent pendant que la gratuité des soins de santé ne pouvait pas couvrir tous les frais et, en l'occurrence, les frais d'achat de médicaments.

Dans le cas de l'existence d'une telle demande, de plus en plus importante, on aurait dû s'attendre à l'augmentation du nombre d'hôpitaux dans la région et à l'accroissement du personnel médical. Il faut noter que leur absence avait donné lieu au développement des pratiques sanitaires souterraines avec un personnel d'exécution sans formation dans le domaine médical. De plus, on aurait pu relever un

accroissement du nombre de dispensaires avec un minimum d'équipement hospitalier adéquat, une multiplication des centres de santé et des centres nutritionnels pour dispenser une éducation en alimentation et fournir d'autres techniques pour la purification d'eau ainsi que d'autres manières d'améliorer leurs conditions hygiéniques.

Cela aurait eu pour effet de réduire le taux de mortalité chez les enfants victimes des maladies telles que le kwashiarkor causé par la malnutrition, de diminuer sensiblement le nombre de gens atteints par des maladies anémiques, de baisser les possibilités de propagation des maladies contagieuses et épidémiologiques, d'accroître l'espérance de vie de la population de Kitabi qui est de 51 ans aujourd'hui.

De plus, on aurait pu s'attendre à voir l'installation de quelques pharmacies et le développement de la médecine privée légale attirées par la présence d'un créneau potentiel du domaine public, mais que le gouvernement à lui seul, est incapable de couvrir, l'ouverture des magasins à spécialisation diététique, etc...

On ne peut pas négliger le fait que l'augmentation du revenu attendue, aurait permis à la population de mieux s'habiller et de se doter d'autres équipements de luxe

comme la radio, la montre, le vélo, des casseroles, des seaux et autres, ainsi que d'étendre et d'améliorer la qualité des services collectifs reçus de la commune qui profiterait de cet accroissement de revenus pour accroître ses recettes et ainsi financer ces services.

2.1.3.5.2 Au niveau de l'éducation et de l'enseignement

La justification d'une priorité réside dans le fait qu'elle attise le développement global en passant par la spécialisation et la formation d'un esprit mieux équilibré.

Cela permet la rapidité dans la communication en plus de l'efficacité et l'efficience de l'exécution des programmes de développement permettant d'atteindre de très bons résultats avec peu de ressources. Cela convient parfaitement au Rwanda où les moyens sont très rares et où la population souffre d'un manque de formation, rendant difficile la diffusion des recommandations, mesures et conseils adressés à la population par les journaux.

Or, la variété et l'ampleur des contraintes à la scolarisation dans la région de Kitabi sont communes à tout le pays et empêchent la réalisation d'un programme de promotion scolaire parce que, même en incitant sa population à participer dans ces programmes, la commune de Mudasomwa devrait trouver des investissements importants. Elle devrait trouver les enseignants en plus de ceux qui sont

déjà en place, construire d'autres écoles, s'acheter des équipements scolaires, ce qui n'est pas facile à réaliser.

Si l'objectif de scolarisation des adultes était réalisé, on s'attendrait à voir naître des journaux spécialisés pour répondre aux besoins des gens de la région en question. Ainsi, à Kitabi, un journal sur la culture du thé dans toutes ses étapes serait d'un grand intérêt pour la population et pour le gouvernement qui pourrait réduire le personnel agricole dans la région de Kitabi pour qu'il serve ailleurs.

2.1.3.5.3 Au point de vue démographique

Sans pouvoir parler de la sensibilité du taux des naissances de la population pour lequel il est très difficile de voir le changement de mentalité à l'intérieur de 10 ans, on peut dire que la région de Kitabi serait appelée à croître sous l'effet des mouvements migratoires. C'est dans le cas où la population extérieure viendrait s'établir dans la région de Kitabi à la poursuite de meilleures conditions de vie. Il en serait de même pour les professionnels dont la majorité serait attirée par des emplois dans les activités induites où leurs spécialités seraient sollicitées.

En définitive, on peut se rendre compte ici combien le projet de la culture de thé était potentiellement apte à provoquer une série d'activités économiques pour un développement plus dynamique de la région de Kitabi tout en entraînant des effets multiplicateurs sur l'emploi qui, à leur tour, permettent de relever la productivité du travail pour finalement contribuer à améliorer le revenu par habitant. Cela, en toute évidence, aurait permis une nette amélioration des conditions de vie de la population à tous les échelons sociaux. C'est dans ce sens qu'on va pouvoir parler du rôle moteur et du rôle d'ajustement du projet à thé, du moment qu'on peut s'apercevoir de la viabilité de l'environnement socio-économique de Kitabi.

Or, tous les effets évoqués ne se limiteraient pas à la seule circonscription de Kitabi, mais devraient généralement se transporter dans toutes les régions voisines jusqu'à l'extrémité du pays, sauf que, dans la plupart des cas, l'intensité de ces effets d'entraînement s'affaiblit au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre de rayonnement.

De tels résultats auraient été obtenus dans la mesure où les conditions idéales auraient été réunies. Et comme la situation idéale n'est que souvent théorique surtout dans les sciences sociales, nous essaierons dans la suite de relever les effets effectivement produits par le projet à thé dans la région de Kitabi et en même temps, nous

tenterons d'expliquer les écarts en préconisant les redressements envisageables.

2.2 Les effets enregistrés

Il s'agit des effets réalisés par le projet à thé au profit de la région de Kitabi.

2.2.1 Effets sur les superficies agricoles

Pour des propriétés ayant atteint des dimensions minimales trop basses, contrairement à ce à quoi on se serait attendu, on est étonné d'apprendre, d'après les témoignages recueillis d'environ trente théiculteurs*, que les terres allouées au thé ont été choisies parmi les champs en cultures vivrières sans pouvoir procéder à une quelconque extension des superficies agricoles.

Cela a, en toute logique, réduit les superficies agricoles pour les cultures vivrières sans améliorer l'emploi agricole ni, de façon significative, la productivité agricole.

On peut plutôt concevoir que cette productivité a même baissé dans la mesure où elle ne s'est pas maintenue à cause

* Sondage d'opinion informelle réalisé par l'auteur, auprès des trente théiculteurs de Kitabi, effectué entre le 16 et 18 août 1983.

de l'accroissement exagéré de la population active agricole, de la détérioration répétée du sol suite à l'érosion dont les effets sont accentués par la structure morphologique, de l'absence des techniques et méthodes culturales performantes et des courtes périodes de sécheresse.

Cela a conduit à la baisse progressive de l'indice de production vivrière par habitant depuis des années pendant que la capacité de consommation s'accroissait, obligeant l'État à ajuster cette situation par un accroissement soutenu de l'aide alimentaire à la région.

2.2.2 Effets de la méthode d'introduction utilisée sur la production du thé

Même si la population de Kitabi s'est vue imposer une décision qui n'avait rien d'une solution directe à son problème alimentaire commun, le fait que son opinion a tout simplement été ignorée n'a pas empêché l'adhésion massive de la part de celle-ci, soit plus de 50% de la population de la région. Cela n'a pas non plus affecté défavorablement la production du thé, comme le témoignent les chiffres ci-après:

Evolution de la production
des feuilles vertes de thé en kg à Kitabi

	1978	1979	1980	1981	1982
Bloc industriel ¹	450,829	334,937	469,821	659,265	581,238
Thé villageois ²	850,699	651,144	698,564	964,296	1,227,920
TOTAL	1,291,528	986,081	1,168,385	1,623,561	1,809,158

Source: Données fournies par l'usine de Kitabi

¹ Le bloc industriel comprend les plantation de thé de l'usine

² Le thé villageois comprend les plantations de thé appartenant à la population.

Si la production dans le thé villageois n'a pas cessé de s'accroître, c'est surtout parce que les théiculteurs ont, disent-ils, choisi les meilleures terres pour le thé, retranchant ainsi les cultures vivrières dans les sols pauvres sur des pentes abruptes où la capacité de production est faible. C'est d'ailleurs de cette façon qu'ils ont sacrifié des effets positifs reconnus au thé en matière de lutte antiérosive lorsque son emplacement le favorise. C'est alors en allouant des champs situés aux alentours des maisons aux plantations de thé qu'on a privé les sols des versants de la protection contre l'érosion dans la mesure où d'autres formes d'irrigation y sont absentes. Ce fut la conséquence flagrante d'un manque d'encadrement

pour relever les incompétences et ignorances d'une population dépendante et prête à tout faire.

Cette augmentation se justifie en plus par le fait que le taux moyen annuel d'accroissement des terres occupées par le thé à Kitabi a suivi la tendance d'accroissement nationale qui a été en moyenne d'environ 14% par an depuis 1970.

Une autre explication découle du fait que le théier augmente progressivement sa capacité de production pour atteindre le plafond à l'âge de 10 ans à partir duquel, cette production se stabilise. Et les capacités de production des théiers villageois de Kitabi étaient dans cette phase de croissance.

D'autre part, on ne négligerait pas l'hypothèse selon laquelle la population de Kitabi aurait acquis, à la suite d'un long apprentissage, une certaine maîtrise des techniques et méthodes d'entretien du thé qui ont certainement contribué à l'amélioration de cette production. Mais reste à savoir si les aptitudes, méthodes et techniques étaient limitées exclusivement au thé, sinon si, moyennant quelques adaptations, elles ne pouvaient pas être appliquées dans d'autres cultures, qui, apparemment n'ont rien profité de l'avènement du thé.

2.2.3 Les techniques culturales de thé et la production vivrière

On se rend compte effectivement que la pratique de la culture du thé dans la région de Kitabi a eu une influence considérable sur l'état des techniques culturales de la population. Cela s'est ressenti spécialement au niveau de l'usage de certaines ressources que la population a appris à utiliser dans le thé comme l'engrais chimique. Il en va de même au niveau de certaines techniques comme différentes formes d'irrigation utilisées pour maintenir longtemps l'humidité du sol et d'autres comme le respect de la rigueur des distances entre les plants, le sarclage, etc. Cependant, la maîtrise de ces techniques culturales modernes acquises par ces agriculteurs de produits vivriers et d'exportation s'est limitée à servir la culture du thé comme si elle ne pouvait pas contribuer à l'amélioration de la productivité agricole vivrière.

Cela relève d'un bon nombre de raisons dont:

- 1) Le manque de motivation de la population qui n'est pas convaincue de la supériorité de ces techniques nouvelles sur les techniques traditionnelles. De surcroît, ces nouvelles méthodes en seraient au niveau exploratoire dans l'agriculture vivrière ayant été limitées à la culture du thé. Aussi est-il que les ressources auxquelles elles

font appel coûtent cher sans garantir un retour profitable. C'est le cas de l'engrais chimique. De même que les quantités disponibles de ces ressources sont fournies en fonction des besoins du thé, pour dire qu'elles ne sont pas disponibles sur le marché de Kitabi.

2) L'ignorance de la population quant aux possibilités de transférabilité de ces techniques acquises dans le but d'accroître la productivité des autres cultures, croyant qu'elles étaient propres au thé.

Ces défaillances relevées qui ont persisté au détriment de la production vivrière mettent en évidence les distorsions de l'intervention gouvernementale.

2.2.4 Les lacunes dans l'action du pouvoir public

L'importance des responsabilités du gouvernement Rwandais découle de son statut de preneur de toute initiative et de grand détenteur des moyens pour revêtir le caractère de l'État providence.

Ainsi, conscient que Kitabi est situé loin des aires de marchés d'approvisionnement, que cette région ne représente vraiment pas de marché potentiel et que par conséquent, le risque devient de plus en plus élevé pour une entreprise privée qui voudrait s'y installer comme producteur de ces

ressources agricoles, le gouvernement n'est pas arrivé à ouvrir des magasins de vente de ces ressources afin d'assurer leur disponibilité permanente.

D'autre part, conscient que c'était la première fois que la population de Kitabi avait l'opportunité d'acquérir les connaissances et les compétences en matière agricole, il n'a pas réussi à l'aider à mettre ces connaissances et compétences à profit des autres cultures. Mais pour cela on ne peut pas s'empêcher de déplorer le fait que l'insuffisance généralisée au niveau national des vulgarisateurs agricoles ait limité son action en l'empêchant d'augmenter leur effectif dans la région. Par contre, il n'a pas envisagé de procéder à l'élargissement des fonctions des vingt-deux (22) vulgarisateurs agricoles dépêchés pour le thé à Kitabi pour servir la cause de l'agriculture vivrière. Fait surprenant, on enregistre nulle part, la manifestation d'une préoccupation certaine de la part du gouvernement à vouloir compenser la diminution de la capacité de production propre à l'agriculture extensive affectée par la réduction des superficies vivrières.

Cependant, le gouvernement s'est montré préoccupé par la problématique du thé lorsque, lors de son introduction, il a tenu à mettre sur pied l'infrastructure minimale pour favoriser le bon fonctionnement du projet.

2.2.5 Effets sur l'environnement socio-économique

Il s'agit des effets de l'avènement du thé sur les phénomènes sociaux et économiques de la région de Kitabi.

2.2.5.1 Impact de l'usine à thé de Kitabi

Le premier effet direct en aval de la culture du thé enregistré dans la région de Kitabi fut l'installation d'une usine à thé survenue sept (7) ans plus tard et issue d'une convention Belgo-Rwandaise.

L'intervention de cette usine s'est avérée d'une importance toute capitale car elle a mis fin au gaspillage des feuilles vertes de thé que l'État payait à 10 FRs le kg aux producteurs pour les stimuler à produire davantage.

Pour le moment, ces feuilles vertes de thé sont transformées en thé sec prêt pour la consommation. Cette valorisation a permis au pays de générer une valeur ajoutée nationale plus importante.

Mais comme la culture du thé exige des ressources que la population de Kitabi ne peut pas acquérir sur base de ses revenus agricoles de même que d'autres connaissances qu'elle ne possédait pas; l'usine s'est engagée à mettre à sa disposition les moyens et ressources indispensables à la base.

Il s'agit surtout de:

- Fournir gratuitement le matériel, les engrais et les plantes;
- Superviser la culture du thé sur le terrain et offrir des possibilités de formation professionnelle (sur le tas);
- S'occuper de l'inspection, du ramassage et du transport des feuilles vertes de thé;
- Fournir des conseils sur les soins à donner sur l'entretien, le repiquage, l'élagage des arbustes et la cueillette des feuilles de thé;
- Entretenir des pépinières de thé;
- Etendre et entretenir le réseau routier existant de façon à pouvoir atteindre chaque théiculteur, entretenir la flotte motorisée existante.

Par ailleurs, cette usine est arrivée à assurer la stabilité des prix à 10 FRs par kg de feuilles vertes de thé avant 1982 et à 12 FRs après.

De plus, l'usine de Kitabi ayant dans ses objectifs, ceux de promouvoir l'emploi, et de réaliser une productivité élevée, elle a tenu à trouver une technologie qui répondait à ses objectifs socio-économiques.

Mais sans chercher à faire l'exception, elle a adopté la technologie standard qu'on trouve dans les sept autres usines à thé installées à travers le pays bien avant elle.

Comme le financement et d'autres travaux sur l'usine ont été assurés par la Belgique qui devait chercher à maximiser le retour de son investissement avant le délais de cinq (5) ans, en se fiant à une technologie qui satisfaisait à ses objectifs de court terme peu importe le coût (qui est un point de litige entre la Belgique et le Rwanda actuellement), de tels élans ont été atténués par l'OCIR-Thé qui assure la tutelle de l'usine de Kitabi.

2.2.5.2 L'OCIR-Thé

C'est donc par l'entremise d'un organisme public que l'État exerce le contrôle et supervise les opérations de cette usine en fournissant les ressources nécessaires à son fonctionnement. Cela enlève d'ailleurs toute autonomie, aussi bien financière qu'administrative à l'usine qui n'assure que les tâches de gestion journalière interne des ressources mises à sa disposition. Donc, une partie des

des fonctions de L'OCIR-Thé vis-à-vis des usines à thé se définit de la façon suivante:

- Déterminer le plafond de production à atteindre durant les exercices futur en prévoyant les extensions de superficies nécessaires à cette fin et en fournissant les moyens financiers pouvant être nécessités lors des compensations monétaires destinées aux expropriés s'il y a lieu, dans le cas où les extensions se font du côté du bloc industriel;
- Fixer et alimenter le budget de fonctionnement de l'usine pour ses activités.
- Fournir les ressources nécessaires: le matériel, les engrais et le personnel d'encadrement;
- Centraliser les activités d'approvisionnement des caisses d'emballage, des sachets en plastique, des papiers en aluminium et assurer d'autres opérations de vente et les activités de transport depuis l'usine jusqu'au lieu de la vente et supporter d'autres frais y afférant;
- Encaisser les revenus de la vente et assurer leur utilisation;
- Payer les salaires au personnel de l'usine qui est assimilé au statut des fonctionnaires internes de l'OCIR-Thé;
- Fournir, réparer et renouveler la flotte motorisée de transport de thé.

Cela démontre une très grande dépendance directe de l'usine à thé de Kitabi vis-à-vis de l'OCIR-thé dont tout mauvais fonctionnement ou même simple retard affecte indubitablement les opérations de cette usine. Et parfois il n'est pas facile de repérer le champ de responsabilité de l'inefficacité tant qu'elle est partagée.

Compte tenu de sa place, l'OCIR-Thé veille à ce que les différentes ressources soient disponibles pour le bon fonctionnement de l'usine à thé de Kitabi. Ainsi l'OCIR-thé se trouve mieux placé pour aider l'usine à intégrer les activités de production de certaines ressources pour s'assurer de les obtenir à faible coût et éviter tout risque d'arrêt de production dans le cas où on peut les manquer.

2.2.6 Intégration verticale des activités de production de ressources

Jusqu'ici, cette usine n'a pu subvenir de façon autonome qu'à une partie de ses besoins en énergie. Pour cela, elle a développé ses propres plantations de forêt sur une étendue de 135ha qu'elle envisage porter à 320ha dans les prochaines années. D'autres formes d'intégration s'étant avérées quasi irréalisables, difficilement rationnelles par surcroît.

Cette faible intégration des activités de production des ressources survient alors que le Rwanda exporte la valeur ajoutée sur la production de ces biens vers l'étranger, dont il finance la formation dans des pays étrangers qui en sortent bénéficiaires sur le plan de l'emploi, de la production et du développement économique, pour ne citer que ceux-là, sans contrepartie correspondante.

Cependant, si de telles préoccupations n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière auprès des concernés, on peut se rendre compte que l'usine de Kitabi a servi de débouché pour les feuilles de thé dans la région tout en encourageant les théiculteurs de Kitabi à maintenir sinon à accroître leur production. Et ceci, non pas nécessairement à cause du niveau des prix à l'achat, mais peut-être plus à cause de leur loyauté envers la volonté de l'État.

2.2.7 Marché des feuilles de thé et les prix

En l'absence d'une autre usine à thé dans la région, l'usine installée à Kitabi jouit d'un monopole d'achat de productions folières de thé produites par les paysans de la région. Malgré cette présence unique sans concurrence sur ce marché, l'usine à thé de Kitabi parvient, avec le soutien de l'État, à assurer la garantie de son prix ainsi que sa stabilité dans le temps. Cela est

déjà beaucoup pour stimuler la production mais sans être suffisant.

Le complément de la politique des prix doit alors revêtir un aspect rémunérateur que peut révéler la variation du prix dans le temps dépendamment de l'évolution du coût de la vie en s'indexant au taux d'inflation.

Or, pour aborder l'aspect rémunérateur du prix d'achat de feuilles vertes de thé, il faut considérer plusieurs facteurs dont, entre autres, le fait que le théiculteur consacre 3000 à 4000 heures de travail par hectare de plantation de thé avant qu'elle n'entre en production. D'autre part, il y a aussi le fait que le théiculteur met annuellement 2000 heures par acre rien que pour les activités de cueillette. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'acceptation d'un manque à gagner pour l'agriculteur qui cède ses bonnes terres pour la production vivrière au thé sans doute dans l'espoir d'obtenir un certain avantage. C'est ainsi qu'on peut comprendre que, même rwandais, il ne peut pas trouver satisfaisant le prix de 12 FRWs le kg de feuilles vertes de thé payé à Kitabi depuis 1982 alors qu'il était fixé à 10 FRWs à son arrivée.

A cette réaction d'insatisfaction du niveau des prix que partagent les théiculteurs interrogés s'ajoutent

des retards dans les paiements qui prennent de deux à trois mois après l'achat et ce, depuis que l'usine fonctionne entre les mains des administrateurs rwandais en 1982.

D'ailleurs, c'est paradoxal de voir l'usine entretenir des plantations de thé avec un nombre d'ouvriers variant entre 800 et 1000 alors qu'elle déconseille de telles initiatives aux employés non agricoles qui, sans pouvoir travailler à temps plein dans leurs plantations de thé paieraient des salaires si élevés que les seuls revenus de thé ne pourraient couvrir. Cela laisse penser que ce prix est vraiment trop bas pour être rémunérateur pour le paysan. Mais il n'en demeure pas moins que, même en dépit de ces problèmes en rapport avec le revenu des théiculteurs, la population est unanime sur le fait que le thé est la première culture dans leur région qui leur procure des revenus réguliers.

Donc, disons que la motivation de l'usine à entretenir ses propres plantations serait liée à d'autres mobiles, spécialement lorsqu'on pense qu'il est parvenu à marquer des points au niveau de l'emploi et des revenus dans la région.

2.2.8 Effets directs sur l'emploi

Etant donné que la population de Kitabi est agricole à 97%, et qu'elle est répartie sur une superficie utile réduite et potentiellement faible, ceci nous laisse entrevoir l'existence d'une main d'œuvre abondante peu qualifiée et sous-utilisée. En plus, cette forte proportion agricole qu'on retrouve dans la plupart des régions retirées témoigne du mauvais emplacement de la région de Kitabi par rapport aux activités autres qu'agricoles créatrices d'emplois. Donc, il est hors de tout doute que l'arrivée de l'usine dans cette région allait être d'une importance toute capitale. D'abord, elle devait permettre de dégonfler l'agriculture vivrière d'une bonne partie de la main d'œuvre excessive en la débarrassant du nombre (800 à 1000) d'ouvriers qui travaillent présentement dans le bloc industriel d'environ 250ha et 120 travailleurs permanents de l'usine. Par ailleurs, ce projet à thé a offert du travail aux gens des autres régions dont vingt-deux (22) animateurs et vulgarisateurs agricoles, deux (2) assistants et deux (2) ingénieurs agronomes ainsi que le directeur de l'usine.

Cela a permis en toute évidence une diversification des sources de revenus des ménages et une réalisation probable d'une plus grande productivité du travailleur agricole et/ou du travailleur transféré dans le projet à thé de Kitabi.

Mais toujours est-il que le bonheur de certains, fait le malheur des autres. On peut penser aux agriculteurs expropriés pour céder place aux assises de l'usine et de ses plantations contre une compensation monétaire qui ne pouvait même pas leur permettre de récupérer leurs terres abandonnées, qui venaient de perdre leur emploi sans pouvoir exercer autre chose en dehors de l'agriculture.

Or, si le projet à thé a introduit un nouvel aspect d'une agriculture commerciale dans la région et que, parallèlement, l'usine a favorisé la création d'emplois rémunérés, il faut s'attendre à ce que les revenus se soient améliorés dans la région.

2.2.9 Effets sur le revenu

Le projet à thé n'ayant pas pu régulariser la situation des petits propriétaires terriens qui se sont vus écarter de la production du thé sans que les politiques de recrutement de personnel au projet les aient privilégiés, son impact sur la distribution de revenus s'est avéré faible à l'intérieur des 7.907 ménages.

Cependant, elle est perceptible au niveau macroéconomique alors que l'économie nationale injecte annuellement

dans l'économie de cette région arriérée de Kitabi des montants d'argent élevés sous forme d'achat de feuilles de thé auprès des 4000 familles théicultrices et sous forme de salaires versés aux employés du projet à thé.

Reste à se demander s'il s'agit des revenus nets ou pas pour pouvoir apprécier l'apport du thé en termes de revenus.

Le tableau no 28 nous permet de voir l'évolution des revenus en provenance du projet à thé selon les différentes sources offertes par le projet à thé aux résidents de la région de Kitabi.

Tableau 28:
Etat des revenus versés dans la région de Kitabi
par le projet à thé pour les six derniers exercices.

Année	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Achat de feuilles de thé	6,463,180	8,406,990	6,511,440	6,985,640	9,642,960	14,735,040
Salaires:						
- aux ouvriers des plantations (800 à 1000)	48,600,000	48,600,000	48,600,000	48,600,000	48,600,000	48,600,000
- aux employés de l'usine (120)	11,520,000	11,520,000	11,520,000	11,520,000	11,520,000	11,520,000
- aux cadres de l'usine (27)	5,932,000	5,932,000	5,932,000	5,932,000	5,932,000	5,932,000
Total	72,515,180	74,458,990	72,563,440	73,037,540	75,694,960	81,787,040

Source: données disparates fournies par l'usine de Kitabi et rassemblées par l'auteur.

Ce tableau a été fait sur base des données fournies par les responsables de l'usine sur le nombre d'employés et l'évolution de la production du thé dans le thé villageois dont le prix d'achat d'un kg de feuilles de thé a varié de 10 FRs de 1977 à 1981 à 12 FRs en 1982. Quant aux salaires, c'est à partir des salaires minima de leurs catégories respectives qu'on les a estimés soit, en moyenne 4500 FRs par mois pour les ouvriers des plantations, 8000 FRs pour les employés de l'usine et 18000 FRs pour les cadres.

Il faut noter que le revenu moyen annuel de chacun des quatre mille ménages de théiculteurs s'élevait à 3882 FRs en 1980 d'après les calculs de l'usine. Ce petit revenu s'explique surtout par le fait que le prix unitaire était très bas. A cela s'ajoutait la faible productivité du thé par ha dans la région de Kitabi.

Quant à la masse salariale moyenne annuelle, qui se chiffre à 66,052,000 FRs, elle pourrait dans l'hypothèse où la productivité du thé en terme monétaire est égale à celle des cultures qu'il a remplacées, constituer un apport net de revenus dans la région de Kitabi auquel pourrait s'ajouter la différence positive de la productivité monétaire du thé sur celles des cultures remplacées si c'est le cas.

Néanmoins, cet accroissement des revenus dans la région a eu des effets sur le marché qui ont conduit au relèvement des prix des biens alimentaires.

Par ailleurs, le commerce est devenu un peu plus actif présentant une gamme de produits légèrement plus variée qu'auparavant et mettant plus d'accent sur la disponibilité des denrées alimentaires. On a assisté à l'ouverture de quelques nouvelles boutiques qui ont introduit par la suite des biens de luxe comme les vélos, les radios, les montres, etc... Ces derniers étant le signe d'une certaine promotion sociale.

Quant à l'amélioration des conditions de vie, elle ne s'est pas faite à grande échelle. C'est ainsi que par exemple, sur les trente théiculteurs interrogés, deux seulement avaient construit des maisons modestes alors que d'autres en sont demeurés à leurs souhaits qui ne pourront que tardivement voir le jour. Or, cette situation persiste en dépit de leur unanimité sur une proposition à l'effet qu'une avance substantielle leur soit accordée moyennant un remboursement d'un certain pourcentage des revenus de thé. Cela permettrait de pallier à la désutilité des petits montants épargnés dans le temps et qu'on utilise à des fins secondaires peu bénéfiques.

En outre, on constate que la région de Kitabi, depuis l'introduction du thé, a réussi à rattraper le retard pris sur la plupart des régions ayant connu un développement socio-économique moyen surtout dans le domaine de l'habillement et dans l'amélioration des conditions hygiéniques.

Dans le domaine de la santé, on a enregistré l'ouverture récente d'un centre de santé dirigé par les volontaires du SUCO (Société canadienne de Outre mer) qui n'a aucun rapport avec le projet à thé mais plutôt rattaché au plan national de développement en matière de la santé. Donc, les progrès dans ce domaine restent à faire.

Bref, en faisant le tour des effets jusqu'ici réalisés, le bilan semble insuffisant par rapport aux effets théoriquement escomptés. Cela résulte dans une large mesure de certaines failles relevées à différentes étapes de l'exécution du projet à thé qui ont parfois conduit aux "effets à rabais" dont d'autres effets multiplicateurs s'en sont trouvés bloqués.

2.3 Les écarts, leurs sources et leurs conséquences

Une part non négligeable des écarts s'explique par l'incapacité du projet à thé de Kitabi à intégrer les activités de production des biens dont il a besoin. On peut parler des entreprises de production d'engrais qui

n'ont pu, jusqu'ici, voir le jour à Kitabi ni ailleurs dans le pays. L'effort de satisfaction d'un grand besoin en engrais se limite à quelques tentatives de vulgarisation des techniques des composts qui ne fournissent même pas assez pour les besoins de l'agriculture vivrière. Cette dernière est même victime de l'usage souvent prématuré de ces composts, qui produit des effets opposés. Or, on voyait en une telle entreprise trois avantages majeurs: d'abord de servir les besoins évidents de la culture du thé, ensuite de servir les besoins de l'agriculture de subsistance et enfin d'élever la production agricole autonome à un niveau qui dégagerait le pays de la dépendance alimentaire extérieure en améliorant sa production nationale globale.

Ce fut de même pour l'entreprise de fabrication des caisses d'emballage. Etant faites en bois, leur importation laisse tomber une valeur ajoutée importante reliée à la valorisation des ressources disponibles dans la région de Kitabi alors située auprès de la grande forêt naturelle de Nyungwe.

Il en va même pour les possibilités d'extension et de rééquipement des menuiseries existantes qu'on a sacrifiées alors qu'on continue de recourir à l'extérieur avec des risques élevés que les livraisons de ces caisses se perdent,

retardent et même coûtent cher. Or, le marché des neuf usines à thé est suffisamment considérable pour justifier le bien fondé d'une telle initiative.

Alors qu'on peut dire que la non intégration de ces deux dernières activités découlent plus d'un manque de planification, de validité des initiatives aux yeux des autorités compétentes ou d'un manque de moyens financiers, celle de la production du papier aluminium et des sacs en plastique s'explique par, soit la faible importance de leur usage ou l'existence même de leur production dans le pays, comme c'est le cas pour les sacs de plastique. Point n'est besoin de mentionner que l'insuffisance au niveau de l'intégration a sacrifié une série de retombées au niveau de l'emploi, du revenu, de la production vivrière et de l'investissement.

A la faiblesse de ces retombées, s'ajoute la faible amélioration des revenus des ménages agricoles. Les ménages agricoles avec thé ayant été victimes de la faible productivité du thé accentuée par un prix reçu exagérément bas fixé à 12 FRWs le kg de feuilles de thé. Tandis que pour les ménages agricole sans thé, malgré l'amélioration du marché des produits alimentaires et l'extension de l'infrastructure routière, ils n'ont pas été capables d'accroître la production agricole, l'extension des terres agricoles n'ayant été réalisée et l'intensification de

de l'agriculture ayant été quasi impossible sans ressource agricole nécessaire disponible en plus de disposer de moyens financiers très limités. Cela découle du fait que d'un côté le gouvernement n'a pas voulu y ouvrir les magasins de ressources agricoles et que de l'autre, ce faible revenu agricole des agriculteurs a manqué d'un support substantiel du côté du crédit agricole que la population ne pouvait pas obtenir sans bien pour le garantir ni la volonté du gouvernement à se porter garant des crédits pouvant être accordés; les institutions bancaires privées et publiques y étant absents par surcroît. C'est ainsi que les ménages agricoles avec thé n'ont jamais eu autre choix que de sacrifier leur niveau de vie les trois ou quatre années d'attente de production des premières feuilles de thé. Les autres ne peuvent presque pas améliorer la productivité de leurs terres tant que les obstacles relatifs à l'érosion, à la recherche pédologique et autres nécessitant le concours étatique, ne sont pas levés.

Cette limitation du pouvoir d'achat de la population de Kitabi a eu pour conséquence de ralentir l'expansion des marchés de biens et donc décélérer l'élan des flux d'échange. Autrement dit, la presque inexistence du revenu discrétionnaire a compromis les effets qui devaient surgir de l'existence importante de la demande variée mais dont la faible ampleur dans le cas de Kitabi l'a placé en

dessous du seuil de déclenchement de ces effets.

Ce faible revenu se reflète dans les conditions actuelles de vie de la population de Kitabi. Ainsi dans le domaine de la santé, la demande des soins n'a pas été suffisamment importante pour justifier l'avènement des pharmacies, hôpitaux privés, etc. Quant au gouvernement qui n'écarte pas l'existence d'un tel besoin, l'explication vient du manque de moyens financiers et humains. Dans le domaine de l'habitat et de l'habillement, l'amélioration n'est pas au niveau qui fait démarquer Kitabi des autres régions du pays. On est déçu que l'arrivée du projet à thé n'ait pu améliorer le revenu de la population au point que la demande dans la construction puisse provoquer le développement des activités de briqueterie, tuilerie, menuiserie au delà de petits ateliers existants. Et dans l'habillement, qu'elle n'ait pu attirer les grands magasins plutôt que de voir des habits en majorité "second hand" se vendre sur les places de marché public.

Dans le domaine de l'éducation, la situation ne s'est guère améliorée sauf dans l'éducation des jeunes qui relève de la politique nationale autrement dit, les adultes n'y ont pas de place. Cela exclut toute possibilité d'utiliser les journaux spécialisés dans le but de mieux atteindre la population. De même que l'éducation alimentaire

chez les femmes risque de perdre sa valeur n'étant pas adaptée aux possibilités et moyens disponibles à la population de Kitabi, si bien que, finalement il n'y a que peu d'amélioration de la ration alimentaire. Le souci majeur dans l'alimentation continue donc d'être la quantité plutôt que la qualité, ce qui s'explique par la faiblesse des revenus devant une grande famille à nourrir et une dépendance de plus en plus prononcée envers le marché alimentaire.

Ce faible niveau d'éducation de même que l'implication relativement faible du gouvernement dans l'agriculture vivrière ont limité la population à l'amélioration des techniques de stockage.

Cela explique en partie la persistance des pratiques spéculatrices des commerçants qui continuent de profiter des défaillances au niveau de la régulation et du contrôle du marché des produits agricoles par le gouvernement au détriment des agriculteurs. Ces derniers étant obligés de se débarasser, au moment de la récolte des quantités qu'ils ne peuvent conserver longtemps à des prix bas pour réduire les risques à l'absence des regroupements des agriculteurs pour protéger les membres et en plus pallier aux inconvénients de la dispersion des micro-exploitations.

Leurs sources de revenus étant ainsi la cible de plusieurs facteurs néfastes, le niveau de revenus de la population a limité la demande à un niveau défavorable à l'attraction des activités motrices qui auraient dilué la concentration économique à l'agriculture en faisant appel aux différentes spécialisations professionnelles.

Ainsi les spécialistes professionnels qui pouvaient, une fois arrivés à kitabi, menacer les artisans traditionnels n'ont pas eu leur place parce que la structure économique ne les favorisait pas.

Néanmoins, on a vu le processus de mutation qui s'était amorcé peu avant la culture du thé chez certains artistes, se poursuivre. Les forgerons des matériels agricoles ont changé pour le matériel décoratif artistique, l'effectif des tisserands de nappes a diminué beaucoup sous l'effet de la forte compétition face à un marché en voie de disparition.

Ainsi, les effets négligeables sur les activités économiques connexes ont rendu peu attrayante la région de Kitabi pour limiter les effets démographiques.

Donc les mouvements des travailleurs immigrés à l'effet de la recherche des meilleures conditions de vie à

Kitabi ne sont pas notables. Par contre, l'arrivée du thé dans cette région a tout de même amélioré la situation interne de Kitabi la rendant aujourd'hui comparable à d'autres régions.

Globalement, on peut constater que ces écarts puisent leur origine dans l'insuffisance des effets directement induits par le projet à thé pour déclencher les effets multiplicateurs beaucoup plus importants. L'ultime aboutissement de cet ensemble d'effets était le développement économique attisé et centré sur le relèvement général du revenu et donc l'amélioration du niveau de vie de la population de Kitabi.

C'est alors que l'échec à la réalisation effective des objectifs assignés au projet à thé de Kitabi se réflète en grande partie dans la faiblesse des moyens financiers à la disposition de la population elle-même victime d'un manque d'encadrement à amorcer et à suivre le rythme de développement de Kitabi.

Pour en savoir davantage, il y a lieu de se demander si le thé sur le sol de Kitabi est la culture qui offre des avantages comparatifs nettement supérieurs sur ceux des cultures vivrières qu'il a remplacées. Cela nous amène à discuter de la productivité.

2.4 La productivité du thé à Kitabi

Généralement, le théier est un arbuste qui réclame des sols fertiles et qui supporte une forte acidité (PH_5). Mais aussi, c'est une plante qui arrive à se développer sur des sols relativement pauvres, contrairement au caféier.

Néanmoins, sans rencontrer toutes ces caractéristiques de fertilité dans le sol de Kitabi, le thé est une des rares cultures qui a su supporter, moyennant certaines améliorations, ce sol pauvre et acide.

Issu des initiatives de l'État, le thé a bénéficié des terres qui étaient depuis longtemps aménagées et bien préparées pour des cultures vivrières. En plus, l'exploitation de la culture du thé s'est faite suivant les méthodes modernes dont, entre autres, le recours à l'usage de l'engrais chimique dans le but d'améliorer la capacité productive des sols ainsi que d'autres techniques pratiquées grâce à l'assistance fournie par un personnel qualifié pour ça. Ces ressources ont pris des proportions importantes au cours des années comme le témoigne l'évolution des quantités d'engrais utilisées dans le projet à thé de Kitabi tel qu'estimées à partir des données fournies par l'usine, soit que du temps de l'administration belge, c'est-à-dire de juillet 1977 à mars 1982, la distribution se faisait à raison de 10gr d'engrais par 10kg de feuilles

vertes de thé et sur une base de 15gr d'engrais par plant depuis l'arrivée de l'administration rwandaise.

**Engrais utilisé dans les superficies
de thé à Kitabi**

Année	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Quantité de thé vert (kg)	633,644	1,291,528	986,081	1,168,385	1,623,561	1,809,158
Engrais utilisé (kg)	634	1,292	986	11,684	1,624	1,809

Il s'agit ici de l'engrais NPK 20-10-10 destiné aux théiers en rapport alors que nous ignorons celui de type NPK 12-12-24 utilisé dans le cas des théiers non en rapport.

Quant à l'effectif du personnel d'encadrement dépêché à Kitabi pour compenser l'insuffisance de compétences de la population sur l'entretien et autres soins nécessités par le thé comme l'application de l'engrais, la cueillette, le sarclage et le taillage, les 24 vulgarisateurs et ingénieurs agronomes allaient fournir l'assistance voulue par la population de Kitabi qui voyait le thé pour la première fois.

Mais malgré tous les efforts déployés par le gouvernement

dans le but d'accroître le rendement du thé en enrayant certains obstacles qui étaient contre cet objectif de rentabilité, on a vu les rendements en thé sec fluctuer comme le démontre le tableau no 29.

Tableau 29: Production du thé en kg au cours des 5 dernières années à Kitabi

Année	1978	1979	1980	1981	1982
1- Thé vert:					
Bloc industriel	450,829	334,937	469,821	659,265	581,238
Thé villageois	840,699	651,144	698,564	964,296	1,227,920
TOTAL	1,291,528	986,081	1,168,385	1,623,561	1,809,158
2- Thé sec attendu	264,443	186,053	240,408	341,084	384,927
3- Thé sec réalisé	483,315	413,786	566,351	341,054	384,281
Ecart (2-3)	(221,872)	(227,733)	(325,943)	30	646

Source: 1 et 3 - Rapport annuel 1982 de l'OCIR-thé, p.7.

1 et 2 - Données fournies par l'usine en 1983.

() les chiffres entre parenthèses indiquent des écarts négatifs.

L'écart tantôt négatif, tantôt positif existant entre la quantité de thé sec attendu et celle du thé sec réalisé montre qu'en dehors du doute sur l'efficacité des opérations de production de thé à l'usine, on peut être

septique quant à la fiabilité des données en provenance de ces deux sources supposées être en étroite collaboration.

Mais, par ailleurs, si on suppose que les superficies occupées par le thé sont allées en s'accroissant, comme ce fut le cas, on peut dire que cet accroissement n'a pas contribué à l'amélioration de la production à voir les fluctuations lors des 5 dernières années.

La productivité en thé sec en fait preuve alors que, sur des superficies en production, elle s'élevait en moyenne à 497kg de thé sec par ha en 1982 dont 452kg par ha pour le bloc industriel et 523kg par ha pour le thé villageois.

Donc, cette faible productivité de thé sec de 497kg par ha, obtenue avec un coefficient de transformation certes le plus élevé de 4.70, était de loin inférieure à la productivité moyenne nationale qui était à la même date de 953kg de thé sec par ha à un coefficient moyen de 4.43.

Ces contreperformances placent l'usine de Kitabi à l'avant-dernière place des neuf usines à thé que compte le pays en terme de productivité alors qu'elle est suivie par l'usine à thé de Mata, situé à 25km plus loin, au sud de Kitabi.

Cela laisse supposer que, en dépit des motivations à la population en terme de débouché et des ressources nécessaires à la production du thé, sans croire à ce que cette productivité puisse représenter l'optimum de la capacité de production de tous les facteurs disponibles réunis à la production du thé, cette région aurait été touchée par d'autres problèmes dont nous allons faire état dans la suite.

Ainsi, on parlera du fonctionnement général du projet qui a conduit d'une façon ou d'une autre à la baisse de la production des feuilles vertes de thé et à d'autres pertes au niveau du processus de transformation.

1. Les défaillances au niveau des opérations de transformation du thé à l'usine de Kitabi. Il s'agit principalement des défaillances qui découlent:

- a) des bris fréquents du stock de pièces de rechange qui entraînent des arrêts de production alors que les feuilles vertes périssent rapidement lorsqu'elles dépassent un certain délai;
- b) du manque d'énergie lors des pannes d'électricité et des pannes de mazout;
- c) des arrêts de transport et/ou des retards des véhicules causés par:

1° la vétusité de la flotte motorisée disponible
2° le manque de carburant
3° le mauvais entretien des routes non bitumées situées sur des pentes sur lesquelles les pluies provoquent des glissades en plus des détériorations qui les rendent impraticables, ces arrêts de circulation entraînent des pertes de production considérables de feuilles de thé. Il est à noter que les spécialistes s'accordent pour affirmer que plus l'état des routes est bon, plus les usines peuvent être importantes et efficaces et même limitées en nombre en réduisant des investissements grâce aux facilités de transport. C'est peut-être cette défaillance au niveau des routes qui justifie l'installation de l'usine à thé de Mata située à 25km de Kitabi et qui fonctionne à 23% de sa capacité de production;

2. D'autres imperfections expliquent la faible production du thé vert. On relève entre autres:

a) La mauvaise application de l'engrais chimique qui, en l'absence des travaux de calibration préliminaires dans le but de pouvoir déterminer la dose d'engrais adéquate aux caractéristiques du sol, entraîne des pertes de production dans le gaspillage et l'application tâtonnante d'engrais, surtout dans le thé villageois dispersé et pour lequel l'exploitation

s'avère difficile et moins rentable d'après la direction générale de l'OCIR. Cet argument semble ne pas tenir dans le cas de Kitabi où la rentabilité de 452kg de thé sec par ha dans le bloc industriel est inférieure à 523kg pour le thé villageois. Ceci malgré le fait que le bloc industriel soit à proximité de toutes les ressources indispensables et qui, par conséquent, devrait servir d'exemple avec des rendements beaucoup plus élevés.

Parmi d'autres explications fournies par la direction de l'usine, on évoque la jeunesse des plants car, plus récents, ces théiers n'ont pas encore atteint l'âge de la maturité de production optimale qui est estimé à 10 ans. Cependant, cette justification est aussi discutable si l'on considère que les plus récentes plantations de thé de Karago-Giciye affichaient une productivité plus intéressante de 831,42kg à la première année de leur entrée en production, soit en 1982. C'est dire que d'autres variables interviennent pour influencer la production du thé dont la plus importante est certainement le sol;

- b) La rupture fréquente du stock d'engrais, si bien que l'OCIR-thé prévoyait une augmentation du financement à l'achat de la fumure minérale;

- c) Le fait que, malgré que la population est bien sensibilisée, elle n'a pas encore maîtrisé suffisamment les techniques et autres connaissances en rapport avec la culture du thé alors qu'en dépit du nombre élevé de personnel qualifié et des moyens de déplacement à sa disposition, son assistance auprès de cette population ne soit pas parfaitement assurée;
- d) La démotivation de la population causée par:
1° le bas prix payé par kg de feuilles de thé qui est loin d'être rémunérateur, eu égard à tous les efforts consentis. Ce prix est difficile à hausser si on considère que la différence entre le prix rémunérateur et le prix payé sert à compenser l'inefficacité dans la production interne de thé dont les coûts d'usinage sont élevés alors qu'ils supportent les coûts inutiles d'amortissement des 38% que représente la capacité de l'usine inexploitée ainsi que des salaires payés pendant les périodes d'inactivité. A cela s'ajoutent les coûts de transport du thé sec vers les marchés étrangers, qui vont jusqu'à représenter le tiers du coût total selon les marchés. Les seuls coûts de commercialisation varient pour Kitabi de 53.10FRWs par kg de thé

sec aux enchères de Londres, 29.90FRWs aux enchères MOMBASA sur un prix de revient industriel moyen national de 107.43 FRWs par kg de thé sec et pour un prix de vente net qui s'est stabilisé à 173.95FRWs le kg de thé sec pour Kitabi sur le marché de Londre en 1982. Cela rend extrêmement difficile toute tentative d'augmentation du prix d'achat du thé vert qui prendrait toute cette mince marge, compte tenu du coefficient de transformation assez élevée de 4.7, sans pouvoir influencer l'élèvement du prix de vente sur les marchés mondiaux;

2° le fait qu'en plus des bas prix payés, la population accuse le personnel de l'usine de mauvaise pesée de leur production de thé qui rend plus évidente la faiblesse du revenu du thé;

3° le retard dans le remboursement de l'argent qui prend 2 ou 3 mois. Cela fait perdre au thé son caractère de régularité de revenu qui était apprécié par la population pour la stimuler;

4° la nouvelle méthode de distribution d'engrais selon le nombre de plants introduite par l'administration rwandaise est moins favorable que celle qui préconisait une distribution d'engrais en fonction de la production des feuilles de thé.

Cela constituait une mesure motivatrice à l'augmentation de la production de thé;

5° le fait que la plupart des chefs de familles théicultrices sont polygames et que, lorsqu'ils meurent, les plantations de thé sont abandonnées à défaut de relève, les femmes étant à elles seules incapables de les entretenir;

3. D'autres considérations techniques et naturelles agissent sur la productin des feuilles vertes.

On retient surtout:

- a) le taillage des plantations improductives qui prend un temps relativement long pour entrer en production;
- b) la faiblesse de production pendant la saison sèche d'été, alors que le manque d'humidité inévitable dans les sols des collines affecte la production du thé vert, ce qui soumet l'usine à un fonctionnement à temps partiel ou en dessous du seuil minimal de rentabilité à certaines périodes de l'année.

En effet, il faut noter aussi que la pluviométrie de Kitabi affiche une moyenne annuelle de pluies de 1,432mm alors que, dans les conditions normales, le thé exige un minimum de 1,660mm à 1,700mm pour être rentable. Ainsi certaines études

prouvent que la quantité de thé sec produit est proportionnelle à la quantité des pluies tombées et à la température qui a régné pendant l'année ainsi que leur régularité. Des expériences répétées au Rwanda (à Mata et à Rwerere) ont conduit à la formule suivante:

$$\frac{1,000\text{kg thé sec/ha}}{2,000\text{mm pluies} \times 17^\circ\text{C}} = \frac{\text{Xkg}}{Y \text{ pluies} \times T \text{ (temp. moy.)}_1}$$

4. Les obstacles internes qui handicapent le bon déroulement des opérations touchant la production du thé sec. On note spécialement:

- a) le retard des caisses d'emballages importées du Kenya, avec les doubles coûts de transport qu'elles impliquent lors de leurs importations et de l'exportation du thé, affecte considérablement la nature du thé sec exporté qui perd de sa qualité lorsque le stockage du thé sec dure longtemps à cause de l'humidité qui s'infiltre dans la pièce, causant la moisissure pour occasionner à la longue les pertes de production exportable. Ainsi, par exemple, le 24 août dernier, il y avait déjà un stock de 83,759kg de thé sec qui attendaient

(1) Leblanc, S. et Gillion, A., Bulletin agricole du Rwanda, "Une formule de prévision des récoltes de thé", no 3, juillet 1970.

l'empaquetage depuis le mois de juin 1983 au risque d'être détruit;

- b) le personnel de l'usine n'est plus payé à temps, ce qui détériore le climat au travail où la motivation a perdu son sens.

Cette baisse de production du thé sec, sans être entièrement imputable à la nouvelle administration alors qu'elle avait été amorcée depuis 1981, serait due en partie à des fluctuations de genre cyclique causées par les taillages et devront se répéter de temps en temps. Ainsi, on espère remonter la pente si on se fie aux résultats encourageants obtenus en 1982 lorsqu'on a dépassé les prévisions qui étaient établies à 320 tonnes sur une capacité de 600t et dont la réalisation a été de l'ordre de 115%. Cela a poussé les planificateurs à être optimistes pour les prochains exercices en envisageant des productions de 370 tonnes en 1983, 430 tonnes en 1984, 510 tonnes en 1985 et 510 tonnes en 1986, moyennant un accroissement parallèle de superficie de la culture du thé de 200ha.

Ainsi, on espère améliorer la part du projet à thé de Kitabi dans les exportations totales de thé dans les années à venir qui était établie à 5.55% en 1982, avec une production de 300,570kg exportée sous ses différentes

catégories dans lesquelles elles sont successivement produites dépendamment du degré d'auguisage des rouleaux.

Ainsi, pour Kitabi, elles se répartissent de la façon suivante.

Les catégories de thé selon
selon leurs proportions de production

Catégories	En principe	1980	1981	1982	Prix de vente moyen par kg de thé sec en 1982 à Londres
PFI	38	34.95	30.55	40.59	2.20\$
PF	45	42.56	51.71	41.50	2.10\$
PD	5	5.42	5.09	5.94	2.20\$
PBI	8	9.98	7.09	6.51	2.00\$
PB	1	4.21	2.09	2.46	1.80\$
D	3	2.88	3.47	3.00	1.80\$
	—————	—————	—————	—————	
	100%	100%	100%	100%	

Source: données fournies par l'usine de Kitabi

Il en serait de même pour les revenus monétaires que le thé de Kitabi pourra procurer au pays alors que son comportement sur les marchés mondiaux en 1982 montre que le thé de Kitabi est relativement bien quoté avec un prix de 173.95FRWs le kg qui le place au 3e rang sur 9 usines au Rwanda. Ce qui indique qu'on peut espérer dépasser

les revenus de 42,050,720FRWs de 1982 à condition que l'on augmente la production du thé sec.

Ventes du thé noir de Kitabi en 1982

Ventes cumulées encaissées au 31/12/1982 (prix unitaire 173.95FRWs/kg) au 3e rang au Rwanda	Ventes non encaissées au 31/12/1982 (prix unitaire 176.65FRWs/kg) au 4e rang au Rwanda	Total
34,451,141 1	7,599,579 2	42,050,720

Ce total représente 4.94% des revenus totaux d'exportation en 1982.

- 1- Office du thé, rapport annuel 1982, tableau V en annexe
- 2- Ibid, tableau G en annexe

2.5 La rentabilité comparée

La rentabilité de la culture du thé pour le paysan théiculteur est très discutable, même contestée, dans plusieurs milieux.

Selon les données fournies par l'usine et confirmées par le rapport annuel de l'OCIR, le thé villageois a produit 1,227,920kg de feuilles vertes de thé en 1982, tandis que le bloc industriel 581,238kg pour des productivités annuelles respectives de 3,017.7439kg par ha contre 2,124.4kg par ha.

Mais, comme on ne peut pas apprécier cette productivité par rapport à celles des autres cultures pratiquées dans la région de Kitabi, où des études semblables n'ont pas été faites, on va procéder à l'extrapolation des résultats de certaines études faites dans la région voisine, car cette région de Mata présente les mêmes caractéristiques morphologiques et pédologiques, les coutumes, les méthodes et techniques culturales ainsi que les mêmes cultures.

On va se servir de l'étude de 1979 menée par une équipe de volontaires italiens de Kibeho composée de Pezzini Enzo, Belotti Valerio et Scalmana Gabrielle qui a abouti à établir les productivités des sept cultures de la région de la manière suivante:

Production des cultures

Cultures	Rendement par ha (en kg)
1- Patates douces	7,000
2- Sortho	800
3- Pommes de terre	6,000
4- Haricot	600
5- Maïs	950
6- Soja	600
7- Thé (Kitabi)	3,018

Source: Dialogue, no 81, juillet-août 1980, p.41.

Rappelons que cette étude n'a pas porté sur les autres cultures favorites de la région de Kitabi dont, entre autres, le blé et la manioc, extrêmement productifs.

Même si ces chiffres sont très importants, ils sont en unité de mesure qui, en définitive, ne nous permet pas d'établir des comparaisons concluantes parce que, d'un côté, les cultures vivrières présentent l'avantage d'être consommées directement alors que le thé est obligatoirement commercialisé. Donc, pour fins de comparaison, on va se servir d'une unité de référence plus standard qu'est le prix du marché qui fait l'unanimité de tous en respectant la valeur utilitaire de chacune des différentes cultures, à la différence que le prix du thé est déterminé par l'État alors que les prix des autres produits fluctuent d'après la loi de l'offre et de la demande au-delà des prix minimum établis par l'État, sauf que cela ne change rien aux revenus effectifs encaissés par la population, procurés par les différentes cultures.

Ainsi, dans l'hypothèse où ces productivités n'ont pas changé jusqu'en 1982, compte tenu du fait qu'aucune modification profonde dans les méthodes et techniques culturales de nature à les faire varier de façon significative n'a pas été enregistrée pendant la période 79-82. Nous tâcherons de nous servir des prix de marché de 1982 pour déterminer les productivités monétaires de ces cultures.

Tableau 30: Les revenus bruts des différentes cultures

Cultures	Productivité/ha en kg	Prix unit./kg	Revenu total
1-Patates douces	7,000	10	70,000
2-Sorgho	800	20	16,000
3-Pommes de terre	6,000	15	90,000
4-Haricot	600	25	15,000
5-Maïs	950	20	19,000
6-Soja	600	40	24,000
7-thé	3,018	12	36,216 *

* Calculs de l'auteur.

Source: tableau produit par l'auteur.

On s'aperçoit qu'en terme de revenus bruts, le thé occupe la troisième place avec presqu'un tiers de la productivité monétaire des pommes de terre et avec la moitié de celle des patates douces. Mais encore là, c'est en terme de revenus bruts qui dissimulent les coûts réels supportés pour obtenir ces productivités alors que pour pouvoir apprécier de façon précise les productivités monétaires de ces différentes cultures, il faut déterminer leurs revenus nets en dehors de toute dépense inhérente à la production.

Or, aussi bien pour la culture du thé que pour les autres cultures, la population de Kitabi supporte, en terme de coûts d'investissement en capital, les dépenses pour achat du matériel traditionnel, soit la houe et la serpette et dont on doit répartir le montant d'amortissement annuel en fonction du nombre d'heures utilisé pour la production de telle culture ou telle autre.

Mais pour le thé, à sa part du montant d'amortissement de ces matériels doivent s'ajouter des amortissements supplémentaires relatifs aux outils et autres matériels, plus les journées de travail consacrées à la culture et à l'entretien du thé pendant les trois premières années qu'il est resté improductif. Quant aux dépenses liées à l'exercice, il sera question des frais d'achat des semences, des salaires, etc..., ce qui conduirait aux estimations de revenus nets, telles qu'elles apparaissent dans le tableau no 31.

Tableau 31: Estimations de revenus nets
des cultures par ha (hectare)

Cultures	Revenus bruts	Salaires à 60FRWs/jour	Coûts des semences (10%)	Autres (1%)	Total des dépenses	Revenus nets
Patates douces	70,000	21,000	-	700	21,700	48,300
Sorgho	16,000	13,200	1,600	160	14,960	1,040
Pommes de terre	90,000	24,000	9,000	900	33,900	56,100
Haricot	15,000	18,000	1,500	150	19,650	4,650
Mais	19,000	15,000	1,900	190	17,090	1,910
Soja	24,000	18,000	2,400	240	20,640	3,360
Thé	36,216	24,000 ₁	-	2,949	26,949	9,267 ₁
		58,460 ₂	-	2,949	61,409	-25,193 ₂

1- Le premier résultat net est obtenu en fonction des estimations à 400 le nombre de jours de travail dans le thé à Mata.

2- Le deuxième résultat net se réfère aux données fournies par les spécialistes qui considèrent que le thé exige 2,000 heures de travail par acre et donc, 3,846 heures par hectare pour la cueillette et environ 2,000 heures de travail d'entretien par hectare.

Donc, dépendamment du résultat considéré, il devient évident que le thé n'est pas excessivement payant, du moins pas autant que les patates douces ni les pommes de terre dont les revenus nets sont cinq ou six fois supérieurs si on considère le premier résultat alors que le deuxième résultat est très médiocre. Mais la raison pour laquelle la population ne se rend pas compte de son exploitation par la culture du thé, réside dans le fait qu'elle ne comptabilise pas les journées de travail pour ne considérer que des revenus bruts.

Autrement dit, en toute conscience et logique, le paysan théiculteur opterait pour ces autres cultures beaucoup plus payantes que le thé s'il vise la rentabilité économique.

C'est d'ailleurs ce que vient appuyer l'étude semblable faite en 1980 par des experts de SCET INTERNATIONAL sur la rentabilité de la culture du thé dans le marais de Kamiranzovu où le thé est extrêmement favorable mais qui, malgré ce net avantage, affiche un rendement relatif désastreux, comme l'indique le tableau no 32.

Tableau 32: Revenu par journée de travail
et par hectare

Cultures	Revenu par journée de travail	Revenu par hectare
1-Banane	588	58,130
2-Haricot	107	16,000
3-Arachide	168	33,600
4-Sorgho	117	19,850
5-Pommes de terre	144	46,200
6-Patates douces	103	31,000
7-Manioc	345	86,770 *
8-Thé	71	31,670

Sources: OCIR, Bulletin agricole, juillet 1980, p.149,
d'après N.H. Ster, ibid, p.50.

Ainsi, on constate qu'en dépit des efforts gouvernementaux en terme d'investissement dans les ressources et de la volonté de la population à consacrer au thé ses terres les plus fertiles, un tel résultat ne peut être que décevant pour le théiculteur qui se trouve en quelque sorte exploité par le thé avec un revenu journalier loin derrière les autres cultures de 71FRWs. A Kitabi, le revenu journalier doit être encore plus bas que 71FRWs quand on sait que la qualité des sols de marais ainsi que leur perpétuelle humidité font toute une différence.

Quant à savoir si une telle rentabilité est appréciable pour l'État rwandais, on doit dire que tout dépend de ses objectifs qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de la population de Kitabi car souvent, l'État recherche, au-delà des bénéfices privés individuels, des bénéfices socio-économiques collectifs. Mais toujours est-il que l'État va se servir des objectifs de la population pour atteindre les siens dans la rationalité des investissements, aussi bien directs qu'indirects. Sur ce, il va falloir tenir compte des effets d'entraînement potentiels du projet à thé de Kitabi par rapport au montant et à la nature des investissements réalisés dans le projet à thé ainsi que dans les infrastructures.

Pour ce faire, on va considérer:

- le coût de l'usine: les bâties, des installations et équipements dont on ne connaît pas le montant exact alors que les deux parties, la Belgique et le Rwanda, ont entamé le marchandage;
- les coûts de fonctionnement (1) de l'usine qui, en moyenne par kg de thé sec, étaient estimés en 1979 comme suit:

* consommation pour fabrication	12.58 FRWs
* appointements et salaires	13.92 FRWs

(1) OCIR, Bulletin agricole, juillet 1980, p.150.

- | | |
|--------------------------|------------|
| * frais d'administration | 1.94 FRWs |
| * caisse d'emballage | 10.77 FRWs |
| * frais financiers | 1.47 FRWs |
- d'autres coûts supportés par l'usine pour la production des feuilles vertes;
 - coûts des engrais, salaires du personnel d'encadrement à la population, le coût de la flotte motorisée pour le transport des feuilles de thé ainsi que le coût de son entretien incluant réparation, garage et son personnel et le coût de l'entretien des routes dont le total s'élevait à (58.50-45) 13.50 FRWs par kg de thé sec.

Mais d'autres coûts relatifs à l'amélioration de l'infrastructure ont été importants. Il s'agit:

- des coûts pour la construction des routes dans la région en vue de désenclaver les coins retirés et leur donner accès à la culture de thé, ces coûts n'ont pas été aussi considérables qu'ils devraient l'être, car certains travaux de tracée de routes ont été exécutés par la population à l'occasion des travaux communautaires de développement;
- des coûts de reboisement pour les besoins énergétiques de l'usine estimés à 9,250,000 FRWs dont les réalisations atteignent 42% avec 185ha de boisement à créer;

- des surplus de coûts d'électrification de la région car même si la ligne de haute était envisagée, on peut dire que le projet à thé de Kitabi a joué un rôle déterminant dans l'itinéraire suivi;
- les coûts d'installation et de distribution d'eau courante dans la région ainsi que des opérations de purification;
- les coûts d'installations de téléphone, etc...

Il ne faut pas se tromper pour penser que ces coûts sont des pertes mais, au contraire, ils constituent le minimum d'infrastructures nécessaires à l'attraction des activités productives. Cela convient parfaitement à Kitabi où, quand les motivations à ces activités sont faibles, il paraît plus sûr de compter sur le développement par insuffisance des infrastructures économique et sociale que sur le développement en excès d'après A.O. Hirschman (1), excès que l'État rwandais n'était pas capable de financer. Mais le problème ici est qu'on aurait fait de ses infrastructures une priorité nationale sans importance ni urgence correspondantes mais là aussi, A.O. Hirshman (2) dira que l'investissement en infrastructure économique et sociale est largement affaire de foi dans le potentiel de développement d'un pays ou d'une région.

(1) Hirshman, A.O., Stratégie du développement économique, traduit de l'anglais par Françoise Pons, Economie et Humanisme, les Editions Ouvrières, Paris, 1964, p.112.

(2) Ibid, p.102.

Cependant, ces coûts peuvent être atténués par une amélioration plus rationnelle de la gestion interne car, comme on l'a vu, la production des feuilles de thé comme celle du thé sec sont victimes d'une déficience au niveau du fonctionnement de l'organe central qui cumule trop de pouvoirs qui, finalement l'empêchent d'être efficace dans ses opérations. Egalelement, il y a une faible, sinon une absence d'intégration des activités de production de ressources connexes dans le projet de Kitabi qui handicape la production du thé à plusieurs de ses étapes. Cela laisse croire qu'une décentralisation et une plus grande autonomie à l'usine de Kitabi amélioreraient son efficacité, toujours avec des appuis de l'OCIR-Thé.

Néanmoins, malgré que l'usine de Kitabi n'a pu produire les effets escomptés, compte tenu de sa courte période d'existence, à défaut de certaines transformations sociales, économiques, institutionnelles et mentales nécessaires à la base, elle aurait rapporté au gouvernement un montant en devises équivalant à 42,050,720 FRWs, ce qui allait réduire le déficit de la balance commerciale du pays. Cela est un des objectifs économiques majeurs poursuivis par le gouvernement.

Bien entendu, ce qu'il faut chercher dans un projet comme celui du thé de Kitabi, c'est de concilier la rentabilité du théiculteur, la rentabilité de la région bénéficiaire

des retombées générées par le projet ainsi que la rentabilité nationale à laquelle l'aspect devises étrangères vient ajouter un autre avantage. Ceci à condition qu'elles ne servent pas aux importations compensatoires des capacités internes de production dont l'échange inégal est à la défaveur de l'économie rwandaise.

Ainsi donc, il ne serait pas question comme il ne serait pas rationnel de sacrifier la production vivrière servant à nourrir la population de Kitabi en échange d'une agriculture commerciale dont les devises en contrepartie ne parviennent même pas à couvrir des quantités de denrées alimentaires suffisantes pour compenser la production vivrière perdue depuis cette mutation pendant que le niveau de revenus de cette population baisse et que sa dépendance alimentaire devient inquiétante.

Par contre, sans ignorer que le système d'exploitation agricole traditionnel ne pouvait pas conduire à des effets tels qu'attendus pour le thé sans subir de transformations profondes, on pouvait envisager d'autres alternatives possibles susceptibles d'assurer l'accomplissement dans la rationalité et dans l'intérêt individuel, régional et national de tels objectifs fondés sur le développement socio-économique de Kitabi.

Cela nous amène à discuter des coûts d'opportunité dans cette dernière partie qui constitue la conclusion même de cette deuxième partie.

2.6 Les enseignements de cette expérience

Il ressort de cette discussion que le développement de Kitabi s'est buté à plusieurs obstacles et beaucoup de lacunes ont empêché le projet à thé d'atteindre les objectifs assignés.

D'autre part, même si la culture du thé a profité d'une grande attention de la part de l'État pour bénéficier de bonnes conditions, il semble que d'autres défaillances, tout au long du processus de production du thé, sont venues limiter l'efficacité général du projet.

Mais surtout ce qu'il faut retenir, c'est que l'expérience de la population de Kitabi démontre que les éléments importants recherchés dans la culture du thé sont plutôt relatifs à la rentabilité en vue d'un revenu plus élevé. Il s'agirait entre autres choses:

- de l'assurance de prix garantis;
- de la bonne organisation du marché pour des débouchés assurés;
- de la régularité des revenus avec une spontanéité dans

leur paiement afin d'éviter des périodes creuses;
- d'une activité agricole dont les dépenses sont à leur mesure.

Ainsi, si même le projet à thé a pu répondre partiellement aux attentes de la population, eu égard à ses potentialités à jouer le rôle moteur et d'ajustement dans le contexte socio-économique de Kitabi, il a failli à son rôle dans l'alimentation qu'il pouvait jouer indirectement en passant par l'amélioration des revenus qu'il a au contraire détériorés pour des ménages dont l'autosuffisance alimentaires avait cédé place en grande partie à la dépendance au marché de denrées alimentaires.

Alors, l'idéal à différents palliers d'intervenants aurait pu être d'avoir une activité motrice de nature à déclencher un processus de développement économique dans la région en faisant usage des ressources de la région ou dont la production pouvait faire appel à des inputs produits dans des industries satellites. C'est dire qu'avec d'autres effets d'entraînement industriels à coefficient de travail élevé, étant donné les rapports des prix relatifs entre le capital et le travail susceptibles de créer plus d'emplois, compte tenu de la main-d'œuvre élevée en chômage à Kitabi, d'accroître le revenu et d'en améliorer la distribution, de servir de débouché aussi bien des produits agricoles

que des autres ressources dont la production est développée dans les industries satellites avec la formation d'une valeur ajoutée plus grande. Alors, tout projet agricole serait apte à conduire aux objectifs d'amélioration des conditions de vie de la population de Kitabi en accroissant ses moyens de subsistance et en mettant fin à la dépendance alimentaire qui est aussi l'objectif national.

Cela nous porte à croire que, dépendamment des besoins prioritaires internes à la région, il y aurait moyen de substituer l'importation des denrées alimentaires par le développement de la production vivrière interne appuyée par une usine de transformation pouvant assurer une meilleure conservation, une certaine valorisation, un bon stockage, le rôle de débouché, de régulateur de marché de création d'emplois rémunérés, l'accroissement et de la distribution équitable des revenus sur base des prix rémunérateurs garantis.

Cette usine s'occuperait alors de la transformation des surplus agricoles après la satisfaction des besoins alimentaires des producteurs tout en servant de stimulant à la population à produire davantage et tout ça, à moindres coûts sociaux et à moindre investissement pour une plus grande rentabilité. Cela préserverait les devises dépensées à l'importation de denrées alimentaires tout en réalisant une autosuffisance alimentaire interne plus grande.

De surcroît, on est convaincu qu'en s'intéressant à ces productions vivrières, même de façon moindre qu'on le fait pour le thé, c'est-à-dire en fournissant toutes les ressources nécessaires pour leur assurer une grande rentabilité, les productivités de ces différentes cultures vivrières s'accroîtraient sensiblement pour dépasser largement celle du thé, comme on l'a vu, laisse à désirer.

Il sera question de fournir les engrais, les pesticides le personnel qualifié suffisant et d'assurer d'autres services indispensables comme la recherche sur la vocation des sols, les semences sélectionnées à maturation rapide, les études d'association des cultures vivrières comme support aux méthodes de limitation des parasites et des insectes etc...en vue d'un meilleur entretien des sols et des cultures.

Ainsi, on espère que la production de ces cultures vivrières serait suffisante pour aller au-delà des besoins alimentaires de la population de Kitabi où aujourd'hui, l'autosuffisance alimentaire passe pour un rêve, pour fournir des surplus qui seraient utilisés dans l'usine potentiellement apte à produire autant d'effets d'entraînement que ceux attendus dans le cas du projet à thé avec l'avantage que son produit échapperait à la dépendance du marché extérieur non contrôlé par les autorités rwandaises.

Alors, la priorité urgente de l'heure pour la région de Kitabi est moins le projet à thé, pour assurer son autosuffisance qu'un projet de cultures vivrières plus rentables, aussi bien socialement qu'économiquement.

Ainsi, cette réflexion va dans le sens des recommandations de la commission agricole (1) qui, considérant l'importance des cultures vivrières pour l'alimentation de la population ainsi que le rôle indispensable joué par les cultures industrielles dans l'équipement national propose:

- que le gouvernement pense à équilibrer rapidement les cultures industrielles et les cultures vivrières par une programmation et une orientation de ces dernières;
- que la priorité soit accordée aux cultures vivrières, compte tenu de la situation du cultivateur, et qu'une place importante soit accordée pour les agronomes de terrain aux cultures vivrières afin d'éliminer ou de réduire la concurrence des produits importés; à ce sujet, la commission demande aux autorités compétentes d'encourager la transformation des produits agricoles, notamment par l'établissement de multiples usines et qu'à cette fin, la formation de cadres spécialisés en conservation et transformation des produits alimentaires soit accélérée

(1) Commission V, Etudes rwandaises, l'informateur, "Quelle solution apporter au conflit qui existe entre les cultures industrielles et les cultures vivrières", volume X, numéro spécial, mars 1977.

soit en envoyant ces cadres à l'étranger, soit en créant cette spécialisation à l'intérieur du pays;

- que dans les endroits où les cultures d'exportation sont établies au détriment des cultures vivrières, le gouvernement établisse des magasins d'État qui pourraient fournir à des prix très abordables les produits de subsistance dont le cultivateur a besoin;
- que le gouvernement prenne des mesures afin que les retombées financières provenant des devises rentrées au pays par les cultures industrielles soient ressenties directement par les paysans à travers la confection des routes, l'achat des médicaments, la fourniture de menus et des instruments agricoles;
- que chaque fois qu'une culture d'exportation doit être établie dans un milieu, que des études de potentialités soient faites visant à s'assurer si les besoins du paysan en vivres sont comblés et si l'installation de ces cultures d'exportation ne se fait pas au détriment des surfaces réservées aux cultures vivrières.

Ces recommandations au plan national s'appliqueraient adéquatement à la région de Kitabi pour laquelle il faut revenir à la réalité et abandonner des projets de prestige qui vont au-delà des besoins réels de la population et du gouvernement pour que ses contreperformances se transforment en contrecourant du développement national.

CONCLUSION

Au cours de ce travail, on s'est aperçu que le développement du secteur agricole pouvait encore être l'espoir sinon la pierre angulaire du développement global de la plupart des pays en voie de développement. Mais ce n'était que dans la mesure où ce secteur tout en assurant l'alimentation de la population, pouvait jouer un rôle économique d'envergure en tant que secteur moteur et secteur d'ajustements.

Cependant, afin de pouvoir jouer ces rôles, toute une série de conditions doivent être réunies pour permettre d'opérer des changements radicaux indispensables. Ainsi le gouvernement devra être en mesure d'aider les agriculteurs qui sont les principaux acteurs à prendre conscience des besoins de leur activité en vue d'assurer leur promotion agricole.

C'est dans ce sens que la politique agricole devra tourner autour de composantes comme:

- L'ajustement des unités de production favorisant l'utilisation optimale des terres par la révision des structures agraires conduisant à l'élimination des injustices sociales;

- La fixation des prix des produits agricoles au niveau rémunérateur et équitable pour l'agriculteur et en assurer la stabilité. Cela permettrait à l'agriculteur d'une part, de comparer ses revenus avec ceux d'autres travailleurs non agricoles et d'autre part, de pouvoir accéder au marché de ressources agricoles pour pouvoir assurer la perennité de l'accroissement de sa production tout en améliorant son niveau de vie;
- L'accessibilité au financement agricole sous forme de subventions ou de crédit agricole.

A côté de ses diverses mesures d'incitation à la population agricole, d'autres initiatives gouvernementales ou privées seraient de nature à soutenir et à encourager la production agricole.

Il s'agit des initiatives qui touchent la recherche agricole. Pour maintenir la fertilité du sol et accroître sa productivité, il faut connaître sa vocation agricole même pour déterminer les semences adéquates, le type d'engrais et son dosage ainsi qu'une meilleure rotation des cultures.

D'autre part on peut parler des initiatives relatives à la vulgarisation des techniques modernes d'exploitation performantes qui s'appuient sur des transformations du contexte socio-économique pour être efficaces. Or, ces transformations n'étant pas suffisantes pour conduire à l'adoption massive de ces technologies, il faut avant tout que celles-ci puissent répondre aux besoins de la population et aux conditions posées par le milieu pour éviter le risque de désistement chez la population et donc les risques d'échec. Finalement l'introduction de ces technologies doit être soigneusement soumise à un processus lui-même autant évolutif qu'anticipatif.

En plus, ces initiatives seraient rattachées à l'industrialisation agricole qui vient prêter main forte à l'activité agricole de trois façons.

D'abord, en fournissant le matériel et les ressources agricoles nécessaires à l'exploitation agricole: c'est le cas des industries agricoles productrices des machines agricoles, de la charrue, des houes et des serpettes, mais aussi des engrains, pesticides et autres.

Ensuite, en servant de débouchés pour les surplus de production vivrière sur les consommations des unités de production: c'est le cas des industries agro-alimentaires

qui, par la transformation, valorisent, enrichissent et facilitent la conservation des produits vivriers alors qu'avant des pertes considérables de produits décourageaient la population à produire au-delà de leurs besoins d'autosuffisance.

Et enfin l'industrialisation agricole permet de dégonfler l'agriculture d'une part de sa main d'œuvre redondante par la création d'emplois non agricoles pour ainsi permettre l'amélioration de la productivité du travailleur agricole. On s'est d'ailleurs rendu compte que de ce développement industriel agricole pouvait prendre expansion le développement global.

Finalement, les initiatives agricoles doivent porter sur des regroupements d'agriculteurs pouvant résoudre énormément de problèmes soit en créant des unités de production économiquement efficaces, soit en organisant les marchés et en protégeant les membres contre le pouvoir abusif des commerçants ainsi qu'en facilitant l'acquisition des ressources de production et en maximisant leur rentabilité.

Alors que toute politique agricole doit tout au moins s'assurer que ces conditions sont satisfaites pour conduire à l'amélioration de la productivité agricole afin d'atténuer

les problèmes de la faim, de la pauvreté, cela n'assure pas que sa réalisation effective soit dénouée d'imperfections.

Même au Rwanda où on croit toujours aux potentialités de l'agriculture à promouvoir son développement socio-économique, on s'est aperçu qu'une multitude d'obstacles vient briser l'élan des initiatives de développement. On en observe facilement en se situant au niveau de la région. Ce fut l'objet du projet à thé où Kitabi vient incarner les particularités qui s'ajoutent aux conditions agricoles minimales. Sans toutefois être un échec, on a pu constater que ce projet à thé a évolué dans des conditions défaillantes qui ne pouvaient qu'abaisser les résultats globaux.

Ces imperfections, dans les conditions, se sont révélées au tout début à travers les expropriations qui ont touché plusieurs ménages agricoles et dans la diminution de la production agricole par la suite; les quelques travaux de recherche ayant été limités à la culture du thé. Cela est survenu alors que le niveau de revenu des ménages était trop bas pour régulariser la situation alimentaire de cette population et au moment où les besoins d'encadrement de la population pour l'agriculture vivrière était d'une attention étatique insuffisante en réaction à la réduction significative de la capacité de production.

A cela s'ajoutait l'inaccessibilité notoire de la population de Kitabi au crédit qui vient souligner, une fois de plus, l'insuffisance des moyens financiers à stimuler la demande des biens dont la croissance généralisée devait se révéler complice du développement attendu permettant alors la réalisation des effets induits.

Mais, on a vu que d'autres problèmes internes et externes au projet à thé ont constitué un frein à son efficacité. On peut parler spécialement de la trop grande dépendance du projet à l'OCIR-Thé qui lui enlève toute autonomie et du niveau de prix et des conditions de remboursement qui découragent les efforts de la population à la production. Ce qui démontre qu'en matière agricole, le Rwanda a encore un long chemin à faire si on tient compte du fait que ces problèmes de base ne sont même pas réglés pour le thé qu'il cherche à privilégier.

C'est ainsi que parallèlement, on a vu qu'en matière de santé, d'habitat et d'éducation, l'élévation significative du niveau de vie de la population a été compromise par la sous-estimation des alternatives potentielles et l'insuffisance de support au projet à thé. Même là où cela était possible, l'insuffisance des ressources et d'initiatives a été un obstacle infranchissable.

Or, si les résultats du thé comparativement à ceux des cultures vivrières semblent désastreux pour la population, il n'en est pas moins pour le gouvernement qui se voit obligé de payer cher les importations des produits alimentaires qu'on pourrait produire de façon autonome et à moindre coût à la place du thé. Cela condamne le Rwanda à demeurer sous la dépendance extérieure avec tout ce que cela comporte comme conséquence pendant que le déficit de la balance commerciale continue à être crédité de la différentielle négative entre le coût des importations agricoles et des exportations de thé. C'est une stratégie qui malheureusement va à l'encontre des grands objectifs de toute politique agricole.

Ainsi, à la lumière d'un tel scénario, ce projet à thé dans la mesure où il doit demeurer en opération, va devoir être soumis à une révision fondamentale de son organisation afin de redresser la situation. En grande partie, cela devra dépendre de la volonté du gouvernement à faire une distinction, dans son action à deux niveaux.

D'abord, son intervention dans l'environnement interne du projet à thé devra se limiter à la fourniture des éléments de fonctionnement de base en essayant de définir les grandes orientations et en confiant un pouvoir décisionnel et d'exécution plus étendu à l'organe administratif du projet.

Ensuite, son action vis-à-vis de l'environnement externe devra être capitale dans la réussite du projet à thé à assurer le développement voulu dans la région. Le gouvernement devra être anticipatif pour prendre les initiatives qui concilient d'un côté les besoins et les attentes de la population de Kitabi, comptant sur la croissance agricole pour améliorer son bien être et de l'autre, ses objectifs socio-économiques.

Bien sûr que les contraintes à l'encadrement et à l'éducation de la population sont nombreuses et variées. Mais il doit trouver les moyens efficaces de les atténuer ou de les contourner. On a vu combien l'éducation et même les regroupements étaient aptes à faciliter la vulgarisation tout en réglant le problème d'insuffisance du personnel.

Dans le cas où on envisagerait remplacer le projet à thé par un autre, il va de soi qu'une grosse perte sur l'investissement de certains équipements serait encourue. Cependant, peut-être faut-il le sacrifier au lieu d'accumuler, exercice après exercice, les pertes plus substantielles en terme monétaire. Ce à quoi pourrait s'ajouter l'insatisfaction de la population. Et dans tous les cas, le gouvernement devra doser son intervention de façon à ce qu'il ne se surcharge pas de fonctions qu'il ne pourra pas assumer efficacement par la suite.

Pour y arriver une étude plus approfondie devra cerner la problématique du nouveau projet ou du projet à thé déjà en opération, relever les handicaps et imperfections pour prévoir des solutions qui s'imposent. Ceci en estimant les moyens pour les réaliser et en les comparant avec les moyens disponibles pour décider à bon escient.

Donc le gouvernement a un grand rôle à jouer dans le cas de Kitabi compte tenu que la population est dépendante de ses décisions. Cela est un avantage pour le gouvernement qui peut compter sur la loyauté de la population pour faire passer ses politiques et ses recommandations. Mais l'envers de la médaille est que cette résignation de la population à vouloir dépendre des initiatives gouvernementales rend le gouvernement de plus en plus responsable du sort de cette population. Or, il faudrait désormais chercher à développer l'esprit d'indépendance de cette population en l'encourageant à miser davantage sur ses propres forces.

Une fois de plus, la politique agricole est tout un système qui doit être bien cerné. Elle n'est pas isolée car elle interagit avec son environnement immédiat. Ce dernier changeant d'une région à une autre, la politique agricole devra être dynamique dans l'espace si l'on veut qu'elle s'adapte adéquatement à des contextes variés.

Ainsi, l'effort de synthèse des potentialités agricoles et surtout des aspirations de la population du milieu est un préalable fondamental que devrait se servir le promoteur économique gouvernemental disposant des moyens complémentaires et désireux de réaliser un niveau de développement agricole souhaité en vue de relancer, soutenir ou restructurer une économie traditionnelle boiteuse, à l'exemple de celle qu'on retrouve dans la plupart des pays en voie de développement.

ANNEXES

ANNEXE I

Secteurs "clés" de l'économie rwandaise selon l'objectif de créations d'emplois

Secteurs	Effet en aval	Rang	Effet en amont	Rang
1. Agriculture vivrière	0,02488	29	0	23
2. Agriculture moderne	0,53003	19	0,09853	21
3. Elevage et chasse	0,00741	32	0	24
4. Forêts et sylviculture	0,34480	22	0	25
5. Pêche	0	33	0	26
6. Gaz naturel	1,34986	10	2,52445	4
7. Artisanat minier	1,92275	5	2,68555	3
8. Carrières	1,46470	7	1,40582	11
9. Industries minières	1,07583	15	1,74375	8
10. Artisanat alimentaire	0,01656	30	0	27
11. Industries alimentaires	0,20304	25	0,12634	20
12. Artisanat textile	0,00764	31	0	28
13. Industrie textile	1,30477	11	1,43184	10
14. Menuiserie artisanale	0,10990	26	0	29
15. Menuiserie moderne	1,52063	6	1,96713	7
16. Ind. Papier & Imprimerie	1,94358	4	1,66213	9
17. Industries chimiques	1,08771	14	0,28245	18
18. Poterie artisanale	0,04145	28	0	30
19. Ind. métaux non métall.	1,15680	13	0,90663	13
20. Industries mécaniques	3,25942	2	1,15791	12
21. Autres ind. non métalliques	0,38555	21	0	31
22. Eau et Electricité	0,45880	20	0,13254	19
23. Constructions trad.	0,90315	16	1,96806	6
24. Bâtiments et Travaux Publ.	1,36285	9	1,98908	5
25. Commerce traditionnel	0,06438	27	0,06679	22
26. Commerce moderne	1,45467	8	0,55399	17
27. Restaurants et Hôtels	0,28628	23	0,64989	15
28. Transports	1,21676	12	0,57082	16
29. Communications	2,30304	3	3,90998	2
30. Banques	5,39031	1	6,44850	1
31. Assurances	0,81554	17	0,71782	14
32. Locations	0,27343	24	0	32
33. Services aux Entreprises et aux ménages	0,71349	18	0	33

ANNEXE 2

Secteurs "clés" de l'économie rwandaise selon l'objectif de minimisation
des importations intermédiaires

Secteurs	Effet en aval	Rang	Effet en amont	Rang
1. Agriculture vivrière	0,06448	26	0,01431	23
2. Agriculture moderne	1,05682	11	0,08497	20
3. Elevage et chasse	0,07057	25	0,04423	22
4. Forêts et sylviculture	0,30459	22	0	24
5. Pêche	0	33	0	25
6. Gaz naturel	1,21665	10	2,27451	5
7. Artisanat minier	0,17324	23	0,24197	16
8. Industries minières	0,56667	16	0,91848	13
9. Carrières	0,00980	31	0	26
10. Artisanat alimentaire	0,03346	28	0	27
11. Industries alimentaires	0,51845	17	0,45351	15
12. Artisanat textile	0,01524	29	0	28
13. Industrie textile	5,54294	1	6,35113	1
14. Menuiserie artisanale	0,044083	27	0,06187	21
15. Menuiserie moderne	2,31189	5	3,19346	4
16. Ind. Papier & Imprimerie	3,54098	2	3,86995	2
17. Industries chimiques	2,28001	6	1,51943	10
18. Poterie artisanale	0,01111	30	0	29
19. Ind. métaux non métalliques	1,61830	7	1,87198	6
20. Industries mécaniques	3,37533	3	1,79158	7
21. Autres ind. non métalliques	0,38296	19	0	30
22. Eau et Electricité	1,33174	8	1,72052	8
23. Constructions trad.	0,07778	24	0,16951	18
24. Bâtiments et Travaux Publ.	0,75740	14	1,00600	12
25. Commerce traditionnel	0,003419	32	0	31
26. Commerce moderne	1,23359	9	0,14495	19
27. Restaurants et Hôtels	0,57840	15	1,31305	11
28. Transports	3,06190	4	3,42418	3
29. Communications	0,92542	12	1,59274	9
30. Banques	0,34394	20	0,19629	17
31. Assurancea	0,85107	13	0,74140	14
32. Locations	0,31245	21	0	32
33. Services aux Entreprises et aux ménages	0,38534	18	0	33

ANNEXE 3

Autres caractéristiques agricoles de Kitabi

	Nombre	% au total
I- MORCELLEMENT DES TERRES		
Exploitations	146,566	13.5
Superficies (ha)	221,316	16.3
Taille moyenne (des exploitations) ² m	15,100	---
Champs	2,083,000	13.5
Superficies (ha)	159,072	12.9
Taille moyenne (des champs) ² m	764	---
II- SUPERFICIES DES CHAMPS EN HECTARES SELON LES CULTURES		
Cultures principales:	.	.
Monoculture	33,816	
dont le café	43	
Polyculture	33,779	
Cultures secondaires:	.	.
Monoculture	7,269	
dont les cultures industrielles	5,305	
Polyculture	831	
III- NOMBRE DE CHAMPS SELON L'ASPECT PHYSIQUE, L'AMÉNAGEMENT DU SOL ET LE MODE DE PROPRIÉTÉ		
Temps à pieds du rugo:		
Tout temps	19,909	
moins de 5 minutes	11,896	
5-15 minutes	4,282	
16-30 minutes	1,473	

ANNEXE 3 (SUITE)

	Nombre	% au total
III- NOMBRE DE CHAMPS SELON L'ASPECT PHYSIQUE, L'AMÉNAGEMENT DU SOL ET LE MODE DE PROPRIÉTÉ (suite)		
31-45 minutes	369	
Plus de 45 minutes	1,889	
Pente des champs:		
toute pente	1,990,800	
Plat	127,600	
Pente légère	611,600	
Pente moyenne	641,100	
Pente forte	610,500	
Protection du sol:		
Total	1,990,800	
Pas d'aménagement	1,388,800	
Terrasses sans haie	175,300	
Terrasses avec fossé	43,200	
Terrasses avec haie	273,000	
Terrasses avec les deux	69,300	
Autre protection	41,200	
Amélioration du sol:		
Total	1,776,700	
Pas d'amélioration	1,051,200	
Avec fumure	496,200	
Avec paillis	68,400	
Avec les deux	160,900	

ANNEXE 3 (SUITE 2)

	Nombre	% au total
III- NOMBRE DE CHAMPS SELON L'ASPECT PHYSIQUE, L'AMÉNAGEMENT DU SOL ETE LE MODE DE PROPRIÉTÉ (Suite)		
Qualité du sol:		
Total	1,990,800	
Bonne qualité	541,000	
Moyenne qualité	1,005,700	
Aqualité pauvre	444,100	
Faire-valoir:		
Direct	1,906,100	
Indirect	177,100	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:

Variation des indices de la production alimentaire
par habitant et par région.....p.11

Tableau 2:

Apport journalier de calories par habitant.....p.14

Tableau 3:

Déficit vivrier de quelques pays en développement en pour-
centage de leur consommation.....p.16

Tableau 4:

Structure de la production, pourcentage de la part de
l'agriculture dans la répartition du produit intérieur
brut.....p.20

Tableau 5:

Pourcentage de la population active agricole par
rapport à la population active totale.....p.25

Tableau 6:

Part des exportations agricoles dans l'ensemble
des exportations.....p.32

Tableau 7:

Répartition de la valeur ajoutée. Pourcentage de
l'industrie agricole et alimentaire.....p.34

Tableau 8:

Paysans sans terre dans quelques pays du Tiers-Monde....p.67

Tableau 9:

Evolution de la part du PIBA dans le PIB (en millions
de FRWs) Rwandais.....p.136

LISTE DES TABLEAUX (suite 1)

<u>Tableau 10:</u> Evolution de la population agricole (92.88%) à un taux d'accroissement stable de 3.7% et évolution du PIB rwandais.....	p.137
<u>Tableau 11:</u> Statut juridique de la population active selon le sexe et l'activité agricole.....	p.140
<u>Tableau 12:</u> Les statistiques d'exportation.....	p.145
<u>Tableau 13:</u> Productivités comparatives (quelques cultures) Quantités par hectare.....	p.149
<u>Tableau 14:</u> Evolution du revenu national moyen par habitant.....	p.153
<u>Tableau 15:</u> Mode de propriété et valeur agricole des terres.....	p.157
<u>Tableau 16:</u> Aspect physique des terres selon leur valeur agricole.....	p.158
<u>Tableau 17:</u> Régie des terres selon leur valeur agricole.....	p.159
<u>Tableau 18:</u> Amélioration des sols selon leur valeur agricole.....	p.160
<u>Tableau 19:</u> Evolution de la production vivrière selon les groupes.....	p.164
<u>Tableau 20:</u> Production des quinze principaux produits vivriers (en tonnes).....	p.165

LISTE DES TABLEAUX (suite 2)

<u>Tableau 21:</u> Apport alimentaire journalier par habitant.....	p.166
<u>Tableau 22:</u> Importation des produits vivriers.....	p.169
<u>Tableau 23:</u> Projection de la production alimentaire selon son apport nutritif.....	p.180
<u>Tableau 24:</u> Financements extérieurs du développement pendant le IIe plan (en millions de FRWs).....	p.184
<u>Tableau 25:</u> Evolution de la superficie agricole au Rwanda en ha....	p.189
<u>Tableau 26:</u> Evolution des superficies de la production et des rendements.....	p.196
<u>Tableau 27:</u> La part des revenus de thé dans les revenus des exportations totales (en millions de francs rwandais).p.	201
<u>Tableau 28:</u> Etat des revenus versés dans la région de Kitabi par le projet à thé pour les six derniers exercices.....	p.257
<u>Tableau 29:</u> Production de thé en kg au cours des 5 dernières années à Kitabi.....	p.270
<u>Tableau 30:</u> Les revenus bruts des différentes cultures.....	p.284
<u>Tableau 31:</u> Estimations de revenus nets des cultures par ha.....	p.286

BIBLIOGRAPHIE

- ALVES, J. The role agricultural sector in the process of economic growth, microfilm, National Librairy of Canada, Ottawa 1970.
- ANDRIAMANERASOA, N. et ANDRIAMANANJARA, R. "Les stratégies sectorielles", Revue Tiers-Monde, vol. XVIII no 71, Presses universitaires de France, juillet-septembre 1977, p.485
- AUSTIN, E. James. L'analyse des projets agro-industriels, Economica, 1981
- AYRE, Michael et HOWE, J.D.G. "Technologies intermédiaires et améliorations des transports dans les campagnes" tel que paru dans Cevès, revue de la FAO et publié dans son numéro de mai-juin 1982 sous le titre: Véhicules de base: de nouvelles conceptions et reproduit dans la Revue Problèmes économiques no 1789, imprimerie Bialec, Nancy, 15 septembre 1982, p.26
- BAALLA, A.S. "Transfert de technologie, technologie appropriée et emploi avec référence spéciale à l'agriculture" Revue Tiers-Monde vol. XVII no 65, Presses universitaires de France, janvier-mars 1976, p.43.
- BANQUE MONDIALE extrait de son rapport sur le développement dans le monde 1982 "Le rôle de l'agriculture dans le développement" et reproduit dans la Revue Problèmes économiques no 1789, imprimerie Bialec, Nancy, 15 sept. 1982, p.29.
- BANQUE MONDIALE, Rapport annuel sur le développement dans le monde pour les années 1983, 1982, 1981, 1980, 1979, 1978, Editions Economica, Paris, France
- BERTHELOT, Jacques. Les coopératives agricoles en économie concurrentielle, Cujas 1972.
- BIANCARELLI, Jacques; PARINI, Philippe; SERERAGJI, Christian. Aménager les campagnes, Editions du moniteur, 1978.

- BLARDONNE, Gilbert. "Agriculture mondiale: abondance et sous-alimentation" Revue Croissance des jeunes nations no 248, Paris, mars 1983, p.27
- BONZE, Bernard. "Pays en voie de développement: le sous-développement, logique du développement" Revue Problèmes économiques no 1603, Imprimerie Bialec, Nancy, 20 décembre 1978, p.3.
- BOTTOMLEY, Anthony. "Innovation dans les zones rurales en voie de développement", Revue Actualité économique no 3, Institut d'économie appliquée de Montréal, Ecole des hautes études commerciales, octobre-décembre 1970, p.419.
- BRONSSOLLE, C. "Structures de production et inflation dans l'agriculture et les industries alimentaires", Revue Economie politique no 3, Editions Sirey, mai-juin 1979.
- BOUCHET, Jean et SAVY, Michel. "Décentralisation des activités et aménagement du territoire", Revue Futuribles no 56, Imprimerie spéciale de Pergamon, Paris, juin 1982, p.45.
- BUREAU DE STATISTIQUE AGRICOLE (au Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage), Enquête nationale de l'agriculture, quelques résultats pilotes de la phase pilote, Kigali, 1982.
- CENTRE NATIONAL de la recherche scientifique, "Régionalisation et développement" 2e édition aux éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1972.
- CHONCHOL, Jacques. "L'accélération de la croissance agricole dans les pays sous-développés", Revue Tiers-Monde vol. XVI no 63, Presses universitaires de France, juillet-septembre 1975, p.631.
- COLSON, René. Un paysan face à l'avenir rural, La jac et la modernisation de l'agriculture, EPI, 1976
- DE FARCY, Henri, Economie agricole, Sirey, 1970.
- DIMITRI, Germidis, "Firmes multinationales et transfert technologique dans les pays en voie de développement." Revue Problèmes économiques no 1612, imprimerie Bialec, Nancy, 28 février 1979, p.10.

DIMITRI, Germidis. "Transfert technologique, coopération régionale et firmes multinationales", Revue Tiers-Monde, vol XVII, no 65, Presses universitaires de France, janvier-mars 1976, p.99.

DIRECTION GÉNÉRALE du génie rural et de la conservation des sols au Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage avec la collaboration de l'UNR/PNUD-FAO "Premier séminaire national sur la conservation, l'amélioration et la fertilité des sols au Rwanda, Butare du 15 au 18 mars 1982.

DORNER, Peter. Land reform and economic development, Penguin books, Australia ltd 1972 by Nicholls and Co LTD.

DUMONT, René. Problèmes agraires, Presses universitaires de France, 1968.

DUPIN, Henri. "Evolution de l'alimentation dans les pays en développement: éléments favorables et défavorables". Revue Tiers-Monde, vol. XVI, no 63, Presses universitaires de France, juillet-septembre 1975, p.461.

DUPRIEZ, Hugues. Les paysans d'Afrique noire, Editions terre et vie, 1980, Imprimerie Havaux.

ELMANGJARA, Mahdi, dans son interview sur "Ordre mondial et styles de développement", Revue Futuribles no 35, Imprimerie spéciale de Pergamon, Paris, juillet-août 1980, p.115

F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), "Agriculture, accumulation, développement et relation internationale", Analyse sectorielle en agriculture - étude FAO, Développement économique et social no 5, Rome 1978.

F.A.O. Rapport sur "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", des années de 1963 à 1973.

F.A.O. Three world food surveys, Arno Press, New-York 1976.

FORUM sur "Quel développement pour l'Afrique à l'horizon 2000?", Revue Futuribles no 23, Imprimerie spéciale de Pergamon, Paris, mai 1979, p.49.

GIDE-LOYETTE-NOUEL. Des coopératives agricoles dans le marché commun, Dictionnaire André Joly, 1969.

- GOTANEGRE, A.L. Géographie du Rwanda, Editions rwandaises, Kigali, 1974.
- GRIFFIN, Keith. Land concentration and rural poverty, Holmes and Meir publishers inc., New-York, 1976.
- GUTELMAN, Michel. Structures et réformes agraires, François Maspero, Paris Ve, 1974.
- HAGEN, E. Everett. The economics of development, Richard D. IRWIN inc. 1975.
- HEILBRONER, L. Robert. Les grands économistes, Editions du Seuil, 1971
- HENDERSON, Julien. Les codes des investissements et l'agriculture, étude FAO, éditions de FAO, Rome 1970.
- HIRSCHMAN, A.D. La stratégie du développement économique, Editions ouvrières, Paris, 1964.
- HOVEE, Paul. Les étapes du développement rural, tome II la révolution contemporaine (1950-1970), les éditions Economie et humanisme, les Editions ouvrières.
- HUTCHINSON, Joseph. Population and food supply, Cambridge, at the University Press, 1969.
- ISNAR (International service for national agricultural research) Rapport au gouvernement de la république rwandaise sur Le système national de recherche agricole au Rwanda, Kigali, décembre 1982.
- JACOBY, H.Eric. Modes d'évaluation des structures agraires et des programmes de réforme foncière, Etude FAO, Editions de FAO, Rome 1966.
- KARANGWA, Joseph. "Relations intersectorielles et stratégie du développement économique: étude analytique et application empirique à l'économie du Rwanda", Thèse de maîtrise en économie présentée au Département d'économie à l'Université Laval en juillet 1982.
- KLATZMANN, Joseph et RUYSEN, Livier, rapporteurs du Groupe de travail sur "L'agriculture", Revue Futuribles no 31, Imprimerie spéciale de Pergamon, Paris, février-mars 1980.
- LACOUR, Claude. Aménagement du territoire et développement régional, Librairie Dalloz 1973.

- LAURE, Joseph. Des vivres ou du thé, Kigali, 1982.
- LAMBERT, Denis-Clair. Le mimétisme technologique du Tiers-Monde, Economica, 1979.
- LE COZ, Jean. Les réformes agraires, Presses universitaires de France, 1974.
- LELE, Uma. Le développement rural, l'expérience africaine, publié par la Banque mondiale, Economica, 1975.
- LOWRY, J.H. World population and food supply, Edward Arnold Ltd, 1970.
- MADIOT, Jean-Yves. "Les nouvelles orientations de l'aménagement du territoire", Revue Problèmes économiques 1787, Imprimerie Bialec, Nancy, 1er septembre 1982, p.8.
- MALASSIS, Louis. Agriculture et processus de développement (essai d'orientation pédagogique), Unesco, Paris 1973.
- MINISTÈRE RWANDAIS DU PLAN. "Mise en place de la stratégie alimentaire au Rwanda", Kigali, septembre 1982.
- MINISTÈRE RWANDAIS DU PLAN. "Stratégie alimentaire au Rwanda" (document de référence), Kigali, juin 1982.
- MINISTÈRE RWANDAIS DU PLAN. "Troisième plan quinquénal de développement économique, social et culturel 1982-1986: les grandes orientations", Imprimerie de Kabgayi 1982.
- MONDE EN DÉVELOPPEMENT, no spécial sur industrie et agriculture, revue publiée sous la direction de François Perroux. Nos 29-30 de 1980, imprimerie de l'ouest, 1700 La Rochelle, 2e trimestre 1981.
- MONGEOT, Michel. Théorie de la politique économique régionale, Economica, 1975.
- MULINDANGABO, Ambroise. Discours du Ministre rwandais du Plan à la 3e table-ronde, Kigali, 11 décembre 1982.
- NEEL, H. "Etude pédologique sur la région de Mata" ISAR (Institut de sciences agronomiques au Rwanda), Butare, 1968.
- O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) Aspects multidisciplinaires du développement régional, Paris, 1969.

O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), "La politique agricole en Norvège", Paris, 1975.

O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), "Les programmes de développement régional rural", publié par l'O.C.D.E., 1964.

O.C.I.R.-café(Office des cultures industrielles du Rwanda, département café au Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage, les "Bulletin agricole du Rwanda" de juillet 1970, juillet 1974 et juillet 1980, imprimerie de Kabgayi.

O.C.I.R.-Thé (Office des cultures industrielles du Rwanda, département thé), au Ministère rwandais de l'agriculture et de l'élevage, "Rapport annuel de 1982", Kigali, 1982.

O.N.U. (Organisation des Nations Unies), "Annuaire statistique 1979-80", trente et unième édition, Département des affaires économiques et sociales internationales, bureau de statistique, Nations Unies, New-York, 1981.

O.N.U. (Organisation des Nations Unies), "Etude sur l'économie mondiale 1960", département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, New-York, 1961.

O.N.U. (Organisation des Nations Unies), "Pour le développement industriel" Monograph...food processing industry, Nations Unies, New-York 1969.

O.N.U. (Organisation des Nations Unies), "World economic survey 1972, current economic development", Nations Unies, New-York 1973 et 1974.

PENSON, B. John. Jr LINS, A.David. Agricultural finance an introduction to micro and macro concepts, Prentice-Hall inc. Englewook cliffs, N.J. 1980.

PERVIN, Jean-Claude. Le développement régional, Presses universitaires de France, 1974.

POITEVIN, Jean. La coopération agricole, Librairie Dalloz, 1971.

POTZCH, Rainer et VOIGT, Fritz. Le développement régional et les secteurs économiques, Mouton La Haye, Paris, 1972.

PRELASTRE, Georges. Paysans et collectivisme, Cuja, 1975.

RATTNER, Henrique. "Développement et emploi: la viabilité d'une technologie intermédiaire", Revue Tiers-Monde, vol. XVI, no 62, Presses universitaires de France, avril-juin 1975, p.295.

REVUE "Dialogue" no 81 de juillet-août 1980, Imprimerie de Kabgayi, 1980.

SACHS, Ignacy. Initiation à l'écodéveloppement, Collection Regard, Editeur Privat, 1981.

SCHULTZ, W. Théodore. Transforming traditional agriculture, Yale University Press, 1964.

SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES socio-économiques au Ministère québécois du Conseil exécutif, "L'agro-alimentaire: pour une stratégie de développement", 1979.

SINGER, Paul. "Emploi et sous-développement", Revue Critique d'économie politique no 27, François Maspero, Paris, avril-juin 1977. p.99.

SOURD, Louis-Julien. Agriculture et croissance économique, Editions J.B. Baillière, 1972.

SQUIRE, Lyn et VANDERTALK, G. German. Analyse économique des projets, Economica, 1975.

STERN, N.-H. Evaluation de la culture du thé dans le cadre de la petite propriété au Kenya, Centre de développement de l'O.C.D.E., Paris, 1972.

VERGOPOULOS, Kostas. "L'agriculture périphérique dans le nouvel ordre international: réflexions sur la question des systèmes alimentaires nationaux", Revue Tiers-Monde, vol. XXII, no 85, Presses universitaires de France, janvier-mars 1981, p.7.

WALDEN, L, Michael. "Microeconomics impacts of inflation on foods and agriculture sector: discussion", American journal of agricultural economics, Volume 63, no 5, American agricultural economic association, décembre 1981.

WOLFE, James N. Ed. Cost bénéfice and cost effectiveness: studies and analysis. Condon: Allen and Unwin, 1973.